ABONNEMENTS
EDITION QUOTIDIENNE
Canada et Etats-Unis $8.00
Union Postale 6.00
"LA VOIX DU SOL"
Canada 1.50
Etats-Unis 2.00
Union Postale 2.50

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

Publié par Le Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée. Bureaux: Angle des rues George et Dalhousie, Ottawa, Ont.
Téléphones: — Service de jour: 514 — Service de nuit: Association d'Education: 516 — Nouvellistes: 514 — Composition: 515.

8ième Année — No 59. OTTAWA, JEUDI, 11 MARS 1920. 2 SOUS LE NUMERO

LE CONSEIL NATIONAL DES FEMMES DEMANDE DU FRANÇAIS À L'ÉCOLE

Il adopte à sa séance d'hier après-midi une résolution demandant que le français soit enseigné dans les écoles publiques à partir de la troisième année.—

EN EUROPE



L'HON. RODOLPHE LEMIEUX actuellement en Europe qui reviendra prochainement au Canada.

LE COSTUME FEMININ

"Attendu que le Canada est composé en partie de citoyens qui parlent la langue française;

"Et attendu que les meilleures relations et l'entente sont le résultat de communications amicales;

"Et attendu que dans la direction des affaires interprovinciales il est nécessaire de comprendre le français et l'anglais;

"Qu'il soit résolu que dans le plus grand intérêt de la bonne citoyenneté et du patriotisme, le français en tant que langue, soit enseigné dans toutes les écoles publiques à partir de la troisième année senior ou son équivalente et que cette opinion soit approuvée au point de vue national par le Conseil National des Femmes du Canada et soumise aux conseils provinciaux qui prendront à ce sujet les mesures qu'ils jugeront à propos."

Cette résolution a été adoptée hier après-midi à l'assemblée du Conseil National des Femmes qui te tient dans les salles du W.M.C.A. angle des rues Metcalfe et Laurier.

Parlant au sujet de la résolution Mme Stanford, la présidente, a regretté de ne pas avoir appris le français, qu'au cours de ses voyages tant en Europe qu'en Canada et à tous les moments de la vie elle avait senti le besoin du français.

On a suggéré que les enfants commencent à apprendre cette langue plus tôt. La résolution qui a été adoptée à l'unanimité sera envoyée aux gouvernements fédéraux et provinciaux et sera soumise à une autre assemblée qui sera tenue à St-Jean, N.B.

Parmi les nombreuses autres questions qui furent soumises citons celle de l'habillement des femmes qui a soulevé beaucoup de protestations. On a déploré que généralement le costume féminin ne convient pas avec la qualité de femmes chrétiennes de celles qui le portent. On a demandé que l'on ménage moins le matériel dans la confection.

LA COMPAGNIE S'OBJECTE AU PROJET

ELLE NE FAVORISE PAS LE PROJET DES ARRETS EN DECA DE L'INTERSECTION. — L'OPINION DU SURINTENDANT

La compagnie des tramways n'est pas favorable au projet avancé par certains citoyens, à l'effet que les arrêts des tramways se fassent en deçà de l'intersection et non au-delà comme c'est la coutume aujourd'hui. Le surintendant Burpee, dans une déclaration au **Droit**, dit que si l'on revient à l'ancien système, on augmentera de beaucoup les occasions d'accidents et il cite des chiffres à l'appui de sa thèse. En 1913, fait-il remarquer, à la demande de la municipalité, la compagnie inaugure le système des arrêts en deça de l'intersection mais en avril 1915, on l'abandonne, encore à la demande de la ville et des wattmen, qui prétendent que ça retardait le service et multipliait les accidents.

Une comparaison des premiers six mois de l'arrêt en deça de l'intersection et des premiers six mois après le retour à l'ancien système fait voir que sous le premier, il y eut 394 accidents contre 334 sous le dernier. Si l'arrêt en deçà, contribue à éviter les accidents, la compagnie, dit M. Burpee, l'adoptera permanemment.

DES AVANTAGES LOCAUX

L'arrêt en deça est adopté à New-York, Chicago et Boston, parce que là, des constables dirigent le trafic; à Ottawa, il serait avantageux aux intersection où on prendra des constables, mais ici à presque tous nos coins, il n'y a aucune direction du trafic et le wattman en arrêtant son char s'exposerait à bloquer la rue qu'il traverse, au détriment des piétons et des véhicules. De plus en certaines saisons, le mauvais état du rail que l'on remarque souvent au Canada empêche l'arrêt du tramway à un ponit déterminé; si l'on arrêtait en deça de l'intersection, le service serait pour cette raison beaucoup moins rapide; les mêmes conditions obtiennent actuellement mais le tramway a passé l'intersection et personne n'en souffre. On remarque encore que l'entrée du tramway, avec l'arrêt en deça de l'intersection ne se trouve pas sur la traverse et que par conséquent, le public se trouvera à marcher dans la boue, là où les rues ne sont pas pavées.

Et les chauffeurs, croyant que le char arrêtera toujours en deça de l'intersection, se réserveront le droit de continuer leur route afin de traverser avant les lourdes voitures de la compagnie; de là de nombreux accidents.

ACCIDENTS MULTIPLIES

"Durant la période de deux ans et demi où nous avons adopté le système des arrêts en deça de l'intersection, conclut M. Burpee, nous avons été en mesure de constater que non seulement, ils ne prevenait pas les accidents, mais qu'ils les augmentait; il causait de multiples ennuis aux piétons et retardait le service: Et nous n'avons guère pu conclure que les automobilistes y gagnaient beaucoup. Le chauffeur qui se hâte pourra peut-être traverser la rue en biais, mais devons-nous considérer l'intérêt de quelques automobilistes contre celui des milliers de piétons qui voyagent dans les tramways?

Le temps épargné par les arrêts intermitents, serait perdu aux arrêts en deça de l'intersection.

SALAIRE DE LA FÉDÉRATION DES T. PUBLICS

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LES VETERANS. — DELEGATION DE LA FEDERATION DES TRAVAUX PUBLICS AUPRES DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

L'assemblée de ce matin a consisté comme hier en la lecture des rapports des différents comités qui se sont réunis en assemblée privée hier après-midi et hier soir. Les comités qui ont fait rapport sont les suivants: Le comité des griefs: il recommande la journée de huit heures. Le comité d'organisation. Un comité de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, soumit ensuite à l'approbation de l'assemblée, plusieurs résolutions relatives aux conditions des Vétérans et à leur position dans le Service Civil. Les principales résolutions sont les suivantes: Que les soldats qui, à la suite de blessures, ne peuvent reprendre immédiatement leur position au Service du Gouvernement, soient compensés pour cette absence, occasionnée directement ou indirectement par leur service en l'Europe; que les vétérans, qui ont été réintégrés dans leur position, et non d'une façon permanente, reçoivent cette permanence après six mois de service, en subissant un examen; que les soldats, qui ont abandonné leur position, pour servir dans l'armée soient soit immédiatement réintégrés dans leur position, et qu'ils reçoivent toutes les augmentations qu'ils auraient reçues s'ils n'avaient pas quitté leur position. Enfin, qu'un vétéran au moins soit nommé membre de la commission du Service Civil.

AUPRES DE LA COMMISSION

Cette après-midi à trois heures, la Fédération des Travaux Publics, par l'entremise d'une délégation, se présentera devant la commission du Service Civil, afin de demander l'établissement d'un maximum et d'un minimum à leur salaire actuel, tout comme il est fait dans toutes les autres branches du Service Civil. La nouvelle échelle des salaires, c'est-à-dire, les salaires avec maximum et minimum, a été adoptée à l'unanimité au cours d'une assemblée spéciale et privée qui a eu lieu tout récemment. Cette nouvelle échelle sera mise en vigueur par tout le pays. Elle a été fixée d'après les heures de travail et d'après les différents métiers des Travaux Publics.

FEU SUR LE NAVIRE

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Londres, 11 mars.— On a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le vaisseau de guerre "Steadfast" avait été frappé par un obus de 60 tiré par les "gardes verts" dans la Mer Noire.

(De la Presse Associée)

Madrid 11 mars.— Le ministre de la justice annonce aujourd'hui qu'une loi fixant les taux de location de logements sera sous peu introduite aux Cortes.

LES ÉTATS-UNIS SE DÉFENDAIENT DANS LEURS PROPRES EAUX ET VOYAIENT POUR L'APRÈS-GUERRE

Telle était la politique du département de la marine américaine au dire de l'amiral Sims citant un message qui lui fut adressé le 10 juillet 1917.

Washington, 11. (De la Presse Associée.)—Le département de la marine américaine a retardé l'expédition de toute son escadre navale disponible dans les eaux européennes au début de la guerre dans le but de conserver le gros de sa force maritime au cas d'éventualités possibles. C'est la déclaration qu'a faite l'amiral Sims dans son témoignage devant le comité du sénat qui fait aujourd'hui enquête sur la conduite navale de la guerre.

L'amiral lut le câblogramme du département de la marine, daté du 10 juillet 1917, contenant une esquisse de la politique du département et déclarant que tandis que le premier but de la présente guerre doit toujours être une heureuse fin, la position des Etats-Unis ne doit pas être mise en danger par la désintégration de leur flotte de combat.

Le même câblogramme, dit l'amiral Sims, contenait cette déclaration: "Le département de la marine annonce comme son plan général d'action les lignes suivantes: Envoyer ses forces de combat inférieures en tout nombre mais sans nuire aux besoins du pays et dans tout champ d'action que le conseil de l'amirauté alliée jugera bon; séparer toute division de la flotte principale pour le service d'outremer, bien que le département soit consentant à envoyer toute la flotte de combat outre-mer pour agir en qualité d'unité de coopération lorsque le besoin justifiera cette action.

Au sujet de ce message l'amiral Sims a déclaré que c'était un programme défini qu'il avait reçu trois mois après que les Etats-Unis avaient déclaré la guerre.

Un message reçu par le département de la marine daté du 5 juillet à l'effet que plusieurs petits vaisseaux lui étaient envoyés pour augmenter ses forces, "indiquaient qu'ils commençaient enfin à comprendre qu'il y avait une guerre dans les eaux européennes", déclara l'amiral Sims.

PUNIR CEUX QUI INSULTÈRENT LES ALLIÉS

Paris, 11.—La conférence des ambassadeurs a décidé d'envoyer aujourd'hui au gouvernement allemand une note des plus fermes demandant l'imposition immédiate des punitions encourues par ceux qui ont insulté les officiers de la Commission inter-alliée dans les états balkaniques, pendant l'évacuation allemande de la région.

A la demande de la délégation britannique, la conférence a décidé de demander au gouvernement de Belgrade l'évacuation Padkersburg qui se trouve à 37 milles au sud-est de Gratz, encore occupée par les Yougo-Slaves, contrairement aux décisions de la Conférence.

La Conférence a envoyé des instructions précises aux commissions de contrôle, en Allemagne, après leur plainte que le gouvernement allemand leur avait contesté le droit de visiter les forteresses qui ne doivent pas être détruites. Il était entendu que les commissions de contrôle avaient accès à toutes les forteresses allemandes.

L'EPISCOPAT CANADIEN EST DANS LE DEUIL

Sa Grandeur Mgr Emile Joseph Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton succombe hier matin au diabète— Figure d'apôtre qui disparaît.

(Spécial au "Droit")

Edmonton, 11. — Sa Grandeur Mgr Emile Joseph Légal, archevêque d'Edmonton, est décédé à l'Hôpital Général à 10 heures 45 hier matin, après une longue maladie. Il souffrait depuis longtemps de diabète. Le défunt était dans sa soixante-douzième année.

Sa Grandeur Mgr Emile Légal, O.M.I., était né le 9 octobre 1849 à St-Jean de Boiseau, diocèse de Nantes, France, et fut ordonné prêtre le 29 juin 1874 à Nantes. Il entra dans la communauté des Oblats le 24 septembre 1880.

Il vint au Canada en 1881 et fut envoyé dans les missions de l'Ouest. Il passa seize ans parmi les Indiens Pieds Noirs. Le 29 mars 1897 il fut élu évêque de Pogla et coadjuteur de Mgr Grandin et fut sacré à St-Albert, le 17 juin 1897. Il fut élu évêque de St-Albert le 3 juin 1902 à la mort de Mgr Grandin. Il fut créé archevêque d'Edmonton le 30 novembre 1912.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Monseigneur Emile J. Legal né à St-Jean de Boiseau dans le département de la Loire-Inférieure en France, le 9 octobre 1849 de Julien Legal, mouleur, et de Perrine David. Fit ses études au collège de Madrecoul ainsi qu'au petit et au grand séminaire de Nantes, où il fut ordonné par Monseigneur Fournier le 29 juin, 1874. A Nantes, surveillant au petit séminaire, 1874 à 1875, professeur de mathématiques au collège de St-Stanislas 1875-1878, professeur de mathématiques au séminaire de Quérande 1878-1879, entra chez les O.M.I. en 1879 et prononça ses voeux à Lachine, Montréal, 1880. Fondateur de la mission des Piéganes, avec le Rév. Père Doucet dans l'Alberta 1881-1889, fondateur de la mission des Gens-du-Sang 1889-1897, chez qui il établit un hôpital 1893. Elu évêque de Pagla et coadjuteur de l'évêque de St-Albert de l'Alberta le 29 mars 1897; sacré à St-Albert de l'Alberta le 17 juin 1897 par Mgr Grandin; depuis le 3 juin 1902 évêque de St-Albert de l'Alberta où il a commencé une cathédrale nouvelle en 1902; archevêque d'Edmonton le 30 septembre 1912.

UN DOCTE ET PIEUX PONTIFE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Albert a été un docte et pieux pontife. Les longues années de sa jeunesse consacrées à l'enseignement en avaient fait un esprit réfléchi personnel et désintéressé. Il y avait aussi puisé des habitudes de recueillement qui donnèrent à sa piété sacerdotale un élan définitif, aussi sa vocation religieuse ne prit-elle personne par surprise quand on le vit rejoindre l'Institut des Missionnaires Oblats.

Religieux, il voulut l'être avec une générosité entière. Aussi quitta-t-il à la fois sa patrie, la douce France, et son tranquille ministère pour venir d'abord se mettre docilement dans la compagnie de jeunes novices à l'école de la perfection évangélique et se consacrer ensuite au ministère le plus pénible à la nature, l'évangélisation des âmes les plus abandonnées, les indiens du Nord. De fait, il passa plus de douze ans chez les Pieds-Noirs, dans les missions nouvelles où l'ingratitude et la stérilité seules vinrent le récompenser de son dévouement. Maintes fois ses supérieurs furent sur le point de le transférer à un autre poste; il ne céda qu'à ces instances d'apôtres. Quand la province le sortit de l'ombre pour lui donner la difficile succession du saint Monseigneur Grandin, la moisson des âmes que son dévouement avait si longtemps préparée mûrit rapidement et l'on vit une fois de plus la valeur du travail obscur et exclusivement fait pour Dieu. Dans son diocèse le saint prélat se fit remarquer par son zèle pour la discipline, et son souci d'organisation. Diverses causes retardèrent ou entravèrent la réalisation de plusieurs de ses projets, mais l'Eglise de St-Albert s'est toutefois développée sous sa houlette, au point de devenir une province ecclésaistique et de passer de l'état d'un diocèse naissant à une église fortement constituée et féconde. C'est là sans doute le titre glorieux qui va monter là-haut au pieux évêque défunt la couronne des Pontifes et des Apôtres.

LES OUVRIERS RENVERSENT LA DÉCISION DES MINEURS

Londres, 11 mars.— Le Congrès spécial des unions ouvrières en séance ici a voté par une majorité écrasante aujourd'hui contre la grève en faveur de la nationalisation des mines.

Le vote contre la grève générale fut pris après que le secrétaire Hodges, de la Fédération des Mineurs, eut proposé une résolution demandant d'agir de façon directe pour forcer la nationalisation des mines. Il prit cette attitude conformément aux instructions qu'il avait reçue hier de la fédération des mineurs. Une résolution en faveur d'une action politique plus active fut ensuite adoptée.

GLOIRE AUX VAINQUEURS

Les élèves de l'Université se sont rendus à la file indienne chacun une main sur l'épaule du camarade saluer leurs confrères qui ont remporté la palme du tournoi intellectuel à Montréal. Une démonstration enthousiaste eut lieu à la gare Centrale à leur arrivée ce midi.

LE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION EST TROP CHER

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 11 mars.— La Commission des logements pour les ouvriers avec l'aide d'octrois de la ville et du gouvernement a décidé d'abandonner les affaires à cause du coût élevé des matériaux de construction et des restrictions qui rendent à Toronto impossible de continuer le travail.

LA GRIPPE À QUÉBEC

Québec, 0.— Le Bureau de santé rapporte 35 nouveaux cas de grippe ce matin; 3 cas d'oreillons, 5 cas de scarlatine.

Les cas ont un caractère léger, tel qu'au commencement de l'épidémie.

Le Conseil supérieur d'hygiène a eu une réunion samedi et 1,400 localités sur 1600 ont rapporté de la maladie.

Le Bureau supérieur a reçu des félicitations pour la manière avec laquelle la maladie a été soignée.

(De la Presse Associée)

Genève, 11 mars.—Le congrès de la Ligue de la Croix Rouge a terminé ses séances mardi.

LES ÉDIFICES ONT COÛTÉ $6,954,116

D'après un rapport présenté à la Chambre hier après-midi, les nouveaux édifices du Parlement ont coûté jusqu'au 3 février, la somme de $6,954,116. Les entrepreneurs recevront 8 pour cent du coût jusqu'à la somme de $4,000,000; ils ne recevront que 7 pour cent pour le 5ème million, mais n'auront pas de pourcentage après $5,000,000. Les architectes reçoivent 5½ pour cent sur le coût de la construction, ce pourcentage ne s'appliquant pas à plus de 5 millions. Les portes pour le nouveau parlement ont été achetées de Henry Morgan & Co.

COMPLOT BOLCHÉVISTE À OTTAWA

ON SERAIT SUR LA PISTE DE COMPLOTEURS BOLCHEVISTES A OTTAWA.— UN MINISTRE PROTESTANTE VENTE L'AFFAIRE.

Ottawa se paierait le luxe d'un petit complot bolchéviste. Il est encore difficile d'obtenir à ce sujet des informations précises, mais en autant que nous ayons pu en apprendre certains bolchévistes d'Ottawa auraient approché un ministre du culte afin d'obtenir son concours dans un complot qui vise le gouvernement ou les membres de la Chambre des Communes.

Deux bolchévistes seraient entrés le soir dans la maison d'un ministre protestant à la suite de sa femme et auraient trouvé le ministre dans son lit. Ils lui auraient expliqué au long la nature et le but de leur projet et aurait demandé au ministre son concours. Celui-ci déclina l'offre. Le lendemain il en informa le service secret de sûreté qui fit aussitôt d'actives recherches. Il est fort probable que d'ici quelque temps l'on fera d'importantes arrestations à Ottawa à la suite de ce complôt.

PURGERA CHICAGO EN SIX MOIS OU IL DEMISSIONNE

(De la Presse Associée)

Chicago.—11 mars.— En assumant le plein contrôle du département de la police aujourd'hui, le chef John J. Garrity a annoncé qu'il débarrasserait Chicago des crimes dont la ville est victime depuis quelque temps, en six mois, ou sinon il démissionnera. On croit un peu partout, que les responsabilités dont le chef Garrity s'est revêtu ce matin, sont des plus nombreuses.

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA REMPORTE UN BEAU SUCCÈS

Les représentants de notre Université enlèvent la palme aux orateurs de McGill--Un triomphe.

L'Université d'Ottawa, notre vaillante institution dont le succès dans l'enseignement bilingue est reconnu et proclamé aux quatre coins du globe, vient d'ajouter une nouvelle gloire à sa longue liste de triomphes.

Hier soir, à Montréal, ses représentants, MM. J. W. Callaghan et R. A. Cannon, les porte-parole de la société des débats anglais, ont obtenu la décision contre les représentants de l'Université McGill dans un débat interuniversitaire sur une question toute d'actualité: "Résolu, disait le feuilleton, que la liberté de parole et d'assemblée devrait revenir aux conditions qui obtenaient avant la guerre". C'est une vaste question qui ne peut être considérée à la légère et qui demande un travail extraordinaire.

MESSAGE LACONIQUE

Notre société de débats anglais, sous l'égide du R. P. Cary, a fait des progrès extraordinaires et le beau succès d'hier soir parle hautement en faveur des Pères qui préparent les jeunes à la parole publique et en faveur des étudiants de langue anglaise qui se forment sous eux. Cet honneur de triompher de McGill ne rejaillit pas seulement sur l'institution, mais sur la ville entière et les félicitations arrivent nombreuses au Collège.

Un message laconique reçu ce matin par le R. P. Cary, annonce la victoire: "L'Université gagné le débat contre McGill" C'est tout, mais on devine la fierté de ces jeunes gens, MM. Callaghan et Cannon, les avocats de l'affirmative, quand les juges annoncèrent la décision.

L'ENSEIGNEMENT PARALLELE

Faute de renseignements plus précis, le compte-rendu de la séance ne peut être donné ici ce soir, mais ceci n'empêche les critiques de constater encore une fois tous les avantages qu'on retire de l'enseignement parallèle à l'Université.

On n'a pas oublié la lutte acerbe que quelques mécontents firent à la vaillante institution de l'avenue Laurier, on n'a pas oublié et on n'oubliera pas de sitôt les menées effrenées contre le Collège, mais envers et contre tous, les Pères ont progressé; ils ont continué leur travail humblement, contents des résultats obtenus; sous leur égide le cours anglais, qui ne le cède en rien à aucune autre Université, a pris un essor nouveau et aujourd'hui nous sommes heureux d'applaudir au triomphe de ses représentants dans le grand classique intercollégial; ils rencontreront maintenant les vainqueurs du débat Varsity-Queen's pour décider de la palme universitaire canadienne.

LES NATIONS ALLIÉES FORCENT LA NOTE ENVOYÉE AUX TURCS

Ils leur font comprendre que les termes de l'armistice doivent être observés et que nous sommes dans un siècle de civilisation.

(De la Presse Associée)

Londres, 11 — Le rapport des Commissaires alliés à Constantinoples a été présenté à la session de mercredi du Conseil Suprême. Le bruit de la chose courait hier soir dans les cercles liés à la Conférence de la Paix et il se disait aussi que le Conseil avait accepté les principales des conditions du rapport. On dit que ces termes seraient de nature à faire comprendre à la Turquie que les Alliés sont déterminés à obtenir que la Turquie se rende aux exigences de l'armistice et qu'elle traite les Arméniens et autres petits peuples selon l'idéal de la civilisation réelle.

Pour en venir à cette fin, on croit que le Conseil a ordonné certains points précis à la Turquie européenne comme à la Turquie Asiatique occupée par les forces militaires et navales alliées. Il semble douteux qu'on ait décidé de quelque action pour punir Kemel Pasha, le commandant de la Turquie asiatique, mais la chose doit se faire incessamment. Si l'on décide de s'emparer de Kemel et de ses troupes, il est probable que la chose sera confiée à l'armée grecque, qui occupe Smyrne actuellement. M. Venizelos, premier ministre de la Grèce a déjà offert aux Alliés les services de cette armée, qui compte 90,000 hommes croit que les troupes de Kemel n'ont que 40,000 hommes.

D'un autre côté, le traité turc semble loin d'être terminé.

AUGMENTATION DE NOTRE DETTE EN JANVIER

Les dépenses de guerre encourues pendant le mois de janvier se sont chiffrées à $43,800,000 dont $15,305 904 furent employées à la démobilisation. L'augmentation totale de la dette a été de $62,015,109.67, durant le mois de janvier, d'après le rapport déposé à la Chambre hier après-midi.

LE NOUVEAU CABINET DU PORTUGAL

Lisbonne, 11.— Le Cabinet portugais, qui doit prendre la place de celui qui démissionna deux jours après sa formation, le 6 mars, vient d'être constitué avec le colonel Antonio Bautista comme président du conseil et ministre de l'Intérieur. Savier Silva sera ministre des Affaires Etrangères. Senhor Aguas ministre de la Guerre, et Senhor Lopez, ministre des Finances. Le programme du Cabinet pourvoit au maintien de l'ordre public et à la solution de la situation relative à la grève.

LA PROHIBITION EST UNE FARCE AU CANADA

LES IMPORTATEURS CANADIENS EN TRAIN D'ASSECHER LES DISTILLATERIES ECOSSAISES.

(De la Presse Associée)

Londres, 11.—Un correspondant spécial du "Daily Graphic" écrit que le seul moyen d'amener la prohibition dans l'Ecosse est son commerce d'exportation de liqueur au Canada. Une superficie plus grande que jamais a été ensemencée en orge et le correspondant dit avoir des preuves que l'Ecosse ne peut jamais faire assez de whiskey pour suffire à la demande du Canada.

Vancouver, dit-il, par exemple, achète des centaines de caisses par mois à une seule maison, et le cri général, dit toujours le correspondant, est "Envoyez encore!"

Un distillateur écossais aurait fait cette remarque, que la prohibition au Canada était une farce, et que le marché était ce qu'il y avait de mieux en ce pays, pour la boisson.

PAIX ENTRE LA ROUMANIE ET LA RUSSIE

(Dépêche de la Presse Associée.)

Bucharest, 11 mars.—Les négociations de la paix entre la Roumanie et le gouvernement bolchéviste russe commenceront à Dorna-Watra, Bukovine. Les Roumains demanderont la retraite immédiate des troupes soviètes de la frontière, et l'établissement de relations commerciales.

EASTVIEW EST MENACÉE D'UNE INONDATION

DANS PLUSIEURS PARTIES BASSES DE LA VILLE L'EAU A ATTEINT UN PIED ET DEMI DE PROFONDEURS.

Avec le printemps la municipalité d'Eastview est de nouveau menacée par l'inondation. Déjà, hier, dans plusieurs parties basses de la ville l'eau était d'un pied et demi de hauteur. On craint cette année une inondation très sérieuse. A l'assemblée du conseil municipal hier soir ont a décidé de prendre toutes les mesures possibles pour éviter un désastre. On doit inviter le ministre provincial des travaux publis à venir examiner les lieux. On se rappelle que le ministre a promis de faire tout en son possible pour améliorer la situation. On espère pouvoir obtenir du gouvernement provincial que la rivière Rideau soit endiguée de façon à empêcher à l'avenir toute inondation.

CONVENTION D'HORTICULTEURS

ELLE S'EST OUVERTE, CE MATIN, A QUEBEC— L'EX-POSITION ANNUELLE DES GRAINES DE SEMENCES.

Québec, 10.—Une convention des sociétés d'horticulture de la région de Québec s'est ouverte, ce matin, au parlement sous la présidence de M. J. H. Lavoie, chef du service d'Horticulture de la province.

Une quinzaine de Sociétés s'y étaient fait représenter. Les délégués ont discuté diverses questions relatives au progrès des sociétés et à l'avancement de l'horticulture. Deux séances ont eu lieu, l'une ce matin et l'autre cet après-midi.

Ce matin s'est aussi ouverte, à la salle Berthelot, l'exposition annuelle des graines de semence. L'exposition obtient un magnifique succès les grands exposés sont nombreux et de grande qualité. L'expertise en sera faite cet après-midi et les graines seront ensuite vendues à l'enchère, suivant l'usage.

LA MARINE NATIONALE-JELLICOE

Une marine nationale dirigée par une commission navale sous la direction du parlement et dont le ministre de la Marine serait le président, telle est en quelques mots la recommandation faite par le vicomte amiral Jellicoe dans son rapport qui a été déposé hier après-midi sur le parquet de la Chambre des Communes par l'hon. C. C. Ballantyne, ministre de la Marine.

Voici ce que veut dire en pratique la marine nationale de l'amiral Jellicoe:

Quatre suggestions entre lesquelles choisira le gouvernement. Ce sont:

Premièrement—Une marine de $25,000,000. Deux croiseurs de guerre, sept croiseurs légers, un éclaireur, 12 torpilleurs, un convoyeur, 16 sous-marins, un convoyeur, deux convoyeurs aériens, quatre draxeurs de flotte, quatre torpilleurs de défense, huit navires "P", quatre dragueurs de mines de côte.

Deuxièmement — Une flotte de $17,500,000: Un croiseur de bataille, cinq croiseurs légers, un éclaireur de flottille, six torpilleurs, un convoyeur, un convoyeur aérien, huit sous-marins, un convoyeur sous-marin, deux dragueurs de mines sous-marines, quatre torpilleurs de défense, huit navires "P", quatre draguers de mines de côte.

Troisièmement—Une flotte de $10,000,000: Trois croiseurs légers, un éclaireur de flottille, huit sous-marins, un convoyeur, quatre torpilleurs de défense, huit navires "P", quatre dragueurs de mines.

Quatrièmement—Une flotte de $5,000,000: Huit sous-marins, quatre torpilleurs de défense, huit navires "P", quatre dragueurs de mines.

Le Monde Sportif

LE COLLEGE PROMET UNE DEGELEE AUX ZOUAVES

VARS ESSUIE UN BLANCHISSAGE

LES SOLDATS DU CHEMIN DE MONTREAL VAINQUEURS A UN SCORE DE 4-0.

Encore une autre victoire pour les Zouaves d'Eastview! Ces glorieux tribuns de la municipalité aux élections douteuses ont glissé une prune monumentale aux héros de Vars en leur infligeant une défaite de 4-0. On ne pourrait toutefois conclure que les visiteurs n'ont pas de valeur; ils ont donné une splendide démonstration durant les deux premières périodes et ce n'est que dans la strophe finale que les locaux se mirent en frais de les anéantir.

La glace était en bien piteux état; malgré toute la bonne volonté, on avait beaucoup de difficultés à manier le chou et ça devint un jeu de hasard que le Vars ne put maîtriser.

DES CITOYENS SUPERIEURS

Les locaux, en réalité, sont supérieur aux envahisseurs; si on peut douter de la véracité de cette assertion après avoir vu le Vars au début du combat, il faut se convaincre quand on compare les adversaires dans la finale et nous osons croire que sans le bon travail de Pitch dans les buts, le score eut été beaucoup plus élevé. Lavigne, Gingras et Pilon ont été terrible à l'attaque, bien appuyés d'ailleurs par Lesage, Aallarie et Craig, tandis que Viau et McCann ont brillé sur la défense; Lavigne a aussi joué une forte partie défensive.

Chez les visiteurs, MaClarity, Morrison et Armstrong ont été bons.

Il n'y eut pas de point à la première période; dans la deuxième, Lavigne commença le carnage en ricochant un point, puis dans la finale, ce fut au tour de Gingras, Viau et Pilon.

ALIGNEMENTS

Zouaves: McCann, buts; Viau et Lavigne, défense; Lesage, Gingras et Pilon, avants; subst., Allarie et Craig.

Vars: Pitch, buts; T. Armstrong et Armstrong, défense; McLarity, Morrison et Nelson, avants; subst.: Melvin et Laurie.

Arbitres, Thompson et Gauthier.

Sommaire:

1ère Période

Pas de point.

2ème Période

1—Zouaves, Lavigne 10.00

3ème Période

2—Zouaves, Gingras 6.00
3—Zouaves, Viau 9.00
4—Zouaves, Pilon 4.00

Final: Zouaves 4; Vars, 0.

DES PONEYS ROYAUX AU PAYS

Vancouver, 11.— Sept chevaux des écuries du Prince de Galles porteront les couleurs royales à la prochaine réunion sous les auspices de l'Association de l'exposition de Vancouver. Cette déclaration a été fait epar J. Carlyle, le gérant du "ranch" que le prince acheta lors de sa visite dans l'ouest. Il est entendu que les chevaux démarreront sur toutes les pistes canadiennes au cours de la prochaine campagne du turf.

IL EXISTE UN
TABAC CANADIEN NATUREL
FOREST FRERES
Pour tous les Goûts

Quatre marques différentes, mais une seule qualité de tabac, — la meilleure. La seule différence est dans le mélange fait par nos experts. — Sur les quatre marques vous trouverez certainement le tabac qui vous conviendra. Essayez-les et exigez-les de votre fournisseur.



CHOISISSEZ:
Paquet Vert: Pur Canadien Faible ... 10c
Paquet Blanc: Pur Canadien Fort ... 10c
Paquet Rouge; Rouge Quesnel Medium 10c
Paquet Jaune: Pur Quesnel, Doux ... 15c

Nous garantissons que les tabacs FOREST FRERES sont purs et naturels, exempts de matières étrangères, et fabriqués avec les meilleurs tabacs du district de Saint-Jacques, sélectionnés, écôtés et mélangés par des experts.

FOREST FRERES, Ltee, Fabricants, Montreal.

Les savants se rient des prétentions des soldats.--Une troupe d'assasins.

Vous parlez de rire, ces messieurs! Eh! bien, si on rit dans le gymnase de l'Université d'Ottawa quand a lu les jérémiades des Zouaves, hier soir! On a tellement ri que plusieurs joueurs sont aujourd'hui sous les soins du médecin, tandis que d'autres ricaneurs s'en tiennent encore les côtes Et la cause de ce plaisir général chez les Péripatéticiens, c'est surtout le défi à tout casser que la gérance des Soldats lance aux brillants guerriers du P. Phil. Cornellier; tout comme si ça pouvait effrayer un club du calibre des Néo-Platoniciens!

Quand on est capable de résoudre des problèmes de géométrie analytique ou de calcul et que les livres de Xénophon n'ont plus de secrets. Et! bien on ne redoute pas un défi, même quand ce défi vient de guerriers invincibles jusqu'à ce jour.

ON RELEVE LA MITAINE

Tout naturellement, le Collège relève la mitaine avec un empressement digne de Périclès et si la surface de glace n'a pas fait ses adieux, avant dimanche, les Collégiens dresseront leurs tentes dimanche soir et attendront les Zouaves de pied ferme

Les Soldats auraient bien voulu recevoir la visite des Etudiants, mais c'était là chose impossible, car les gars n'ont pas la permission d'aller s'illustrer à l'étranger et sûrement on ne peut exiger que des enfants voyagent d'une place à l'autre tout comme s'ils n'étaient pas écoliers Et lecteurs, les Zouaves pourront avoir un juge de jeu, un échronométreur et coetera!

ACCUSATIONS GRATUITES

On ne goûte guère dans les cercles sportifs du collège, l'insinuation de la gérance des gars d'Eastview à l'effet que le R. P. St-Georges l'arbitre avait favorisé les Collégiens; on nous a fait remarquer que le P.re St-Georges avait arbitré toutes les joutes du Collège cette année et qu'aucune équipe adversaire n'avait jusqu'à dimanche dernier, enregistré la moindre plainte. Il est considéré dans la localité comme un des meilleurs arbitres, car en somme, son expérience dans le domaine du hoquet ne date pas d'hier.

D'ailleurs, dit-on, l'arbitre aurait été justifié de punir tous les joueurs visiteurs, car ils étaient très rudes; ce sont les plus rudes équipiers qui aient encore envahi l'Université depuis de longues années.

UNE DEGELEE PROMISE

Mais attendez donc que cette rencontre ait lieu! Dimanche dernier, le Collège était privé des services d'une couple d'étoiles et il avait déjà joué une partie dans l'après-midi; deux parties dans l'espace de six heures, voilà qui n'est pas banal! Mais attendez donc à la prochaine rencontre; si jamais les Zouaves ont eu une frousse, ils en auront une dans les grands prix ce jour-là

Car de l'avis des critiques, les Savants, au complet, alignent une des plus puissantes organisations de la localité; leur seule défaite fut administrée par un club qui s'était recruté chez tous les troupiers de la ligue de la Cité et de la ligue Capitale, des gars dont le gouret semble être une occupation régulière et non un passe-temps à l'heure de la récréation!

LAURIER SUCCOMBE AUX PATS

LES IRLANDAIS OBTIENNENT LA DECISION A UN SCORE DE 2-1.

Pleurez, frères, pleurez, car la vaillante troupe du Laurier a essuyé une défaite à un score de 2-1, dans une joute sensationnelle disputée au St. Patrice, hier soir. La bataille fut rapide, malgré l'état peu satisfaisant de la glace et les vainqueurs en mettant la patte au collet des Habitants se sont assurés du championnat de la deuxième série; comme l'Ottawa Sud a décroché les honneurs de la première série, une joute décisive sera disputée sous peu pour régler la question du championnat.

Bracken, Kealey, Pinhey et Morrisson ont brillé pour les Irlandais, tandis que Robertson, Kearns et Mousseau se sont illustrés pour les gars de la Basse-Ville. Mousseau a enregistré l'unique point des vaincus.

COCHRAN REVIENT

Carthage, 10.— Les augmentations de salaires dans l'Association Américaine ont décidé Geo. Cochran à revenir au bercail du Kansas City.

LE RIDEAU À MONTRÉAL HIER SOIR

LE CANADIEN DECLASSE LES PATS DANS UNE JOUTE PEU INTERESSANTE.

Montréal, 11.— Le Canadien a terminé sa saison en battant le St-Patrice à un score de 7-2, hier soir. La joute, à cause du mauvais état de la glace fut peu intéressante; d'ailleurs les locaux perçaient à volonté la défense des visiteurs. Newsy Lalonde fit un effort désespéré pour se maintenir en tête des compteurs, mais bien que ses confrères lui eussent passé la pilule à la moindre occasion, il ne put faire mieux qu'encaisser trois points.

Forbes et Vézina, les gardiens de buts furent les héros de la soirée, Forbes surtout donnant une démonstration vraiment remarquable en arrêtant les coups les plus difficiles de Pitre et de Lalonde.

Les première et troisième strophes furent également partagées, mais dans la deuxième, les Pats brisèrent leur engrenage et les locaux tapèrent cinq points.

Les Equipes:

Canadiens	St. Patrice
Buts	
Vézina	Forbes
Défense	
Corbeau	Randall
Cameron	Matte
Centre	
Lalonde	Wilson
Ailes	
Pitre	Noble
Ailes	
Berlinguette	Prodgers

Subst. St. Patrice—Roach, Dye, Denenny.

Canadiens—Cleghorn, et Couture.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Canadiens, Berlinguette	7.20
2—St. Patrice, Wilson,	2.00

2ème Péridoe

3—Canadiens, Cameron,	5.50
4—Canadiens, Lalonde,	4.10
5—Canadiens, Lalonde,	2.00
6—Canadiens, Cameron,	.15
7—Canadiens, Lalonde,	4.00

3ème Période

8—St-Patrice, Noble,	1.45
9—Canadiens, Cleghorn,	16.50

LA DÉCISION SERA CONNUE

CALDER FERA UNE DECLARATION AU SUJET DE LA SERIE MONDIALE.

Les mogols de la H. H. L. se réunissent à Montréal, aujourd'hui et on s'attend à ce que le président Calder fasse une importante déclaration au sujet de la prochaine série mondiale; les magnats de l'ouest, après leur assemblée d'urgence, hier, ont rédigé un rapport officiel qu'ils enverront à la ligue Nationale et dans lequel, ils feront connaître leurs intentions.

Comme tous les clubs de la ligue du Pacifique sont sur un pied d'égalité, il faudra au moins trois ou quatre parties pour bâcler le marathon; c'est donc dire que l'ouest, dans l'ordre régulier des choses ne pourra envahir l'Est avant le 22 ou le 24 mars, ce qui est un peu tard pour commencer à Ottawa une série mondiale. Les directeurs du club Ottawa n'ont aucune déclaration à faire, mais on apprend de source semi-officielle, que les Sénateurs consentiront à aller dans l'Ouest si la température ne baisse pas.

UN PROCES RAPIDE

La Havane, 10.—On n'entend pas à rire de ce côté-ci de la machine ronde et quand un homme est coupable, on le punit promptement. Les enquêtes sont inutiles; on demande seulement à un accusé s'il plaide coupable ou s'il est innocent et de là on conclut.

Or récemment, Adolfe Luque, cidevant de Toronto et lanceur du Cincinnati, l'an dernier, se permit de frapper l'arbitre au cours d'une récente joute. En un clin d'oeil on le traîna devant le juge qui le condamna à $100 d'amende; ses amis vinrent à la rescousse et amassèrent $500 pour payer les pots cassés.

UNE ETOILE LES QUITTE

Winninpeg, 10 — Frank Frederickson, une des plus brillantes étoiles du Falcon de Winnipeg, champion du Manitoba, a peut-être joué sa dernière partie de hoquet au Canada. Il quittera Winnipeg, le 1er avril à destination de l'Islande où il pilotera un avion de la compagnie aérienne de la localité. Frederickson fut dans l'aviation britannique durant la guerre; durant l'hiver, il sera à l'emploi de la compagnie Garder Gislason.

Frank fut le meilleur compteur de la ligue cette année.

ROUSCH SIGNERA

Cincinnati, 11. — Eddie Rousch, le voltigeur du Cincinanti National, qui revient de sa ferme à Oakland City, Indiana, annonce qu'il est prêt à apposer sa signature à un prêt à apposer sa signature à un ra lieu au camp du club à Miami, Floride.

ROCKLAND VICTIME DU HASARD HIER

LES MUNITIONS GAGNENT A UN SCORE DE 2-1— QUINN ET ROOS AVEC ROCKLAND.

La température d'hier, n'était guère favorable à une joute mouvementée et cependant la joute Rockland Munitions au Rideau n'a pas manqué d'intérêt. Les visiteurs s'amenèrent ici avec des intentions malveillentes à l'égard des Obusiers, mais peu leur concédaient des chances, à cause des récents succès de la troupe de Lowery; Payer, Dallaire, Dion, Cameron et le reste du troupeau étaient au bercail quand Gill et Miller donnèrent le signal des hostilités, mais la gérance crut bon d'aligner deux étoiles locales au début de la randonnée; elle envoya donc Jack Quinn et Roos au feu; ces gars-là se sont bien démenés, mais il est évident que les Rocks auraient pu se passer d'eux et donner une aussi bonne démonstration. Chacun a droit à son opinion cependant et les visiteurs avaient confiance en ces hommes-là.

Or la joute, après une randonnée sur une surface molle qui dégénerait en des mares d'eau à de certains endroits, se termina à un score de 2-1 pour les Obusiers.

LOCAUX SE MENAGENT

N'allons pas conclure que les Rocks aient plié facilement: loin de là, ils ont lutté avec l'énergie du désespoir contre des individus habitués à la surface du Rideau et jusqu'à la dernière séance, ils eurent l'avantage.

Dans la première période, les visiteurs comptèrent l'unique point grâce à une descente de Roos; dans la deuxième, Boucher égalisa les chances à la suite d'une belle course, puis les Obusiers craignant une dégelée se replièrent sur leur défense et laissèrent à Boucher et Duggan, le soin de bombarder Dion dont le travail a été toute une révélation. Finalement, Boucher bâcla l'affaire vers la fin de la dernière session.

O. Payer, Dion et les Dallaire ont été supérieurs à leurs adversaires, hier soir, quoique Gorman, Boucher, Duggan et McCann aient réussi à maintenir leur réputation.

Les Equipes:

Munitions	Rockland
Buts	
Byrne	Dion
Point	
Gorman	E. Dallaire
Couvert	
Magurn	Roos
Centre	
Boucher	A. Dallaire
Ailes	
Duggan	M. Quinn
Ailes	
McCann	O. Payer

Subs.— Munitions: F. Lowery, W. Spence, T. Lowery; Rockland, Louisseize, Cameron, Lafleur, St-Denis, Richard, Lavergne, Tranchemontagne.

Arbitre: Dave Gill; Juge Joe Miller.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Rockland, Roos,	4.00

2ème Période

2—Munitions, Boucher,	4.00

3ème Période

3—Munitions, Boucher,	17.00

UNE NOUVELLE ÉTOILE

RUTH A UN ADVERSAIRE FORMIDABLE— UN RUDE GAILLARD.

Jacksonville, Flor., 9.—La dernière trouvaille du printemps dans le camp des New-York Américains consiste dans un nouveau "Babe" Ruth. Le prénomène en question est Bobbie Meusel, qui vient de la Côte du Pacifique. Il a pris part, hier, à sa première pratique. Meusel a excellé Ruth lui-même en poids et en vitesse, et on attend de grandes choses de lui s'il continue comme il a fait, hier. Il mesure plus de six pieds et pèse plus de 200 livres.

Son attitude au bâton rappelle celle de Hans Wagner mais il frappe encore avec plus de force. Même Ruth a paru abasourdi de voir le gros Meusel frapper la balle dans toutes les directions. C'est au troisième but que Meusel a excellé du côté défensif. Il était aussi solide qu'un Gibraldar, couvrant les arrêts à gauche, à droite, et s'arrêtant des "grounders" les plus difficiles. Il lançait la balle au premier par en-dessous, par en-dessus, bref de n'importe quelle manière. Il a aussi fait excellente figure au premier.

UNE PATINOIRE A TIMMINS

Timmins, Ont., 10— Le hoquet a traversé une saison prospère dans le district, malgré la faiblesse relative des clubs en scène. On projette de construire ici une patinoire capable de contenir quatre mille spectateurs et les locaux se préparent à mener une ronde endiablée dans les séries du Nouvel Ontario, l'an prochain.

WOOD REVIENDRAIT

Nouvelle-Orléans, 9.—Joe Wood, le vétéran du Boston Américain, aujourd'hui voltigeur des Indiens de Cleveland annonce qu'il peut jouer à n'importe quelle position et il a demandé à Tris Speaker de lui donner une chance dans la boîte. Speaker laissera le fameux lanceur choisir la position qu'il préfère.

A LA HAVANE

Buster Clark (Wilson) 6-1; Arthur Middleton (Chiavetta) 8-5; Phedoden (Murray) au pair; Belle of Elizabethtown (Murray) 5-2; Rey Ennis (Fletcher) 5-2; Solid Rock (Mangan) 4-1.

UNE ETOILE



OMER PAYER, le fameux ailier du Rockland dont le travail a été tout à fait extraordinaire cet hiver. Il a compté 21 points des 43 encaissés par son club, au cours de la saison, il n'a pas été coupable d'un seul délit sérieux. Il a brillé contre les Munitions hier soir.

GEO. CARPENTIER A UN "BOSS"

SON EPOUSE DETESTE LA BOXE ET APPLIQUE LES FREINS

Paris, 11. — La nouvelle que Georges Carpentier se retirerait de l'arène après son combat avec Jack Dempsey, pour le championnat du monde, a été la première déclaration faite par Mme Carpentier, après son mariage.

"Je déteste la boxe et je ne puis comprendre que des femmes se délectent à ce spectacle", dit la nouvelle mariée. "Je ne pourrais voir quelqu'un frapper Georges sans souffrir beaucoup et je serais heureuse lorsqu'il renoncera à la boxe. Je pars en voyage de noces en Amérique, mais je n'assiterai pas au combat."

Seuls les parents et les amis intimes ont assisté à la cérémonie du mariage civil. Les invités à la cérémonie religieuse d'hier et au dîner qui a suivi, étaient les mêmes.

Tout le monde paraissait heureux, particulièrement les parents du marié et François Descamps, son gérant.

Carpentier et sa femme sont partis, hier, pour faire un voyage en auto. Ils se rendront au Hâvre où ils s'embarqueront pour l'Amérique.

SALUONS L'OTTAWA CHAMPION DE 1920

LES SENATEURS ONT ETABLI UN RECORD DANS LA DEUXIEME SERIE.

Le rideau baisse sus la dehnière scène du combat gigantesque qu'a livré l'Ottawa dans la deuxième série de la N. H. L. Le rideau baisse et les Sénateurs sourient, car ils ont obtenu un succès phénoménal: toutes leurs parties, à l'exception de deux, ils les ont gagnées haut la main et les critiques reconnaissent en eux une troupe dont tout l'est canadien a raison d'être fier. Dans ce dernier marathon, nos guerriers ont encaissé dix victoires et n'ont essuyé que deux revers, dont le dernier dans une joute sans importance disputée à Québec. Ils ont battu les équipes les plus redoutables et lorsque la situation s'assombrissait quelque peu, ils ont su donner un nouveau coup de collier et remettre l'entrain dans le camp. Nous donnons ici le record de la troupe au cours de la deuxième série.

UN BEAU TRIOMPHE

Fév.	4	Ottawa	5 à Québec .. 0
Fév.	7	Ottawa	3 vs Toronto . 4
Fév.	11	Ottawa	4 vs Canadien . 3
Fév.	14	Ottawa	3 à Canadien. 2
Fév.	18	Ottawa	9 vs Québec .. 3
Fév.	21	Ottawa	5 à Toronto . 3
Fév.	25	Ottawa	6 vs Canadien . 3
Fév.	28	Ottawa	1 à Toronto . 0
Mars	3	Ottawa	7 vs Toronto . 4
Mars	6	Ottawa	4 à Canadien. 3
Mars	8	Ottawa	11 vs Québec .. 6
Mars	10	Ottawa	4 à Québec .. 10

Pour..... 62 Ctre.... 41

Moyenne de points: 602.

LA CROSSE EN ONTARIO

Toronto 10. — Quoique les nominations au bureau de direction de l'association de crosse amateur d'Ontario ne soient closes que le 27 mars, on a déjà reçu les noms de plusieurs candidats. Ce sont: présidence, Bert Booth, Orangeville; 1re vice-présidence; Léonard Smith, Toronto; trésorier, Jas. Labett, Toronto; exécutif, Bob McKay, Wingham; F. S. Coombs, Toronto; Percy Parliament, Toronto.

L'Aylmer reçoit la visite du Pembroke demain soir pour la dernière partie de la série qui décidera du championnat de la vallée et de la possession du trophée du Citizen.

LES TAILLEURS TIP TOP FERONT UNE OFFRE SPÉC.

SAMEDI ET LUNDI, LES 13 ET 15 MARS, DES CHEMISES SERONT DONNEES GRATIS AVEC CHAQUE COMMANDE.

Samedi et lundi prochain, les tailleurs Tip Top tiendront leur Ouverture du Printemps durant laquelle ils auront en montre le plus grand étalage de tissus de printemps peu complets et pardessus qui furent jamais exposés en cette ville, tous à leur prix unique de $27 sur mesures.

Pour rendre l'Ouverture du Printemps doublement intéressante, la direction de l'établissement Tip Top présentera à chaque clients 2 splendides chemises gratuitement, des chemises ne valant pas moins de $3.00 chacune.

Ils désirent qu'il soit bien compris que le fait que les chemises sont données à titre gratis ne constitue pas l'attraction pour venir. Jamais dans leur histoire les plus grands tailleurs du monde n'ont été en mesure d'offrir de telles valeurs à $27 que celles qu'ils offriront à leur Ouverture du Printemps.

Les hommes qui projettent de se commander leurs Vêtements de Printemps devraient profiter de cette aubaine. Il n'y a que trois semaines d'ici à Pâques et une commande donnée maintenant signifie l'assurance de la livraison et un choix dans le stock complet.

Une grande réclame donnant tous les détails paraîtra dans ce journal, vendredi. Surveillez-la.

QUÉBEC ÉCRASE LES SÉNATEURS

LE SCORE FUT DE 10-4.— NIGHBOR MANQUAIT A L'APPEL.

Québec, 10 — L'Ottawa a clôturé la campagne locale de la N. H. L. en essuyant une défaite qui a dû lui faire bobo puisque le résultat final fut de 10-4. Les champions sont les coqs du cirque, mais ils n'ont pas joué comme des champions hier et en l'absence de Nighbor, retenu chez lui, Joe Malone a mené une ronde endiablée, ne comptant pas moins de six points: Jeo décrocha ainsi les honneurs de la Nationale à moins que Lalonde n'établisse un record à Toronto, samedi prochain.

Mummery dans le sac local, s'est dévoué comme un prince et son travail a été vivement applaudi par l'assistance, assez peu considérable, d'ailleurs.

TOUT A QUEBEC

Les visiteurs ne furent jamais dans le concours; on eut dit qu'ils avaient négligé de se faire accompagner par leur équipe; on eut même dit des enfants d'écoles tant les locaux menaient une ronde endiablée. Vers le milieu de la première stophe, Denneny enregistra le premier point du combat après avoir reçu une passe, dès lors, les Sénateurs ressemblaient à des trente sous troués. Carpenter, McDonald, Carpenter et Malone ricochèrent quatre points et le score était 4-1 à l'intervalle.

Dans la deuxième strophe Malone compta encore, puis au milieu d'un silence complet, Broadbent déjoua Mummery et le score était 5-2 au deuxième repos. La finale fut un désastre complet au point de vue des visiteurs car les locaux enregistrèrent cinq points et n'en concédèrent que deux

La glace molle n'était guère du goût de la bande à Petie Green.

Les équipes:

Québec	Ottawa
Buts	
Mummery	Benedict
Point	
Ritchie	Gerard
Couvert	
Carpenter	Cleghorn
Centre	
Malone	Denneny
Ailes	
Carey	Broadbent
McCarthy	Darragh

Subs — Québec: McDonald, McLean. Ottawa, Boucher, Bruce.

Arbitre: Dave Power, Quebc.

SOMMAIRE:

Première période

1. Ottawa, Denneny	12.45
2. Québec, Carpenter	1.35
3. Québec, McDonald	2.40
4. Québec, Carpenter	2.20
5. Québec, Malone,	.30

Duexième période

6. Québec, Malone	4.55
7. Ottawa, Broadbent	11.05

Troisième période

8. Québec, Malone	2.43
9 Quebec, McCarthy	5.35
10. Ottawa, Bruce	1.50
11. Québec, Malone	2.06
12. Québec, Malone	4.30
13. Ottawa, Clerghorn	2.22
14. Québec, Malone	.30

THORNCLIFFE A L'OEUVRE

Toronto, 11. — Il y aura des courses au Parc Thorncliffe cette saison. Le terrain et les Etablissements ont été passablement endommagés, en décembre dernier, mais tout sera réparé avant le 11 mai, date de l'ouverture de la réunion. On aura sept jours de courses avant l'ouverture officielle du Woodbine.

LE GOLF LES INTERESSE

Jacksonville, Flo., 10. — De temps à autre, des tempêtes peu intéressantes s'abattent sur la localité et empêchent les exercices des New-York Yenkees. Les joueurs ne savent que faire de leur pelure; Ruth Shawkey et Pratt font du golf, tandis que les moins ambitieux jouent aux billards.

"QUAND les Mères Economisent sur le Lait les Enfants deviennent Pâles et Maladifs"

Ottawa Dairy
Tél: Queen 1188



DE LA SENSATION À AYLMER CE SOIR

Les esprits calmes qui désirent quelques émotions n'ont qu'une chose à faire ce soir: c'est de se rendre à Aylmer à l'aréna Bourgeault pour assister au premier combat d'une série qui décidera du championnat de la ligue Manufacturière. La Hull Iron et le Nickel sont sur un pied d'égalité dans le tournoi avec une seule défaite dans leur coffre-fort et chaque fois qu'ils se sont rencontrés, il y eut plus d'émotions qu'à une séance parlementaire quand on prend le vote sur l'importante question des élections.

Et si l'on parle de l'amitié entre les deux équipes, eh! bien on perd son temps, puisqu'elle est si mince que nous en pleurons de tendresse.

DES COPAINS REDOUTABLES

Les paris, nous dit-on, se font nombreux sur le résultat de la randonnée et jusqu'à présent, on n'a pas encore choisi le favori. La Hull Iron dispose d'une fameuse organisation quand elle a sous les drapeaux, des assassins de la trempe des Ladouceurs, de Gratton, Moran McDonald, Lafortune et autres; n'oublions pas que ces gars-là sont en condition parfaite et qu'ils n'attendent que l'instant fixé pour le massacre.

D'autre part, avec Gauthier, Archambault Church, McCullough, Foster, Sabourin, Duval, Kelly et Routliffe, la gérance des Millionnaires est bien fortifée. Oscar Robitaille nous assure qu'il obtiendra ce soir un avantage assez considérable pour ne pas craindre la joute de retour.

Une coupe sera donnée aux champions du cirque.

Armando Marsans, le cubain, cidevant du Cincinnati National et du New-York Américain démarrera avec les Boston Red Sox, cette anne. Il a apposé sa signature à un contrat et il est déjà au camp d'entraînement.

ITALIEN ET BELGE MENENT

New-York, 10. — Maurice Brocco et Charles Deruyter, la combinaison italo-belge, mènent la ronde dans la course de six jours; quoiqu'ils n'aient pas abaissé le record établi par Lawson et Drobach en 1914, ils se maintiennent dans le concours avec l'avantage d'un tour sur leurs concurrents.

Les équipes suivantes ont perdu un tour: Goulet-Magin, Egg-Madden, Coburn-Kopsky, Baysse-Speissens, Lang-Chapmen; Spencer-Drobach, Kaiser-Hill, Godivier-Van Nek, Dupuy-Hanley.

Les équipes suivantes ont perdu deux tours: Bello-Madona; Weber-Stachle; Bowker-Bowker, Byron-Markley.

TORONTO S'EST ILLUSTRE

Toronto, 11. — Le Varsity de Toronto a remporté de brillants succès dans le sport intercollégial. Les fameux guerriers aux couleurs "bleu-blanc" ont décroché le championnat au hoquet, à la balle au panier, au tennis à la nage, au ballon intermédiaire et au hoquet junior.

WILL MULLIGAN BRILLE EN GEORGIE

UN EX-HULLOIS EST INSTRUCTEUR DE GLOF DANS LE SUD.

Brunswick, Géorgie, 10. —Willie Mulligan, un joueur de golf de renom et un instructeur au club de Jekly Island, ici est en train de se tailler une fameuse réputation. Mulligan est un Canadien; il habitait la ville de Hull, Québec, rue Maisonneuve, '4, avant d'envahir la Floride et les Etats environnants. Ses amis apprendront avec plaisir qu'il est ici à titre d'assistant de Karl Keffer, le champion du Canada au golf; c'est sa troisième saison dans nos parages et son travail est tout à fait supérieur.

DE VIEUX AMIS

Mulligan s'en fut en Floride dans le but de s'inscrire dans plusieurs tournois importants et il émerveilla les critiques qui étudient le golf sérieusement. Il était assitant-instructeur professionnel avec Karl Keffer qu'il accompagna au club de Jekly Island, ici. Keffer remplit les mêmes fonctions qu'il remplissait au club Royal Ottawa, alors qu'il prit Mulligan sous sa tutelle il y a six ans.

Peu à peu le Hullois fit de tels progrès qu'il devint assistant-instructeur et durant ses trois hivers dans le Sud, il s'est toujours fait remarquer par son travail sur le gazon.

LES CHAMPIONS INTERALLIES

Comme tous les pugilistes qui nous reviennent d'Europe, après le grand conflit, réclament un titre de champion, les mogols de la boxe ont décidé de fixer une fois pour toutes les véritables champions. On comprend facilement que ce ne soit pas une tâche très facile, puisqu'il faut considérer sérieusement les prétentions de chaque individu, étudier son record et le comparer à d'autres experts ambitieux.

Le comité athlétique de l'armée américaine qui organisa le grand tournoi militaire en France reconnait comme champions interalliés les messieurs suivants:

Poids-coq, "Digger" Evans d'Australie; poids-plume, Louis de Ponthier, France; poids-léger, Benny McNeill, Philadelphie; poids-welter Joe Attwood, Canada; poids-moyen, Eddie Eagan, aujourd'hui instructeur de boxe à l'Université Yale; poids-lourd léger, Spalla, Italie; poids-lourd, Bob Martin, d'Akron, Ohio, que la Légion Américaine veut faire reconnaître comme champion de l'univers.

SEATTLE VAINQUEUR

Seattle, 10. — Seattle a triomphé de Victoria à un score de 5-1, ici ce soir. Le résultat laisse Seattle sur un pied d'égalité avec Vancouver et il faudra détailler pour décider des honneurs de la série.

Les Vétérans des Dodgers ont été rossés par les débutants à un score de 3-2, hier. Les recrues font de l'excellent travail et la gérance est émerveillée du matériel qu'elle a sous la main.

(Suite à la 5ème page)



TAILLEURS TIP TOP
CONFECTIONE $27 FAIT SUR MESURE
202 SPARKS ST. OTTAWA

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

8ième Année — No 59. OTTAWA, JEUDI, 11 MARS 1920. 2 SOUS LE NUMÉRO

UNE RÉSOLUTION

Monsieur Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères, a déposé à la Chambre l'avis d'une résolution conçue dans ces termes:

"Attendu que la langue française est officielle à la Chambre des Communes;

"Attendu qu'un grand nombre de discours sont prononcés en français;

"Attendu qu'il est important que tous les députés soient tenus au courant de ce qui se dit au parlement;

"Attendu que la très grande majorité des députés de langue anglaise ne comprennent pas le français;

"Attendu que les discours prononcés en français ne paraissent pas en anglais dans les débats de la Chambre, si ce n'est dans les débats revisés six ou sept mois après coup, alors que les discours prononcés en anglais sont traduits en français le lendemain dans le "Hansard";

"La Chambre est d'avis que la traduction des discours français devrait se faire immédiatement et qu'elle devrait paraître dans l'édition non revisée des débats de la Chambre qui suit immédiatement la séance."

Cette résolution est des plus importantes et devrait être adoptée. Cependant il n'est pas certain qu'elle le soit, à cause de la mentalité de la majorité de la Chambre et, surtout, à cause du soin que nos députés canadiens-français ont pris de ne pas rendre nécessaire cette traduction des discours français.

"La Presse' de samedi dernier publiait un article d'un correspondant d'Ottawa et, dans le sous-titre on lisait les mots suivants: **"Ne mêlons pas le patriotisme aux affaires"**. La dernière partie de l'article se lisait comme suit:

"Sir Wilfrid Laurier se faisait très rarement entendre en français, et il en donnait pour excellente raison que si on voulait qu'il pût rendre des services à Ottawa, il était nécessaire qu'il pût être compris de la très grande majorité de ses auditeurs, ce qui n'était possible qu'en optant pour l'anglais de préférence au français.

"En somme, et pour peu qu'on y songe, ce serait là une application comme une autre de l'axiome courant et commode qu'il ne faut jamais, au grand jamais! mêler le patriotisme aux affaires."

* * *

C'est la popularisation de plus en plus grande de cet axiome qui fait que la langue française devient quantité négligeable au Canada quoiqu'elle soit une des deux langues officielles et la langue de près d'un tiers de la population totale.

"Ne mêlons pas le patriotisme aux affaires", disent les gens qui veulent toucher le prix plus ou moins élevé des concessions désastreuses; "ne mêlons pas le patriotisme aux affaires", disent les bonnes âmes qui ont toujours peur de se tenir debout et qui s'arrondissent le dos quand elles se trouvent devant un Anglais. C'est un principe commode. Il dispense de tout effort, de toute revendication et permet aux Anglais dont le patriotitsme est celui des affaires, de mettre de côté lentement, mais sûrement, la langue française et ceux qui la parlent.

"Sir Wilfrid Laurier se faisait très rarement entendre en français...", dit la "Presse". C'est malheureusement trop vrai. Si le premier ministre ou le chef de l'Opposition avait "daigné" parler français quelque fois, on se serait peut-être intéressé à savoir si ses discours étaient traduits, dans le "Hansard", avant sept ou huit mois.

Non, on laissait le devoir de parler français, aux députés nouveaux, et personne ne se souciait de savoir si ces discours étaient traduits ou non.

* * *

Prenons un cas concret. Si M. Ernest Lapointe eut parlé français, mardi soir, n'est-il pas certain que les députés de langue anglaise eussent été plus disposés à voter en faveur de la résolution de M. Archambault?

M. Lapointe ne parlera jamais en Chambre sans exciter l'attention et la curiosité de tous. S'il parle français, on s'efforcera de savoir ce qu'il dit et on prendra les moyens de le savoir.

S'il parle anglais, si MM. Lemieux, Bureau, Béland et tous les principaux députés de langue française parlent anglais, quel intérêt les députés de langue anglaise auront-ils de demander la traduction anglaise des "autres" discours français?

"Or, ceux qui viennent ici à titre de représentants du peuple, dit encore la "Presse", n'ont guère le souci ni l'envie de prononcer des discours académiques devant une Chambre qui serait aux trois quarts vide....".

Comme nous l'avons déjà dit, tous les discours qui se prononcent à la Chambre, anglais comme français, ne sont que des "fleurs académiques" pour la galerie et le peuple. Il n'y a pas un seul député qui puisse se vanter d'avoir changé l'opinion d'un "seul" adversaire par un discours ou vingt discours.

D'un autre côté, les députés de langue française ont, pour devoir principal de défendre la constitution du Canada en ce qui concerne les droits de ceux qu'ils représentent. Si, pour une raison ou une autre, ils laissent périmer des droits sacrés et fondamentaux, ils sembleraient méconnaître leur devoir.

M. Archambault demande que les discours français soient traduits en anglais comme les discours anglais sont traduits en français. Si l'on veut que cela se fasse, il faut qu'on rende la chose nécessaire en parlant français. Il faut que les députés anglais eux-mêmes sentent le besoin d'une telle traduction et cela ne peut se faire que si les chefs de langue française ont le courage de parler français comme les plus humbles députés.

Un député peut prononcer un beau discours, mais en parlant anglais, il contribue à donner du travail à des fonctionnaires de langue anglaise et à faire diminuer le nombre des fonctionnaires de langue française, et... il ne "mêle pas le patriotisme aux affaires" tout comme si cela était possible sans répercussion sur nos droits les plus sacrés.

J.-Albert FOISY.

MGR E. J. LÉGAL

Les dépêches de ce matin nous apprennent la mort de S. G. Mgr Emile Joseph Legal, archevêque d'Edmonton, survenue hier matin après une maladie assez longue.

Mgr Legal est né en France il y a 70 ans, fut ordonné prêtre en 1874 et entra dans la congrégation des Oblats en 1880. L'année suivante il vint au Canada et commença ses missions chez les sauvages Pieds-Noirs de la province de l'Alberta. Il devint coadjuteur de S. G. Mgr Grandin en 1897 et lui succéda en 1902.

Mgr Legal a donc passé toute sa vie dans le ministère si dur et si pénible des missions chez les sauvages. Après qu'il fût évêque comme avant, il n'a pas cessé un seul instant, tant que ses forces le lui ont permis, de s'acquitter de cette tâche qui lui était si chère et pour laquelle il avait quitté son pays et sa famille.

Depuis longtemps déjà la maladie le minait et avec lui disparaît une des plus belles figures de l'Eglise de l'Ouest.

Au clergé et aux fidèles de son diocèse qui ont bénéficié de sa direction énergique et paternelle, à sa communauté, qui perd un de ses membres les plus méritants et les plus dignes, le "Droit" offre ses plus sincères sympathies et le tribut de ses hommages.

J.-A. F.

SITUATION LAMENTABLE

Nous avons reçu, il y a quelques jours la lettre suivante:

"L'an passé, à pareille date, j'étais institutrice dans un village situé sur les bords de "La Lièvre". J'avais sous ma direction cinquante-deux élèves de cinq à dix ans, vingt-huit filles, vingt-quatre garçons. Je restai avec eux trois ans pour le joli salaire de $225. En juin dernier, je demandai une augmentation; on me la refusa, croyant que je resterais quand même, et donnant pour raison que j'avais eu la prime de $20.00, et que tout était trop cher. Je partis... On me trouva une remplaçante à la fin d'octobre, mais on fut obligé de lui donner $300.00. Cela me fit pleurer (je suis femme!) et je vins chercher fortune à la ville car je trouvai l'enseignement trop ingrat pour reprendre une autre classe. J'obtins une place de caissière dans un magasin de meubles où j'ai $10. par semaine: je travaille de 8½ heures à 6 heures et le samedi soir jusqu'à 10 heures. A cet emploi, j'ai souvent occasion de voir des chèques de $20., $30. et plus, donnés par tel et tel département du Gouvernement en bonis pour le haut coût de la vie à des personnes qui gagnent $60. à $90. par mois"...

Et notre correspondante continue sa lettre en posant plusieurs questions, auxquelles elle nous demande de répondre et dont voici la substance:

Pourquoi le travail intellectuel est-il si peu rémunéré?

Pourquoi ceux qui gagnent peu en travaillant beaucoup, ne reçoivent-ils pas, eux aussi ces indemnités de vie chère dont, plus que personne, ils auraient besoin?...

Elle touche là à un des problèmes les plus douloureux de la société actuelle où tout est matérialisé au point que l'effort musculaire a, seul, une valeur, tandis que la production intellectuelle est dépréciée, où, comme le remarquait un confrère en juxtaposant deux annonces, on garantit un salaire de $25.00 à un professeur de latin et un salaire de $40.00 à un cireur de bottes, où une laveuse de vaisselle gagne trois fois le salaire d'une institutrice...

De deux jeunes gens qui sortent de la même école primaire, l'un va entrer en apprentissage et, au bout de deux ou trois ans, gagner un salaire d'homme, l'autre continuera ses études, travaillera six, sept, dix ans à acquérir une valeur intellectuelle, pour s'estimer heureux, au bout de ce temps, de végéter avec un salaire moitié moindre que celui de son camarade d'école.

C'est évidemment lamentable et tous les travailleurs intellectuels ont à faire face aux mêmes difficultés.

Cette situation n'est pas à l'honneur de la société moderne qui s'enorgueillit tant de ses lumières!

Luc BERARD.

LES GAZ MEURTRIERS

Un ministre du cabinet britannique a déclaré à Westminster, il y a quelques heures, sur autorisation expresse de son gouvernement, que "les autorités militaires anglaises ne se proposent pas d'employer les gaz meurtriers contre les tribus de la frontière de l'Inde, sauf en cas de représailles". Ces tribus, si hostiles soient-elles à l'Angleterre et à ses troupes sont, au dire des experts militaires, à peine armées, et incapables de mener une guerre à l'européenne. Faut-il entendre, par les "représailles" que pourrait exercer l'armée anglaise, que cela signifie qu'elle n'emploiera les gaz que contre les tribus qui s'en serviraient? En ce cas, ils ne serviront jamais. Au reste, l'armée anglaise aux Indes a déjà à sa disposition, contre les tribus de l'Afghanistan et même contre la population des Indes,—elles l'ont appris à leurs dépens,—des aéroplanes, des grenades, des bombes dernier modèle et des mitrailleuses capables de niveler mille hommes en trois minutes. L'emploi des gaz contre des tribus mal armées serait un acte de cruauté extrême, ou une preuve de "civilisation" trop avancée.

(*Le Devoir.*)

PETITE CORRESPONDANCE

Le Canadien—Votre envoi a été reçu. Il n'a jamais été question de ne pas le publier; il devait paraître demain. En général, nous préférons, dans ce genre une note plus précise et plus objective, le plus brève possible.

AU PARLEMENT

(Par CHARLES GAUTIER)

Le 10 mars 1920.

Le calme plat a succédé à la tempête. Une séance terne a fait suite au débat mouvementé d'hier, au cours de laquelle haines de personnes et haines de race se sont donné libre cours. L'impression générale est qu'il aurait mieux valu, pour l'honneur du Parlement et des députés en cause, que de tels incidents ne se fussent pas produits.

A la séance d'aujourd'hui, les ministres ont répondu aux nombreuses questions accumulées par les députés depuis le commencement de la session. En répondant à ces questions, les ministres ont donné quelques informations intéressantes. C'est ainsi que sir George Foster a répondu à M. Casgrain que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire imprimer dans les deux langues les timbres, les billets de banque et les monnaies où s'affiche en ce moment la seule langue anglaise. La brève réponse de sir George Foster, montrant à la fois une ligne de conduite déterminée et un grand désir de ne pas soulever de discussion embarrassante sur ce point, prouve que les défenseurs de la langue française auront fort à faire s'ils veulent que leur langue soit mise sur le même pied dans tous les domaines du service fédéral.

QUESTIONS ET REPONSES

J. H. Sinclair, Antigonish, apprend que le bureau des commissaires du service civil a fait 4,176 nominations permanentes et 22,954 nominations temporaires depuis la signature de l'armistice. Plusieurs milliers de soldats de retour du front sont au nombre de ceux qui ont été employés temporairement.

Le gouvernement annonce à M. Pius Michaud, Victoria, N.-B., que le Canada a payé $7,543,550 durant l'exercice fiscal terminé le 31 mars dernier, pour intérêts sur prêts contractés aux Etats-Unis. Il n'y a pas eu de change payé sur ces intérêts.

M. J. Demers, Saint-Jean, est informé que le recrutement total en Canada au 31 décembre 1918, à l'exclusion du service naval, était de 591,472. En comptant les Canadiens qui se sont enrôlés en Angleterre; les réservistes anglais et alliés, le grand total de l'enrôlement a été de 628,964.

Le gouvernement dit à M. Pius Michaud que 6,137,643 boisseaux de blé ont été exportés aux Etats-Unis en 1919. Au cours de la même année 61,723,631 boisseaux ont été expédiés en Europe, dont 20,040,960 sont passés par les Etats-Unis.

M. W. Duff, Lunenburg, est informé que le rapport de la commission internationale des pêcheries est actuellement à l'étude avec le gouvernement américain. Sur cette commission le Canada était représenté par sir Douglas Hazen, MM. G. J. Desbarats et William A. Found. Cette commission a coûté au pays $5,593. Elle a cessé d'exister.

En réponse à une question de M. G. Parent, le gouvernement annonce que les dernières listes électorales préparées dans Glengarry ont coûté $3,533; Québec est, $5,781; Carleton, $2,615; Assiniboine, $4,043.

M. Pierre Casgrain, Charlevoix, est informé que le rapport de l'amiral Jellicoe, déposé à la Chambre des Communes, est actuellement à l'étude par le gouvernement qui fera plus tard connaître sa politique à ce sujet. L'amirauté a envoyé Lord Jellicoe à la demande des gouvernements des Dominions qui avaient besoin d'un officier expérimenté pour faire une enquête sur des questions navales.

M. A. Désaulniers, Champlain, apprend que le Canada depuis le 11 novembre 1918 a fait des prêts aux pays étrangers suivants: Italie $6,300,301, à 5½ p.c., remboursables le 31 décembre 1923; Grèce, crédit accordé jusqu'à 25 millions pour achats en Canada à 5½ p.c. payables le 30 juin 1920; Belgique, crédit jusqu'à concurrence de 25 millions à 5½ p.c., garanti par des obligations déposées à Londres à l'ordre du ministre des Finances; Roumanie, 25 millions pour achats en Canada, dont $22,542,223 ont été dépensés; France, crédit de 25 millions pour achats de produits canadiens durant une période expirant le 31 décembre 1919. $5,519,047 ont été employés sur cette somme.

L'hon. M. Rowell, dit à l'hon. M. Murphy que le gouvernement ne sait pas que les Communes britanniques ont été empêchées de prendre une décision concernant l'envoi d'une mission au Vatican parce que les Dominions n'avaient pas répondu à l'invitation qui leur avait été faite d'exprimer leur avis sur la question. Le gouvernement canadien n'a pas répondu parce qu'il ne possédait pas les renseignements nécessaires.

Sir George Foster dit à M. E. B. Devlin, Wright, qu'aucune somme n'a été fixée encore comme dépense de guerre que le Canada devra exiger de l'Allemagne.

M. Pierre Casgrain demande: "Est-ce l'intention du gouvernement de mettre en vigueur la loi sur les profits de guerre? Sir Henry Drayton répond que les renseignements demandés seront donnés dans le discours du budget. M. Casgrain apprend aussi, de l'hon. M. Ballantyne, qu'aucun steamer ne remplacera le Champlain sur la route Malbaie-Tadoussac.

Le gouvernement annonce à M. Murphy qu'une somme de $6,954,116 a été dépensée pour la construction du nouveau palais législatif en date du 28 février dernier. La commission payée aux entrepreneurs est de 8 p.c. jusqu'à $4,000,000; 7 p.c. sur un million supplémentaire. Les architectes recevront 5½ p.c. jusqu'à concurrence de 5 millions.

Le ministre de la Justice dit à M. Casgrain que les sujets aubains ou ennemis détenus dans les différents camps du Canada qui n'ont pas été rapatriés ont été remis en liberté dans le pays.

M. Archambault, Chambly-Verchères, demande: "Le gouvernement sait-il que "Ti-Noir" Desjardins a été arrêté à Hull il y a un mois pour tentative de meurtre et a été mis en liberté provisoire en attendant son procès. Le gouvernement a-t-il fourni le cautionnement à sa cause".—M. Doherty répond: Non!

M. Casgrain demande: "Est-ce l'intention du gouvernement d'émettre à l'avenir des timbres-poste bilingues, et sinon, pourquoi? Il pose la même question à propos des monnaies et des billets de banque.

Sir George Foster répond verbalement que le gouvernement agira comme à l'ordinaire à ce sujet. Ceci veut dire que la demande est refusée.

LA CRISE DU COMBUSTIBLE

M. Burnham a présenté la résolution suivante ayant trait à l'augmentation du prix des denrées et de la rareté du combustible:

"Attendu que l'augmentation du prix des denrées place un grand nombre de Canadiens dans une situation précaire; attendu que la question du combustible atteint l'état aigu dans plusieurs régions du pays; il est, de l'avis de la Chambre, désirable que le gouvernement fixe un temps pour la discussion complète de ces questions, afin que le peuple soit protégé, et que la paix et l'ordre soient maintenus."

M. Burnham en a profité pour condamner le libre-échange. Le libre-échange ne remédierait pas à la situation; il ne ferait que l'aggraver. Les dernières grèves de charbon ont menacé le Canada d'une disette de charbon. Il faudrait que le gouvernement fasse faire des recherches scientifiques afin d'obtenir un plein rendement de l'alcool, que M. Burnham considère comme la source de toute énergie.

M. D. D. Mackenzie croit que s'il y avait une route maritime de Port Arthur à l'Atlantique, le problème serait résolu. En effet le charbon mou de la Nouvelle-Ecosse pourrait être transporté à Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

M. Meighen, ministre de l'Intérieur, considère le problème du combustible comme un grave problème. D'énormes gisements de charbon se trouvent dans les terres de l'Ouest, mais il faut trouver les moyens d'exploiter ces ressources naturelles. Là est le problème auquel il faut consacrer toutes ses énergies. De plus, il faudrait trouver un marché assez grand pour faire concurrence au charbon étranger. En effet, le charbon de l'Ouest est tel qu'il ne souffre pas un long transport. La fabrication des briquettes de charbon promet d'être un succès.

Le Canada importe beaucoup de charbon à l'heure actuelle, mais M. Meighen croit que le pays pourrait se satisfaire à lui-même en fait de combustible, si jamais les Etats-Unis voulaient interdire l'exportation du combustible.

Le ministre de l'Intérieur ajoute qu'il est anxieux de voir des compagnies privées se former pour exploiter la tourbe et les puits de pétrole. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour encourager ces entreprises afin de donner au Canada l'indépendance économique.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES

M. Burnham a ensuite présenté la résolution suivante au sujet de la journée de huit heures:

"La Chambre est d'avis qu'il est désirable, dans la mesure de la juridiction du Parlement, d'établir immédiatement une journée nationale de huit heures de travail, sujette seulement à l'entreprise expressément privée."

M. Burnham est favorable à la journée de huit heures parce qu'elle a été adoptée par la Conférence de la Paix et par la Conférence Internationale de Washington.

M. Stevens est en faveur du projet de M. Burnham. Il faut que la journée de huit heures soit imposée à toutes les provinces du Canada afin que les conditions ouvrières soient les mêmes de l'Atlantique au Pacifique, et que les industriels ne se fassent pas une concurrence inégale et injuste.

M. Proulx, de Prescott, ne croit pas à la plausibilité d'imposer la journée de huit heures à toutes les catégories d'ouvriers. Que le gouvernement ne fasse pas de législation dans ce sens, mais qu'il laisse cela à l'initiative des entreprises privées. Une journée nationale de huit heures nuirait fort aux cultivateurs qui ne pourraient trouver la main-d'oeuvre nécessaire à l'accomplissement de leurs travaux.

M. Mackie, d'Edmonton, a ajourné le débat sur cette question.

(Suite à la sixième page)

Au Jour le Jour

LE CONGRES GREGORIEN

Dans les premiers jours de juin doit se tenir à la cathédrale St-Patrice, à New-York, un grand congrès de chant grégorien. Dom Mocquereau, prieur des Bénédictins français de l'île de Wight, dirigera la partie vocale tandis que les orgues seront tenues par M. Joseph Bonnet.

A eux seuls ces deux noms suffisent à donner l'idée de ce que seront ces réunions et du progrès qui pourra en résulter chez nous pour le chant d'église.

Il est réconfortant de constater la tendance de plus en plus générale vers le retour aux mélodies grégoriennes et à leur interprétation véritable.

Le congrès de New-York ne pourra que favoriser et développer ce mouvement et ce sera tant mieux.

UNE BONNE

On lit dans le *Progrès du Golfe*:

"Les reporters—de même que les typographes—dans la précipitation qui'ls doivent mettre journalièrement à l'accomplissement de leur rude et pénible métier de dénicheurs de nouvelles sont exposés extrêmement à toutes sortes de distractions parfois extrêmement amusantes pour les lecteurs.

"La dernière et l'une des meilleures est de l'*Evénement* dans le compte rendu qu'il publiait jeudi du sacre de Mgr Léonard, et où l'on voit qu'il est question des "confrères de classe... du défunt."

"*Pendant la cérémonie du sacre, (nous citons l'*Evénement) *S. G. Mgr LeBlanc, évêque de St-Jean, et S. G. Mgr Forbes, de Joliette, ont assisté le nouveau dignitaire; M. le chanoine Carbonneau, M. l'abbé B. Sylvain ont agi comme diacre et sous-diacre d'honneur; MM. les abbés Enoch Lepage, curé de St-Damase, et Barromée Beaulieu, curé de Hubert, tous les deux CONFRERES DU DEFUNT, comme diacre et sous-diacre.*"

EN FAVEUR DU "DROIT"

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Les petits écoliers de St-Joseph d'Orléans, Ontario, n'oublient pas que le journal le "Droit" est l'organe dévoué de la défense contre les empiètements scolaires.

"La valeur n'attend pas le nombre des années", et, bien que jeunes, ils sont de véritables et pratiques patriotes.

OFFRANDES DES ELEVES DES ECOLES DE LA PAROISSE ST-JOSEPH D'ORLEANS, ONT., POUR LA BONNE PRESSE

Académie St-Joseph du village, sous la direction des Révéren des Soeurs Grises de la Croix

Elèves du 4ème et 5ème Cours	$2.1
Elèves de la 2ème classe	1.4
Elèves de la petite classe	0.5
Total	$4.0

Ecoles du Rang St-Jean-Baptiste

Elèves du 3ème et 4ème cours	$0.3
Elèves de la petite classe	0.7
Total	$1.1
Ecole du Rang St-François	$1.0

(A suivre)

FLECHETTE

L'Orig

Nous avons cueilli ce matin, d un journal franco-américain d'O naire soigneusement fait l'étonn nouvelle suivante:

"Québec, 5.—L'original ne doit "être considéré comme un anima "fourrures. Telle est la décision "due par le juge Choquette, de "Cour des Sessions de la Paix, d "la cause de Bastien vs Marquis. "dernier qui était accusé d'avoir "deux originaux et d'en avoir al "donné les caresses dans le bois "défendit en prétendant que l'orig "n'est pas un animal à fourrure, "qu'il était dit dans l'accusation. "juge a maintenu cette prétentio

Nous avons vu bien des origin mais comme M. Marquis, nous n'e vons jamais vus qui fussent des maux à fourrure. Nous avons des originaux qui portaient les veux longs, et une barbe touffue, c me les artistes, mais, de l'avis tous c'eut été une exagération de tuer pour leur fourrure.

Cependant, nous trouvons que juge Choquette n'a pas été très c dans son jugement, puisqu'il ne p pas de la gravité de l'accusation tée contre M. Marquis. Même un "original" n'est pas un animo fourrure, nous ne voyons pas q soit permis de le tuer. Faudra donc qu'un "original" pour a droit à la vie, convainque le mo qu'il est animal à fourrure ?

Et puis, ce double meurtre aggravé par des circonstances te bles. Lisez plutôt: "Ce dernier tait accusé d'avoir tué deux "or naux" et d'en avoir abandonné "caresses" dans le bois.

Si l'on ne considère pas le fait voir tué les deux "originaux", du moins on condamne le meurtr qui a été assez cruel pour aband ner dans un bois, les "caresses" ces deux pauvres êtres!

C'est tout de même un peu fort.

L'INDISCRET.

A quoi sert la religion

Aux nigauds qui vont répétant: à quoi sert la religion? on peut dédier ce texte traduit d'un récent numéro de la "Gazette" de Montréal.

"M. le député Cockshutt dit que les temples vides et l'ignorance de la Bible sont deux causes des malaises sociaux contemporains, au Canada. On a dit cela ailleurs et c'est probablement la vérité. Disons en passant que les églises du Québec sont généralement pleines et que, dans une certaine circonstance, il y a eu jusqu'à dix mille fidèles réunis à la fois dans une église de Montréal. Aussi le microbe des malaises sociaux paraît-il avoir fait moins de victimes dans le Québec qu'ailleurs."

On conviendra que la "Gazette" n'a jamais fait preuve de sympathies exagérées en faveur du catholicisme ou même des Canadiens français. Son témoignage n'en a donc que plus de valeur.

La magistrature

L'Hon. ministre de la Justice sollicitait dernièrement un amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique, amendement qui permettrait au gouvernement d'écarter du banc de justice les juges impotents, inamovibles suivant la législation en vigueur. La décision du gouvernement serait prise sur avis d'un conseil formé par les juges eux-mêmes.

Un confrère demande s'il ne serait pas plus à propos, dès lors que ce conseil de la magistrature serait composé, de lui donner non seulement voix consultative mais pouvoir de décision. On ferait ainsi pour les juges ce qui existe pour les avocats, une sorte de tribunal professionnel autonome de qui relèveraient, sous le contrôle du gouvernement, tout ce qui concernemait le personnel judiciaire.

Nous croyons aussi que là serait la vraie solution, car il y a une anomalie dans cette impuissance du pouvoir à retirer du banc un magistrat incapable. Ce moyen donnerait aux juges eux-mêmes toutes les garanties voulues.

SIMPLES QUESTIONS

Pourquoi ne peut-on pas gler les questions administra ves du Canada sans l'assistar de prétendus experts américai qui bouleversent tout, mettent gâchis partout et coûtent fo cher.

Pourquoi, aux yeux de certai la brutalité passe-t-elle pour la force et la bienveillance po de la sottise?

UN CURIEUX

L'école publique est un sa tuaire dont la religion ne saur être bannie.—Victor Cousin.

"Les principes religieux so mille fois plus nécessaires a mêmes que les codes civils et institutions politiques."—Cous

Nouvelles de Hull

CHEZ LES COMMIS

syndicat des employés de ma-
s tenait le huit mars au soir,
salle Notre-Dame une réunion
ours de laquelle on signala le
unanime comme le plus bel en-
siasme. On fit tout d'abord les
ions des officiers pour le ter-
920 avec le résultat suivant:
ésident, Oscar Dompierre;
ce-prés., Mastaï Villeneuve;
c., Léo Gélineau;
ésorier, Eugène Audet;
nseillers: Lionel Harper et Os-
élanger.

ne des questions les plus impor-
s que décida ce syndicat fut
de l'affiliation à l'Association
ière catholique. C'est une très
euse recrue que fait l'Associa-
et c'est un pas assurément pro-
sif vers l'association efficace
viennent de faire les commis.
union existe en autant qu'elle
it un certain nombre d'indivi-
qui concourent au même but
st la protection mutuelle sous
ses aspects. Cette union peut
er mais n'avoir que peu d'effi-
é productive si elle se tient
e des autres agglomérations
s. Voilà pourquoi on organise
onseil central pour réunir tous
roupes et leur assurer au moins
mpathie mutuelle dans les ré-
ations justes que l'on a à faire.
s commis se devaient, comme
mployés de bureau l'ont fait
, il y a quelque temps, de s'as-
la sympathie et le concours
l de tous les autres groupes de
iés réunis en association pour
otéger, et en cela obéir au dé-
lusieurs fois exprimé des Sou-
ins Pontifes.

ASSOCIATION OUVRIERE

s nouveaux groupes qui se joi-
t à l'Association ouvrière ca-
que donnent une influence et
force toujours grandissantes à
organisation. Si l'Association
ière existe depuis plusieurs an-
déjà, si elle a vu des jours que
ondateurs ont droit de quali-
de sombres, elle peut se vanter
urd'hui d'être entrée dans une
le prospérité absolument incon-
jusqu'à ce jour.

ondée par neuf braves ouvriers
ués de se voir exploiter avec
compagnons, et par ces cer-
s employeurs et par certaines
nisations qui n'avaient rien de
mun avec leurs croyances reli-
ses ni avec leur patrie, elle
ge aujourd'hui des racines
tous les groupes de salariés
a ville. Elle est devenue une
e qui étend sa sollicitude sur
les groupes et un centre de
ement pour tous les ouvriers
a ville désireux d'améliorer leur
ation.

SES PRINCIPES

s principes, elle les proclame
rand jour et le fait avec fierté,
les a puisés dans les sublimes
ignements de Léon XIII. La
ice et la charité sont ses deux
ds phares lumineux qui la gui-
t l'éloigne des récifs contre les-
s plus d'une organisation s'est
brisée.

lle proclame que les ouvriers
leurs droits, mais qu'ils ont
i leurs devoirs. Le capital est
elle une chose nécessaire et il
du plus grand intérêt pour les
riers eux-mêmes que l'harmonie
la plus parfaite existe entre le capital et le travail.

Le capital et le travail sont les deux grandes forces qui font la grandeur des nations; ils ne peuvent se jeter l'un contre l'autre sans que tout l'édifice social et national en soit ébranlé.

Elle demande aux patrons de bien comprendre leurs devoirs, mais elle ne tombe pas dans l'imbécile folie de ceux qui leur nie des droits. Avec les Papes, elle dit que la question sociale est avant tout une question religieuse et qu'elle ne peut se régler en dehors des lumières de la morale. Elle ne craint pas en conséquence de se proclamer catholique.

Elle comprend que l'ouvrier canadien a aussi des devoirs envers sa patrie qu'il ne peut ignorer. Il ne peut, par exemple donner son influence aux étrangers au détriment de son pays et se laisser conduire par des gens qui ne connaissent rien de ses besoins et son idéal et qui, surtout, ont la plupart du temps tout intérêt à ce qu'il soit écrasé.

ELLE DOIT GRANDIR

Si l'Association ouvrière catholique a fait des progrès immenses déjà, il faut avouer qu'elle est loin d'avoir atteint son but. Elle ne l'atteindra probablement que le jour où les ouvriers auront enfin compris la nécessité pour eux de s'unir pour se protéger.

Toutes les classes sont aujourd'hui organisées pour leur protection; seule la classe ouvrière reste inerte. Il faut dire aussi qu'elle endure les plus grandes souffrances. Que nos ouvriers sortent donc de leur sommeil et qu'ils s'organisent. Comme ils sont catholiques et fiers de leurs titres de Canadiens, ils n'hésiteront pas un seul instant à s'enrégimenter dans nos unions nationales et catholiques qui jouissent déjà d'une très grande influence.

L'Association compterait des milliers de membres, si les ouvriers de Hull voulaient comprendre leurs intérêts.

AVANTAGES

L'Association offre plusieurs avantages, mais nous n'en signalerons que deux. Elle possède un bureau de placement et mène à la coopérative. Le bureau de placement est d'une telle importance que les gouvernements ont cru absolument nécessaire d'en organiser dans toutes nos villes. Le bureau de placement est un grand pourvoyeur de travail et il n'y a pas un ouvrier qui osera nier son importance.

La Coopérative permet à l'ouvrier d'augmenter le salaire en diminuant les dépenses. Dans d'autres pays elle n'a pas seulement réussi à procurer des économies aux ouvriers, mais elle fut le seul moyen trouvé pour éviter la banqueroute nationale. L'économie que procure la coopérative constitue une augmentation de salaire que l'ouvrier peut obtenir sans faire de grève. Aux intéressés de le comprendre.

UNE ASSEMBLEE

Ce soir à 8 heures, à la Salle Laflèche, Hull, grande assemblée Avicole sous les auspices du Syndicat d'Elevage Avicole du Comté de Hull.

Que tous les amateurs de volailles s'y rendent. M. le Président du Syndicat fera connaître le but du Syndicat, ce que d'on désire des amis de Hull et comment ils peuvent devenir membres du Syndicat et bénéficier des avantages.

AVIS AUX INTERESSES

La râfle d'un cheval chez M. Jos. Marcoux qui devait avoir lieu le 11 mars est remise au 15 avril.

A LOUER

Haut de pharmacie à louer, sept chambres avec chambre de bain, angle des rues Dupont et Hôtel de Ville, Hull. S'adresser au Dr Aubry, rue Principale, Hull. 58-60

AVIS

Toutes les personnes désirant faire fumer des jambons, pourront s'adresser chez H. Monette, boucher, angle des rues Dupont et Papineau où à 147 rue St-Laurent, Hull. Tél. Sh. 2051. 57-58

ATTENTION

Ne vous amusez pas à payer loyer; venez nous voir, nous vous vendrons une maison ou bien un terrain dans Wrightville, la plus belle partie de la ville. Nous avons des maisons de $950.00 à $8,000.00 avec terrains compris, comptant ou par paiement faciles.

Venez nous voir.

DALPE FRERES
215 Montcalm, Hull.

PONT FERME

Nous extrayons de la "Gazette Officielle de Québec" les raisons suivantes entraînant la fermeture du pont Alonzo Wright:

PROCLAMATION

Charles Lanctot, Assistant-procureur Général,

Attendu qu'il appert d'un rapport en date du 18 octobre 1917, de M. Ivan Vallée, ingénieur, et spécialement délégué par le ministre des travaux publics et du travail pour faire l'inspection du pont de l'Alonzo Wright Bridge Co., sur la Gatineau, près des rapides Farmers, dans la municipalité de la partie Est du canton de Hull, Co., Ottawa, que le dit pont est dangereux pour le public voyageur et que l'Alonzo Wright Bridge Co., l'a fermé comme tel le 1er août 1917, ne pouvant faire les réparations mentionnées audit rapport:

Attendu que depuis la municipalité de la partie Est du canton de Hull, dans le district d'Ottawa, a institué une action contre l'Alonzo Wright Bridge Co. en vertu des dispositions de l'article 6395, des statuts refondus de Québec, 1909, et que par un jugement rendu le 3e jour de mars 1919, l'Alonzo Wright Bridge Co. a été condamné à faire audit pont, dans les deux mois de la signification du jugement rendu le 3e jour de mars 1919, les réparations nécessaires dont le défaut avait donné lieu à la poursuite;

Attendu que le dit jugement a été signifié le 7e jour de mars 1919 à la Alonzo Wright Bridge Co., que cette dernière ne s'est pas conformée au dit jugement, et que les réparations ordonnées; n'ont pas encore été faites ni même commencées;

Attendu que par un autre jugement rendu le 16 mai 1919, dans la cause susdite la compagnie défenderesse a été déclarée dissoute, que le pont en question appartient à la Couronne, pour l'usage du public, et qu'il est sujet à toutes les lois relatives aux grands chemins et travaux publics;

Attendu que le dit pont est encore aujourd'hui considéré dangereux pour la circulation du public;

A ces causes, de l'avis du Conseil Exécutif de Notre province, Nous avons réglé ou ordonné, et, par les présentes, réglons et ordonnons la fermeture du pont érigé et ordonnons la fermeture du pont érigé sur la Gatineau, près des rapides Farmers, dans la municipalité de la partie Est du canton de Hull, Co., Ottawa, jusqu'à ce que soient faites les réparations mentionnées au rapport de M. Ivan Vallée, et ordonnées par le jugement rendu le 3e jour de mars 1919 dans la cause de la municipalité de la partie Est du canton de Hull, Co., Ottawa, contre la Alonzo Wright Bridge Co., le tout conformément aux dispositions de l'article 2430, des statuts refondus de Québec, 1909.

CHEZ LES POMPIERS

Les pompiers ont été appelés, hier soir vers 7 hrs 15 pour un commencement d'incendie déclaré chez M Albert Laroche, 61b, rue Frontenac. Le feu avait été causé par la suie qui s'était amoncelée dans la cheminée, avait pris feu et avait tellement chauffée la brique de la cheminée que le bois qui la recouvrait dut s'enflammer. Les pompiers ont réussi à garder les flammes autour de cette cheminée et à les éteindre là. Les dommages se chiffrent à $200 et il y a des assurances.

LES TROTTOIRS

On a continué quand même, en dépit des avertissements des autorités, à creuser des trous dans la glace des trottoirs. Plusieurs autres plaintes ont été portées et on nous dit que plusieurs autres le seront ces jours-ci.

CHAMBRE DE COMMERCE

Ce n'est pas ce soir, mais demain soir qu'aura lieu l'assemblée de la Chambre de Commerce. Plusieurs questions importantes sont déjà à l'étude et tout indique une soirée intéressante.

COMMERÇANTS DE VEAUX

M. L'inspecteur Médéric Bourgeois a pris des poursuites contre trois commerçants qui approvisionnaient les bouchers de veaux trop jeunes et trop légers, c'est-à-dire impropres à la consommation. La loi permet d'imposer une amende de $20 par veau trop jeune vendu et c'est l'amende que M. Bourgeois demande d'imposer.

UN AUTRE CLUB

La pluie des clubs se continue tranquillement sur notre ville; rien, dit-on, ne fait prévoir d'ici quelque temps encore des changements de température. Voici le nouveau que nous annonce la "Gazette officielle de Québec" arrivée ce matin: Nous ne citons de la "Gazette" que les paragraphes principaux:

"LE CLUB DES ITALIENS, LTEE"

"Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Qeébec, il a àtà accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-quatrième jour de février 1920, constituant en corporation: Antonio Di Lallo Pietro Fuoco commerçants de chaussures, Giorgio Liberty, commerçant de fruits, de la cité de Hull, P. Q., Antonio Berotto, berbier, Guzzo Francesco, épicier, de la cité d'Ottawa, P. Q., dans les buts suivants:

"Procurez à ses membres des moyens de récréation et d'instruction pour l'esprit, et délassement pour le corps, surtout pour ses membres de nationalité italienne;

"Fonder, maintenir et gérer un club pour la commolité des membres de la compagnie, et surtout les membres italiens; se procurer une maison de club et généralement donner aux sociétaires tous les privilèges, avantages commolités et le confort d'un club;

"Exploiter des installations pour des salons de barbier, des salles de billard, de pool et de quilles, des dépôts de journaux et autres publications périodiques, des magasins de cigares, cigarettes, tabacs et de bonbons;

"Exercer en général et dans toutes ses branches le commerce de restaurateur y compris la vente de la bière, des vins et des autres boissons alcooliques en conformité avec les lois de la province de Québec, de même aussi que des eaux gazeuses, minérals, artificielles et autres breuvages et obtenir, à ces fins, une licence de club ou toute autre licence qui sera jugée avantageuse pour les fins de l'entreprise."

FEU MADAME OCTAVE FRAPPIER

Lundi soir, le 8 de ce mois, décédait à Wrightville, à la demeure de son gendre, M. Israël Ménard, Mme Veuve Octave Frappier, à l'âge de 67 ans et 11 mois.

Mme Frappier était malade depuis quelque temps, mais rien ne faisait prévoir une mort aussi soudaine. Elle est morte entourée de tous ses enfants et autres parents, après avoir reçu tous les secours de la religion.

Son service a eu lieu mercredi matin, à l'église St-Joseph, et l'inhumation au cimetière Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par ses fils et son gendre. Les dames de la Congrégation de Ste-Anne assistaient en corps et précédaient le corbillard. Les porteurs étaient MM. J. N. Montminy, McMartin, Levert, S. Charest, M. Beauchamp et A. Montminy.

Mme Frappier laisse pour pleurer sa perte, quatre enfants, dont trois fils: Octave, Joseph et Régis Frappier, de Hull; et une fille, Bertha, Mme Israël Ménard, de Wrightville; ainsi que cinq frères: Joseph, de Lowell, Mass.; Octave, de Calais, Vt; Cuthberth, Alexis et Toussaint, de Sixta, N.-Y.

Nous prions les familles Ménard et Frappier d'accepter nos sympathies de condoléances.

Les familles Ménard et Frappier désirent remercier par la voix du "Droit" toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathies, soit par offrande de messes ou bouquets spirituels durant les jours d'épreuve qu'il viennent de passer.

CE QUE LES DYSPEPTIQUES DOIVENT MANGER

EVITEZ L'INDIGESTION, L'ESTOMAC ACIDULE, LA CARDIALGIE, LES GAZ DANS L'ESTOMAC, ETC.

L'indigestion et pratiquement toutes les formes de dérangements de l'estomac, disent les autorités médicales, sont dues neuf fois sur dix à un excès d'acide hydrochlorique dans l'estomac. L'estomac acidule chronique est excessivement dangereux et les patients devraient faire une des choses suivantes.

Soit qu'ils se mettent à un régime limité et souvent désagréable, évitant les aliments qui leur causent des ennuis, qui irritent l'estomac et qui causent la fermentation d'un excès de sécrétions acidules ou ils peuvent manger ce qu'ils désirent raisonnablement et faire une pratique de contrecarrer l'effet des acides nuisibles et empêcher la fermentation des gaz, l'acidité ou la fermentation prématurée en faisant usage d'un peu de Magnésie Bisuratée à leurs repas.

Il n'existe probablement pas d'antiacide meilleur, plus sûr et plus recommandable que la Magnésie Bisuratée et on en fait un grand usage à cette fin. Elle n'a aucune action directe sur l'estomac et n'est pas un digestif. Une cuillerée à thé de la poudre ou quelques pastilles de cinq grains prises dans un peu d'eau avec la nourriture neutraliseront l'excès d'acidité qui puisse exister et empêcheront sa formation de nouveau. Ceci enlèvera toute la cause des ennuis et les mets se digéreront naturellement sans l'aide de pilules de pepsin ou de digestifs artificiels.

Procurez-vous quelques onces de Magnésie Bisuratée d'un pharmacien recommandable. Demandez-la sous forme de poudre ou de pastilles. Elle ne se présente jamais sous forme de liquide, de lait ou de citrate et sous la forme de bisurate elle ne constitue pas un laxatif. Essayez cette prescription et mangez ce que vous désirez à votre prochain repas et voyez si ceci n'est pas le meilleur conseil qu'on vous ait donné au sujet de ce que vous devez manger.

CHANGEMENT

A partir du 8 mars le salon de barbier de M. Arthur Arbique sera installé à l'angle des rues du Pont et Wright, Hull.

A VENDRE

Bonne propriété avec grand terrain 46 x 177 située 190 avenue Champlain, Hull. S'adresser 175 Maisonneuve, Hull. 59-61

OUVERTURE DE MODES

Samedi le 13 mars et les jours suivants chez Mlle L. Soublière, 109 rue Principale, Hull. Tél. Sh. 2552. 59-60

OUVERTURE DES MODES DU PRINTEMPS

Samedi le 13 courant et les jours suivants chez Madame P. Benoit, 133 rue Hotel-de-Ville, Hull. 11-12-13

BOURGET

10 mars.

Décès

Vendredi dernier, s'éteignait pieusement dans notre paroisse Mme Philias Lauzon (née Sarah Lavergne) âgée de 40 ans. La congrégation des dames de Ste-Anne perdait dans leur compagne, une femme chrétienne, modèle exemplaire pour les mères dans l'éducation des enfants. Avant de mourir, elle reçut les sacrements de notre mère la Sainte Eglise. Après avoir donné de bons conseils aux siens, elle offrit sa vie à Dieu. Elle laisse pour pleurer son départ, son époux, M. Philias Lauzon, 2 fils et 3 filles; Gérard, Charles, Léon Carmel, Anne-Marie, Bernadine, Marie Rachel; une fille adoptive Yvonne.

Son service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Bourget lundi 8 mars à 9 hrs. a.m. Etaient présents: M. Joseph Lavergne, père de la défunte, ses frères, Charles-Edouard Lavergne de Montréal, J. Bte. Lavergne de Montréal, Omer Lavergne de Montréal, Elzéar Lavergne d'Alexandria, Gustave Lavergne de Vaudreuil. Ses soeurs Mme Alonzo Allard (née Yvonne Lavergne) de L'Orignal, Mme Marius Chénier de Mont-Laurier, Mlle Thérèse Boudrias, tante. MM. Joseph Lauzon et sa famille, M. Olivier Lauzon de Clarence Creek, Ovila Lauzon d'Ottawa, M. A. Allard de L'Orignal, beaux-frères de la défunte.

Les porteurs: MM. Olivier Lauzon, Jos. Lauzon, Max. Richer, E. Richer, Ovila Lauzon, M. Legorier.

Nos sincères condoléances à la famille si douloureusement éprouvée.

Naissance

Vendredi le 5 mars, l'épouse de M. Joseph Brazeau, un fils baptisé Louis-Félicien-Eugène. Parrain et marraine M. et Mme V. W. Bélanger de Clarence Creek, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Amédée Aubry, tante.

Conférence littéraire

Notre quatrième conférence littéraire qui devait être donnée vendredi le 5 mars par M. Alfred Goulet a été remise au 19 mars pour plusieurs raisons. Eh bien! Camarades, n'oubliez pas la date.

DESPAROIS.

A LA HAVANE

Buster Clark (Wilson) 6-1; Arthur Middleton (Chiavetta) 8-5; Phedoden (Murray) au pair; Belle of Elizabethtown (Murray) 5-2; Rey Ennis (Fletcher) 5-2; Solid Rock (Morgan) 4-1.

NE PORTEZ PAS UN BANDAGE!

Après une expérience de trente ans nous avons produit un appareil pour les hommes, les femmes ou les enfants pour guérir la rupture.

NOUS L'EXPEDIONS A L'ESSAI

Si vous avez essayé presque tout, venez à nous. Là où les autres n'ont pas réussi nous avons notre plus grand succès. Adressez-nous, aujourd'hui, le coupon ci-joint et nous vous enverrons gratuitement notre plaquette illustrée sur la Rupture et sa cure, montrant notre Appareil et vous donnant des prix et des noms de plusieurs personnes qui en ont fait l'essai et qui ont été guéries. Il donne un soulagement immédiat quand tous les autres ont failli. Rappelez-vous que nous ne faisons usage d'aucun onguent, d'aucunes attelles, d'aucuns liens.



Ci-dessus est le portrait de C. E. Brooks, Inventeur de l'Appareil. M. Brooks s'est Guéri lui-même d'une Rupture, il y a 30 ans, et fit Breveter l'Appareil d'après son Expérience Personnelle. Si vous souffrez de rupture écrivez aujourd'hui à la Brooks Appliance Co., Marshall, Mich.

Nous l'envoyons à l'essai pour prouver ce que nous vous disons. Vous êtes le juge et dès que vous aurez vu notre plaquette illustrée et que vous l'aurez lue vous serez aussi enthousiasmé que le sont les centaines de clients dont vous pourrez lire les attestations. Remplissez le coupon gratis ci-dessous et mettez-le à la poste aujourd'hui. Cela vaut certainement la peine, que vous essayiez notre Appareil ou non.

COUPON DE RENSEIGNEMENTS GRATIS

Brooks Appliance Company
1325 State St., Marshall, Mich.
Veuillez m'expédier par la poste, sous enveloppe ordinaire, votre plaquette illustrée et tous les renseignements au sujet de votre Appareil pour la cure de la rupture.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . Province. . . . .

EASTVIEW

Prentation:— Samedi soir dernier le 6 mars, le conseil municipal de la ville d'Eastview, sous la prsidence de son honneur le maire Herb White, se réunissait à la résidence du dévoué ex-maire, le Dr Arthur DesRosiers et on lui présenta une magnifique montre et une chaine en or. Ce cadeau fut présenté comme marque d'estime et de reconnaissance du travail que M. DesRosiers accompli pendant les deux années qu'il fut maire. A une heure assez avancée, un succulent repas fut servi à ceux présents, parmi lesquels, M. le maire Herb White le Préfet George Farmer, les conseillers: Félix Arbour, J. B. Richard, Philippe Durocher, Léon Petergorsky, J. Hellard, H. Prud'homme, le Greffier W. R. Washington, l'assesseur percepteur Arthur Guilbault.

Paroisse N.-D. de Lourdes: — Ayant beaucoup de difficulté à obtenir des prédicateurs les retraites de la paroisse N.-D. de Lourdes n'auront lieu qu'é la fin du mois d'avril.

—Mme Thomas George Wilkinson, de Cobourg, était en visite ces pours derniers chez M. et Mme Arthur Guilbault.

Nouveau théâtre:— Le 15 mars, doit avoir lieu l'ouverture d'un théâtre dons les propriétaires seront deux soldats revenus du front. Ce théâtre sera ouvert à l'ancien théâtre Woerner.

Glissoire Frédéric : — Presque tous les soirs nous remarquons une foule à cette glissoire, qui est très jolie.

—C'est avec regret que nous apprenons que M. Collins député-préfet, est actuellement à l'hôpital Victoria de Montréal, où il a subi une très sérieuse opération, à la suite de blessures reçues au front; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Reine des Fleurs.



Les Troubles d'Yeux

qui causent des Maux de Tête peuvent être corrigés de manière à enlever toute douleur, et donner un confort parfait.

NOS EXAMENS

Si vous souffrez de maux d'yeux, nous garantissons de vous soulager.

sont faits avec science et méthode et notre équipement est le plus moderne d'Ottawa.

A. M. BELANGER

Optométriste-Spécialiste
Opticien Manufacturier
32, RUE RIDEAU
Avec la pharmacie Roger—7 portes de la gare Centrale.
TEL.: Q. 1702.

La Dernière Offre de Votes Supplémentaires Commence Aujourd'hui

L'Offre de Votes Maintenant en Vigueur Durera Deux Semaines et Donnera Droit à 2,000 Votes en Sus pour Chaque Piastre Présentée en Abonnements

L'Offre de Votes Supplémentaires maintenant en vigueur est la dernière offre de votes en sus.

C'est la seule offre de votes supplémentaires qui sera faite d'ici à la fin du concours.

L'Offre de Votes Supplémentaires durera deux semaines. Il y a encore trois semaines du concours.

S'il vous est possible de recueillir des abonnements avant la fin du concours, essayez de les obtenir avant le 24 mars, date à laquelle prend fin l'Offre de Votes Supplémentaires.

Durant l'offre de votes vous profiterez de 2,000 Votes en Sus pour chaque piastre présentée en abonnements.

Durant la dernière semaine du concours il n'y aura pas d'offre de votes supplémentaires. Les votes seront inscrits d'après l'échelle des votes.

FAITES QUE LES DEUX PROCHAINES SEMAINES VOUS SOIENT LES PLUS PROFITABLES POSSIBLE.

OFFRE DE VOTES SUPPLEMENTAIRES

50,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES SERONT DONNES POUR $25.00 PRESENTEES EN ABONNEMENTS

Il n'est pas nécessaire de garder vos abonnements jusqu'à ce que vous en ayez obtenu pour une valeur de $25.00. Si vous envoyez pour une valeur de plus de $25.00, vous obtiendrez la même proportion de votes supplémentaires, ou 2,000 Votes Supplémentaires pour chaque piastre valant d'abonnements.

LISEZ CE QUI SUIT

En plus des votes réguliers accordés sur paiements d'abonnements, tel qu'il est indiqué dans l'Echelle des Votes, l'offre suivante est faite aux candidats:

CINQUANTE MILLE Votes Supplémentaires seront donnés à chaque candidat qui enverra ou apportera $25.00 en paiements d'abonnements au service du concours à partir du 11 mars au 24 mars, à 8 heures p.m.

PLUS GROSSE SERA LA SOMME que le candidat présentera durant cette période plus gros sera le Bulletin de Votes Supplémentaires du Candidat. Par exemple: Pour $25.00 en abonnements que vous présenterez vous recevrez 50,000 Votes Supplémentaires; pour $26.00 que vous présenterez en abonnements vous recevrez 52,000 Votes Supplémentaires; pour $27.00 en abonnements vous recevrez 54,000 votes, etc.

IL N'EST PAS NECESSAIRE de garder vos abonnements jusqu'à ce que vous en ayez pour une valeur de $25.00. Envoyez vos abonnements à mesure que vous les recevrez. Le service du concours vous adressera par la poste un bulletin de vote pour couvrir les votes en abonnements expédiés, ainsi qu'il est indiqué dans l'Echelle des Votes. Ces Bulletins de Votes peuvent être conservés comme votes de réserve jusqu'au dernier jour du concours. Un compte exact de l'argent présenté sera tenu à ce bureau, et dès que cette Offre de Votes Supplémentaires prendra fin nous vous adresserons par la poste un Bulletin de Vote séparé pour couvrir les Votes Supplémentaires auxquels vous avez droit d'après cette offre.

Toutes les remises pour couvrir les abonnements qui seront présentées au service du concours, ou qui seront adressées par la poste durant cette période compteront dans cette offre de votes supplémentaires.

CECI EST LA SEULE OFFRE DE VOTES SUPPLEMENTAIRES QUI SERA FAITE D'ICI A LA FIN DU CONCOURS.

VOICI LES PRIX

1.	Automobile Chevrolet de	$1,755.
2.	Automobile Chevrolet de	$1,010.
3.	Piano Martin-Orme de	$575.
4.	Piano Lindsay de	$465.
5.	Phonographe Casavant de	$260.
6.	Grafonola Columbia de	$160.
7.	Phonographe McLagan de	$145.
8.	Phonographe Pathé de	$132
9.	Phonographe Starr de	$95.
10.	Phonographe Brunswick de	$85.
11.	Commande de marchandises de . . .	$50
12.	Commandes de marchandises de . . .	$50
13.	Commande de marchandises de . . .	$40.
14.	Commande de marchandises de . . .	$40.
15.	Commande de marchandises de . . .	$40.

Commission d'Argent Comptant

Tout candidat ne gagnant pas un des prix offerts recevra une commission dargent comptant de dix pour cent de l'argent qu'il présentera pour couvrir des abonnements.

A la clôture du concours le comptage des votes sera fait par un comité de citoyens marquants, qui accordera les prix.

Tous les votes seront comptés avec une Machine à Additionner Burrough, prêtée par The Burroughs Adding Machine, Ltd., Canada.

Le Concours Se Terminera le 31 Mars

FORMULE D'INSCRIPTION

LE Grand Concours de Circulation du "Droit"

BON POUR 5,000 VOTES

Date.....1920.

Je nomme .....
(Mentionnez M., Mme ou Mlle)

Ville .....

No du domicile.....

Comme candidat dans le Concours du "Droit".

Signé .....

Adresse .....

Cette Formule d'Inscription comptera pour 5,000 votes si elle est envoyée au Directeur du Concours du "Droit", Ottawa. Seulement une formule comptera pour candidat. Remplissez cette formule avec votre nom ou avec le nom d'un homme ou d'une femme qui à votre avis désire gagner un prix.

Le Bureau du Service du Concours est situé au No 93, rue George. Les heures de bureau sont de 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m. Ouvert le soir de 7 à 8 heures. Téléphonez Rideau 612 et demandez le Gérant du Concours.

MODELE DU PRINTEMPS

SPECIAL CETTE SEMAINE

Worsted, Homespun, Serge ou Vecuna noir et bleu, sur commande . . . **34.50**

W. A. Chatillon
119, Hôtel-de-Ville, HULL.

NOTAIRE
Henri DESROSIERS, B.A.
Tél: Sherwood 3200.
187, Rue Principale - Hull.
Argent à prêter, règlement de succession.

Dr J. E. MICHAUD
Médecin-Chirurgien
103, RUE MAISONNEUVE
Consultations:
1 à 3 P.M. 7 à 8 P.M.
TEL.: SHER. 135.

J.-N. Beauchamp — J.-E. C. Elliott
Beauchamp & Elliott
Avocats et Procureurs
Téléphone: Sherwood 1857.
187 Rue Principale, HULL

N. J. MARION, LL. B.
AVOCAT
187, Rue Principae Hull Qué.
TELEPHONE
Shw'd 1837 Rés. Shw'd 1630



Samedi, le 13 Mars
OUVERTURE des MODES de PRINTEMPS
Au salon de modes de
Mme H. Angrignon
104, RUE MAISONNEUVE, angle Victoria, HULL.
Venez voir notre grand assortiment de nouveaux modèles pour le printemps.

PREPAREZ VOTRE CUISINE
Avec l'électricité fournie par la compagnie
HULL ELECTRIC CO.
117, rue Principale, Hull.
Tél.: Sherwood 1660.

C'EST MOINS CHER, MOINS DANGEREUX.

C'est plus propre et plus accommodant que n'importe quelle autre méthode.

Dr P. B. BELANGER
des Hôpitaux de Londres
Spécialités: Chirurgie, Maladies de la Peau, Maladies des Femmes.
Consultations:—2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
322, RUE SOMERSET OUEST
Tél: Sherwood 3909.



LE PROBLÈME DE NOTRE LITTÉRATURE

M. Louis-Joseph de la Durantaye apporte une solution au problème qui occupe tous les esprits. Il en fait l'objet d'une très intéressante causerie à la section littéraire et scientifique de l'Institut.

Le grand mérite de M. de la Durantaye est d'avoir étudié le problème de notre littérature sous un nouvel aspect, d'en avoir dégagé des conclusions précises et d'avoir osé dire la vérité. Il faut, dans cette importante question faire la part de la réalité. Le problème a un élément concret qu'il serait dangereux de négliger. Au point de vue spéculatif il importe encore beaucoup à limiter la question. "Pourquoi ne pas s'astreindre à une question d'art, dit M. de la Durantaye. Régionalistes et universalistes s'accordent sur un point: ils sont prêts à saluer le chef-d'oeuvre attendu. Le problème, ajoute fort à propos le conférencier, c'est d'expliquer comment il sera écrit et pourquoi il ne l'a pas encore été.

C'est la première fois que l'on pose ainsi la question et il serait intéressant que l'on s'en tienne là pour quelque temps. Peut-être trouvera-t-on une solution qui satisfasse tout le monde. M. de la Durantaye répond très clairement à la première question. Celui qui sera appelé à écrire le chef-d'oeuvre attendu devra se former. Pour cela, anciens, classiques et contemporains lui sont également indispensables. "Nous subissons leur influence sans espoir d'y échapper. Il faut nous y résoudre pour reprendre l'expression de M. Camille Roy. " Par là l'écrivain se pénétrera "des nuances que le progrès littéraire a données à l'expression des vieux thèmes éternels du coeur humain."

Une fois formé à ces trois écoles où il s'initiera librement aux secrets de l'art il lui restera "à concrétiser ces sentiments humains et universels."

Nous avons au Canada une nature riche, nouvelle et inexploitée, qu'il suffise que l'écrivain, par besoin d'artiste et non en se limitant à l'idée et non plus sous le prétexte de "différencier l'âme nationale" rajeunisse les vieux thèmes universels en y insufflant une vie propre. Qu'il se dise "Je veux faire revivre un thème de beauté éternelle en le situant dans la réalité qui m'entoure. " Il aura obéi aux règles les plus élémentaires de l'art.

M. de la Durantaye répond à la seconde question avec sincérité. Il a osé dire la vérité. Nos retardements littéraires ont des raisons plus profondes que l'apathie du public, les nécessités matérielles, le prestige des oeuvres publiées à Paris et l'absence d'une critique. Ces causes expliquent la première de nos oeuvres mais elles ne nous excusent pas de n'avoir rien produit qui soit un chef-d'oeuvre. Il faut chercher plus près de nous. Si l'on se connaissait davantage nous ne chercherions pas tant d'excuses. Nous ne pouvions pas produire de chef-d'oeuvre parce que nous n'y étions pas suffisamment préparés. De toutes les influences que notre évolution littéraire a subies les plus importantes et aussi les plus méconnues sont la formation à l'abstrait et le contact tardif avec la saine littérature française contemporaine."

Et M. de la Durantaye conclut: "Le moyen d'avoir une littérature ce n'est pas le régionalisme: c'est l'éducation. Il faut enseigner aux jeunes Canadiens à s'émouvoir et à observer—ne pas leur supprimer les poètes; ne pas les perdre dans des généralités.... Il faut qu'ils sachent leur moment littéraire."

M. Gustave Lanctôt présidait.

On ajourna au 18 mars prochain.

L'HON. R. LEMIEUX SERAIT AU PAYS AVANT UN MOIS

L'hon. Rodolphe Lemieux, ancien ministre des Postes et aussi ancien ministre de la Marine et des Pêcheries, dans le cabinet Laurier, après avoir passé ces derniers huit mois en Europe avec sa famille, partira de Liverpool, en route pour le Canada, le 26 mars. M. Lemieux a envoyé un télégramme à son frère, M. Auguste Lemieux, C.R., d'Ottawa, lui annonçant son retour. Il était allé en Europe pour visiter la tombe de son fils, tué sur le champ de bataille, en 1918. Le lieutenant Lemieux faisait partie du 22ème.

WAGONS IMMOBILISES AUX ETATS-UNIS

Il y a actuellement aux Etats-Unis 59,716 wagons de chemins de fer canadiens tandis que 40,632 wagons américains se trouvent au Canada. Tels sont les chiffres qui ont été fournis à la Chambre hier. La situation est donc favorable aux Etats-Unis par environ 19,000 wagons. Il y a peut-être 20,000 wagons de fret canadiens aux Etats-Unis de plus qu'il n'y a de wagons américains au pays.

Pour Soulager Promptement le Mal de Tête

Une mauvaise digestion cause souvent des maux de tête. Les gaz et les résidus qui en résultent sont absorbés par le sang qui de son côté fatigue les nerfs et occasionne des symptômes douloureux que l'on appelle le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, etc., 15 à 30 gouttes de Sirop de la Mère Seigel faciliteront la digestion et vous soulageront.

ASSOCIATION LIBÉRALE DE L'EST D'ONTARIO

LISTES DES OFFICIERS DE L'EXECUTIF ET REPRESENTANTS DES DISTRICTS.

Quelques changements dans l'Association libérale de l'Est de l'Ontario ont été exécutés à sa dernière assemblée. La liste des officiers pour la présente année est comme suit:

Président honoraire: l'hon W. L. Mackenzie King, C.M.G., M.P.

Vices-présidents honoraires: — l'hon. Charles Murphy, M.P.; l'hon. G. P. Graham, T. B. Caldwell, H. B. McGilverin, Damase Racine, M.P.P. Norman Reid, A. C. Hardy.

Président: Herbert H. Horsey, Cressy, P.O.

Vices-présidents: J. O. Herity, Belleville, Hastings; J. E. McGlade, Brockville, Leeds; R. Smith, K.C., Cornwall, Stormont; T. A. Low, Renfrew, Renfrew; A. E. Provost, Ottawa; H. J. Daly, Ottawa; J. D. Bregent, Lefaivre, Prescott.

Secrétaire: Mlle Helen Doherty, Ottawa.

Secrétaire-trésorier honoraire: W. Lyle Reid, Ottawa.

Aviseur légal: Alexander Smith, avocat, Ottawa.

Le comité consultatif général comprend les officiers de l'association, les députés fédéraux et provinciaux du district et deux représentants de chacun des 23 comtés comme suit:

Ottawa-Est: E. R. E. Chevrier, Ottawa; Gordon C. Edwards, Ottawa.

Ottawa-Ouest: E. A. Larmouth, Ottawa; Geo. Higgerty, Ottawa.

Carleton: M. N. Cummings, Westboro; W. L. Gourley, Carp.

Lanark-Sud: Dr Dwyer, Perth; W. W. Walker, Perth.

Lanark-Nord: P. McCallum, Almonte; Robert Robertson, Lanark.

Renfrew-Sud: R. J. Slattery, Arnprior; J. S. McCann, Eganville.

Renfrew-Nord: D. A. Jones, Pembroke; James Bennie, Beachburg.

Grenville: Dr Fleming, Prescott; Dr McIntosh, Merrickville.

Russell: A. C. Marion, Rockland; D. McArthur, Russell.

Prescott: J. N. Lapointe, Fournier; W. A. McRea, Hawkesbury.

Glengarry: F. T. Mostello, Alexandria; Archie J. MacDonald, North Lancaster.

Stormont: C. H. Cline, Cornwall; Hugh K. McLean, Finch.

Dundas: John Meikle, Morrisburg; W. Hamilton, Chesterville.

Brockville: W. A. Lewis, Brockville; G. C. Cumming Lyn.

Leeds: Dr J. P. Sinclair, Gananoque; Frank Halljday, Elgin.

Frontenac: Jas. Halliday, Portsmouth; James Baxter, Barryfield.

Kingston: R. F. Elliott, 177 Princess; M. Sullivan, 87 King.

Lennox: Dr H. S. Northmore, Bath; D. H. Allison, Bath.

Addington: W. A. Martin, Moscow; P. J. Murphy, Enterprise.

Prince-Edouard: Homer White, Bloomfield; W. V. Pettet, Picton.

Hastings-Est: A. B. Collins, Tweed; J. V. Walsh, Marysville.

Hastings-ouest: Malcolm Wright, Belleville; Charles Vandewaters; R. R. 1, Brockville.

Hastings-Nord: Lindsay Miklejohn, Stirling; D. L. Kavanagh, Bancroft.

FUNÉRAILLES DE Mme E. BOILEAU

Dimanche dernier à la Basilique ont eu lieu les funérailles de Mme Emile Boileau, née Emilia Carrière. Un Libera fut chanté par M. le curé Millard, d'Angers, assisté des MM. les babés J. Hébert et C. Gagnon, vicaires de la cathédrale.

Dans le cortège funèbre on remarquait l'époux de la défunte, M. Emile Boileau; son frère, M. Albert Carrière; ses deux beaux-frères, MM. Arthur Boileau et Adélard Goulet; ses oncles, MM. J. Lepage, Hector Châteauvert, Edouard Châteauvert et un grand nombre de parents et d'amis.

OFFRANDES DE MESSES

La famille Arthur Major, la famille F. Gougeon, Mme E. Lafortune, M. et Mme A. Lacroix, M. et Mme A. Lacoste, M. et Mme Joseph Moyneur, Mme Anna Charrette, Mme Louise Carrière, Mme Albert Carrière, M. et Mme Willie Blais, M. Ovila Charrette, Mme Elodie Poitras, M. et Mme W. J. Donovan, Mme Joseph Emard, M. et Mme I. Châteauvert, La famille E. Châteauvert, la famille C. Dignard M. Joseph Boucher, M. et Mme F. Dubreuil, Jr. M. et Mme A. Dubreuil, M. et Mme C. C. Charron.

BOUQUETS SPIRITUELS

Mlle Alida Thinel, M. et Mme D. Choquette, Mlle Françoise Boyle, La famille H. Racine, Lafamille E. Yelle, M. et Mme Hervé Thinel, La famille G. Demers, Mme E. E. Proulx, Mme Louis Joly, Mme Z. Rivet, Mlle Blanche St-Jean, La famille A. E. Watier, Mme J. Gagnon, Mme Laura Hilliard, Mme E. Poncet, Soeur Ste-Antonne.

L'EFFECTIF CANADIEN

M. Joseph Demers, député de St-Jean d'Iberville, a reçu information à la Chambre hier que le total des soldats canadiens, à part ceux enrôlés dans la marine canadienne et lés en Angleterre 1,733; enrôlés en chiffrait à 491,472. Se sont enrôlés en Angleterre 1,73; enrôlés en Canada pour outre-mer mais dans d'autres troupes que les troupes canadiennes 21,169; réservistes anglais et alliés, 14,590, ce qui forme un total de 628,964. On ne peut faire imprimer de statistiques avant que tous les documents ne soient retournés.

Oui ! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques,

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Placide, Montréal.

N.B.—Q En vente partout à 25c la bouteille.

INTERPELLATIONS À LA CHAMBRE AUJOURD'HUI

Les voyages de M. Blondin:

Le député E. W. Tobin interpelle le ministère pour connaître les détails et le coût des voyages que l'Hon. P. E. Blondin à faits en Europe. Il demande en plus combien de sous-ministres ont été nommés depuis le 17 décembre 1917.

Le service médical de guerre:

Le député demande au ministère d'apprendre à la Chambre le nombre d'officiers médicaux et celui des infirmières qui ont été envoyés en Europe depuis le 1er décembre 1918 et leur destination ainsi que leur occupation en Europe.

Les employés en retraite:

Le député W. A. Buchanan demande au ministère si les fonctionnaires civils à Peterborough qui ont le droit à leur retraite sont encore au service du gouvernement.

Cabotage dans la baie des Chaleur's:

L'Hon. Charles Marcil demande au ministère s'il a l'intention d'offrir un subside pour un navire qui doit faire la navette entre Cambeilton et Gaspé. Il demande au ministère s'il a l'intention de faire comme l'an dernier.

Nationalisation des chemins de fer:

L'Hon. Charles Marcil demande aussi au ministère s'il se propose d'acheter les chemins de fer "Québec Oriental & Atlantic" et les chemins de fer Québec & Western Railways" pour les amalgamer et les nationaliser.

Il demande si le gouvernement a commencé des pourparlers dans ce but.

LES FERMIERS-UNIS A CRYSLER

Les Fermiers-Unis de Crysler et d'Embrun, sont à organiser des magasins coopératifs, sous la direction de M. J. Levert, organisateur officiel de la compagnie coopérative des Fermiers-Unis, Ltée d'Ontario. Déjà les cultivateurs de Crysler, ont souscrit $12,000 et veulent porter le chiffre de leur capital à $24,000. Le gérant général de magasin M. E. B. Chantler était de passage à Crysler samedi dernier et il est rumeur qu'il fait l'acquisition d'un local pour commencer les opérations sous peu. Il nous fait plaisir de saluer M. Levert qui après 20 ans d'absence revient nous prêter main-forte, dans nos entreprises et nous lui souhaitons la bienvenue et bon succès.

LEGER INCENDIE A LA CHEESE BOX

Un léger incendie qui s'est déclaré à la Canada Cheese Box Co., à l'angle des rues Booth et Queen West, a mis sur pied, hier soir, vers les onze heures, les hommes des postes 1,, 2 et 7. Le feu fut découvert par leconstable Myles, du département de la Police d'Ottawa, qui passait devant l'établissement et donna l'alarme. Le feu commença dans un panier à papier et est dû sans aucun doute à une cigarette encore allumée qui y aurait été jetée. Les dommages sont légers; une partie du plancher et un bureau ont été endommagés.

ECHO SOCIAL

M. Henri Gauthier de Montréal est de passage à Ottawa. Il loge au Château Laurier.

• • •

Mme T. Chapais est retournée à Québec.

• • •

L'honorable docteur Béland qui était allé passé quelques jours à Québec est de retour dans la capitale.

• • •

Mlle Madelaine Sauvalle partira vers la fin de la semaine pour passer quelques jours à Montréal, où elle rendra visite à sa soeur, Mme George Cheese.

AUBAINS EN LIBERTE

L'hon. C. J. Doherty, ministre de la Justice, a annoncé hier à la Chambre des Communes que tous les aubains internés durant la guerre et qui n'ont pas encore été rapatriés ont été remis en liberté.

MORT D'UN ERMITE

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 10.—Gaspard Trahan, un vieillard de soixante ans qui vivait seul, comme un ermite, dans le bois en arrière Tourville, comté de l'Islet, a été trouvé gelé hier. Un verdict de mort causée par une congestion des poumons a été rendue.

LAISSE 11 ENFANTS

(De la Presse Canadienne)

Québec, 10 — Joeph Bélanger, 40 ans, marié, père de onze enfants, a été tué hier à St-Gervais, comté de Bellechasse, pendant qu'il sciait du bois. Un madrier le frappa à l'abdomen, et la mort suivit quelques instants après.

SPORT

Suite de la deuxième page.

LEDOUX S'AMÈNE

IL ACCOMPAGNERA CARPENTIER

New-York, 11.—Charles Ledoux, champion bantamweight français accompagnera Georges Carpentier en Amérique lors du prochain voyage de ce dernier. Ledoux n'est pas un inconnu ici. Avant la guerre, il est déjà venu aux Etats-Unis et a rencontré quelques-uns des meilleurs hommes de sa classe.

Il n'a pas gagné un grand nombre de rencontres, mais il est devenu le favori de la foule par ses tactiques agressives. Depuis, Ledoux s'est perfectionné et il pourra faire plusieurs combats intéressants.

AU CLAIR DE LA LUNE

Le 2 juin, 1887, "Toad Ransay, un lanceur du club Louisville de l'Association Américaine retira au bâton, 17 joueurs de Cleveland. Comme ce record fut établi alors que la loi des quatre "strikes" était en vigueur, on calcule que Ramsay, en temps modernes en aurait retiré au moins 22.

* * *

Les critiques s'entendent à dire que le record des retraites au bâton est détenu par Hugh Dailey du Chicago Union qui retira 20 hommes du Boston Union. La ligue Union était aussi solide que la Nationale dont elle avait sifflé les meilleurs joueurs.

* * *

En 1909, le lanceur William Mitchell du club San Antonio de la ligue du Texas retira au marbre, 20 citoyens de Galveston. C'était une performance remarquable et peu de lanceurs modernes atteindront ce record.

* * *

Ceci nous rappelle qu'en 1881, à Philadelphie, deux équipes de gamins se mirent en frais d'organiser une joute de balle dans un cimetière. Les tombes servaient de buts et une pierre de tombale marquait la plaque. La police intervint et appliqua les freins aux jeunes guerriers qui protestèrent de leur innocence en déclarant qu'ils employaient une "balle morte".

* * *

"Cy" Young, le fameux lanceur qui brilla si longtemps à Boston et à Cleveland débuta avec les Naps en 1890 et conclut son travail à Boston en 1911. Il fut douze ans dans la vieille ligue Nationale et 10 ans dans l'Américaine. Dans la Nationale, il eut un record de 291 victoires et 173 défaites, avec une moyenne de 648, tandis que dans l'Américaine il encaissa 217 victoires et essuya 138 défaites, soit une moyenne de 611.

M. A. M. Deschêne a été réélu commodore de l'association des canots-autos à l'assemblée annuelle tenue hier. Les mogols du beau sport ont décidé d'organiser des regttes l'été prochain et d'inviter les clubs de Montréal, Brockville, et autres endroits.

La première joute de boxe disputée en Amérique fut entre Jacob Hyer et Thomas Beasley, en 1816.

Le président Herrmann du Cincinnati, s'est mis en route pour Miami, hier.

AU PARC JEFFERSON

Superb (Lyke) 5-2; Parrish (Paulay) 12-1; Huntemann (Willis) 7-1; Kohinoor (Mooney) 8-5; Dixie Carroll (Lyke) 5-1; Challenger (Rodriguez) 3-1; H. C. Basche (Heinish) 10-1.

Une intéressante séance athlétique sera donnée au manège militaire, demain soir sous les auspices de la commission de boxe d'Ottawa. Plusieurs étoiles de la Métropole viendront se mesurer à nos amateurs locaux. Un prix d'entrée sera fixé, mais on s'attend néanmoins à ce qu'il ait foule.

COLLISION

(De la Presse Canadienne)

Québec, 10 — Deux trains de marchandises sont entrés en collision hier après-midi, près de Tourville, Qué. Dix-huit wagons déraillèrent et un homme fut grièvement blessé. La circulation a été arrêtée pendant plusieurs heures.

FASCINANTS Nouveaux Modèles en Manteaux de Fourrure

Juste ce que vous avez toujours associé avec le nom de Davidson. Donnez-nous votre commande maintenant pour la livraison l'automne prochain au prix d'aujourd'hui.

W. Davidson & Co.

100, rue Rideau. Tél: R. 1884.

Comment Guérir Les Gencives Endolories et Saignantes, Raffermir les Dents Branlantes

Avant qu'elles tombent. Une prescription domestique de dentiste agit comme par magie.

Si vos dents branlent ou si vos gencives se déchaussent et sont endolories, tendres ou enflammées, si elles saignent quand vous brossez vos dents, si elles sont spongieuses, molles ou incolores, ou si elles émettent du pus ou développent des furoncules de gencives, c'est un avertissement du danger de la Pyorrhée ou de l'Inflammation des gencives et un prompt et soigneux traitement est nécessaire si vous désirez empêcher vos dents de tomber.

Un éminent dentiste de l'Etat de New-York a découvert une nouvelle prescription — l'Epithol — pour avoir raison rapidement de ces ennuis et elle semble jouir d'un grand pouvoir curatif. Un usage de quelques jours et les dents se raffermissent, les gencives se cicatrisent et deviennent en bon état et le saignement et l'émission du pus toxique cessent de se former. Un pot d'une once d'Epithol durera des semaines et coûtera peu, chez tout bon pharmacien et tous les principaux pharmaciens rembourseront le plein montant de l'achat, en tous les cas, si cette prescription n'apporte pas de soulagement. Personne ne désire de fausses dents. De sorte que si vous souffrez de quelques-uns des symtômes susmentionnés, vous devriez vous empresser de faire l'essai de ce traitement.

LES RECRUES "BRILLENT"

San Antonio, 11.— La troupe des New York Giants est au grand complet, car le cubain sérieux, Miguel Gonzales est au bercail. Les troupiers ont eu un excellent exercice hier et Ren Kelly, un jeune lanceur de la Californie a brillé du plus vif éclat; il a frappé le premier coup de cirque de la saison et a grandement contribué à la défaite de 6-5 que les recrues ont administré aux réguliers. Kelly n'a jamais fait de balle professionnelle mais si McGraw l'envoie aux Mineures, il est probable qu'il se réservera le droit de le rappeler quand il le voudra bien.

Jimmie Cooney un intérieur de Providence et Frank Frisch ont aussi tapé des coups de cirque.

WASHINGTON MALHEUREUX

Tampa, Fle., 10.— Les Sénateurs de Clark Griffith ne sont pas favorisés du sort de ce temps-ci, par la pluie les empêche de faire du véritable exercice en plein air; les gens se contentent de légères sorties au gymnase.

Les recrues des Yankees ont malmené Carl Mays à Jacksonville, hier et ont battu les réguliers à un score de 3-1.

CONFORTS DE CLUB POUR LES VOYAGEURS A TORONTO

VIA LE CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA.

L'homme d'affaires désirant le confort du club en route appréciera le confort et la commodité des wagons-Club à compartiments "Brancroft" et "Marmora" maintenant en circulation sur le chemin de fer National du Canada, trains de nuit 7 et 8, entre Toronto et Ottawa.

Le confort de nuit de ces wagons comprend un salon et trois compartiments, dans l'installation desquels se trouvent plusieurs améliorations uniques pour la commodité des voyageurs. Il y a en plus pour tous les voyageurs ayant des billets de wagons-lits une spacieuse chambre de repos contenant seize chaises, où l'on sert des rafraîchissements et les dernières publications et revues.

Le train de nuit quitte la Gare Centrale à Ottawa à 10.30 P. M. tous les jours. Billets et renseignements du Bureau des Billets pour les Voyageurs de la Ville, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou Gare Centrale, Ottawa.

A. E. Ryde

Optométriste et Opticien

(Autrefois chez A. McMillan)
Chambre 114, Immeub. Union Bank
85, rue Sparks.
Ascenseur à la porte.

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

52 et 54 Place Jacq.-Cartier,

MONTREAL

Plan Européen, $1.50 et plus.
Plan Américain, $3.00 et plus.
Tél.: Main 5839.

L. A. COTE,
Gérant.



PRIMUS

POUDRE A PATISSERIE

La Poudre Primus est garantie pure, efficace et hygiénique. Préparée avec des ingrédients de choix dans des conditions hygiéniques exceptionnelles et empaquetée dans des boites à l'épreuve de l'air, elle travaille dans le fourneau et ne perd pas sa force dans le bol à mélange. La Poudre à Pâtisserie Primus est garantie exempte d'alun, par les fabricants.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, :: MONTREAL

DANS LA N. H. L.

	G	P.	Pr.	Ctre.	P.C.
Ottawa. . . .	10	2	62	41	.833
Toronto. . . .	6	5	56	40	.545
Canadien. . .	5	6	63	51	.455
Québec. . . .	2	10	47	96	.167

Partie Samedi: Canadien à St-Patrice.

LA BALLE LE DIMANCHE

Philadelphie, 10.— La Cour Suprême a soutenu le jugement de la cour de Philadelphie, autorisant la balle aux bases, ici le dimanche. Depuis quelque temps, il se faisait une campagne terrible contre le sport le jour du Sabbat.

ILS AIMENT A RIRE

Lac Charles, Louisiane, 10.— Les Athlétiques Connie Mack s'exercent avec un entrain admirable et le vieux Mack lui-même est tout surpris de la tenue de ses hommes. Depuis leur arrivée dans le Sud, les Mackmen ont deux sorties quotidiennes.

Soupe aux Tomates DOMINION



VOUS ne pouvez savoir combien bonne la soupe peut être avant l'avoir essayé la Dominion. Mettez-la à l'essai, remarquez le prix raisonnable de la Dominion, puis comparez la qualité avec toute autre soupe que vous ayez jamais goûtée. Servez cette soupe appétissante demain. Elle donne satisfaction, est fortifiante et économique.

La Soupe aux Tomates Dominion est Faite au Canada

Des méthodes de cuisson scientifiques retiennent toute la riche saveur des tomates fraîches, mûres et entières. Faites de la Marque Dominion votre choix final et régulier. 2 boîtes pour 25 sous. Donnez votre commande aujourd'hui. Chez tous les bons épiciers.

Dominion Canners, Limited

Le Mélange Parfait du Meilleur Thé du Ceylan

Voici un nouveau thé — la meilleure valeur que produise le monde. Le Lanka — le parfait mélange du meilleur thé qui soit cultivé dans les jardins montagneux du Ceylan. Il est mélangé avec une habileté suprême — la saveur est incomparable. Le riche coloris étincelant, le délicieux bouquet, proclament la perfection du Lanka.

Toutefois, quoique ce thé de premier choix soit sans égal, il ne coûte pas plus que du bon thé ordinaire. Le prix du Lanka n'est que de 75 sous la livre. Presque tous les épiciers peuvent remplir votre commande pour du Thé Lanka. Ils sont enchantés de fournir à leurs clients un thé qui dépasse toutes les attentes, qui est incomparable. Parce qu'il est importé directement avec une économie dans les frais du transport et de douane, nous sommes en mesure de l'offrir à un prix populaire.

Le Thé Lanka est importé et empaqueté par
WM. BRAID & COMPANY
Vancouver, Canada.

Thé Lanka



AU PARLEMENT

(Suite de la 3ème page)

AU SENAT

10 mars 1920.

Le débat sur l'adresse au Sénat s'est terminé aujourd'hui et l'adresse fut adoptée après que le sénateur Casgrain eût terminé son discours commencé mardi et que le sénateur Legris eût parlé en français.

Le sénateur Casgrain cite des autorités pour prouver que la plus grande partie du milliard et demi de population dans le monde entier était gouverné par huit pays et la Chine. Il cite aussi une autorité britannique pour établir sa prétention que les seuls vrais citoyens britanniques étaient les résidents dans les îles Britanniques, que les résidents des Dominions d'outremer, n'ayant pas la chance de voter pour le parlement britannique, sont des sujets plutôt que des citoyens.

Le sénateur Casgrain félicite la Chambre Haute d'avoir fait une brillante acquisition en la personne du sénateur Chapais, qu'on a depuis longtemps considéré comme un brillant journaliste, qui jouissait de la confiance des ordres inférieurs de la prêtrise; et qui n'avait jamais été autre chose qu'un conservateur, "pas une seule minute". Le sénateur Chapais était un littérateur, une personne qui se dévouait plus à écrire qu'à faire de l'argent. Il serait dans une position unique s'il survenait un changement de gouvernement à Québec parce qu'il était l'un des deux membres conservateurs du Conseil législatif et serait appelé à prendre un portefeuille, ou la présidence du Conseil. Le sénateur Casgrain lui conseille d'accepter la Présidence du Conseil parce que cela lui donnait une magnifique résidence, des émoluments en qualité de président, et il aurait en outre son indemnité comme membre du Conseil Législatif et son indemnité comme sénateur canadien. En terminant, le sénateur Casgrain énumère les ministres qui ont quitté le gouvernement Borden et déclare que le vaisseau de l'Etat dérivait vers les rochers de la défaite.

Le sénateur Legris parlant du coût de la vie blâme le tarif pour cet état de choses dans bien des cas. Par exemple sur le sucre raffiné il y a un droit de un sou par livre. Le Canada possède neuf raffineries et le tarif portège les propriétaires qui sont tous millionnaires. Le sénateur Legris cite le nom de plusieurs compagnies qui ont réalisé de 32 à 110 pour cent sur le capital payé. Il y a des profits énormes et scandaleux dans le pays chez les industriels et le gouvernement ne fait rien pour alléger le fardeau du peuple.

Sir Thomas White a déclaré que si Sir Robert Borden réorganisait son parti en l'appelant le "Parti national libéral-conservateur" il pourrait balayer le pays. Il faut avoir bien de la foi pour se réjouir d'une telle opinion. Le gouvernement a atteint le pouvoir aux élections de 1911 sous de faux prétextes. Le cri da'ors était "Pas de commerce avec les Etats-Unis". Aux autres élections en 1917 la guerre fut le prétexte et avec l'aide de la presse du pays il n'y avait qu'un seul cri dans le pays: Gagner la guerre". Le gouvernement maintenu au pouvoir a continué de dépenser les millions du pays sans contrôle, avec une prodigalité incalculable. Ses amis ont réalisé des millions. Jamais on ne pourra se rendre compte de tout ce qui s'est passé pendant la guerre caché sous les apparences du patriotisme. Au sujet des accusations portées contre les Canadiens-français, ces derniers ne se sont pas excités. Ils sont tous patriotes et aujourd'hui ils sont bien vengés. Des témoignages de la plus haute valeur ont rétabli la vérité. Québec est un grand pays agricole avec une classe splendide de cultivateurs. Il n'y a pas de bolchévisme dans cette partie du pays. Si le premier ministre avait été réellement un homme d'Etat il aurait fait cesser les insultes que l'on lancait sans raison à la province de Québec. Sir Wilfrid Laurier n'aurait jamais toléré semblable chose. Parlant de l'absence du premier ministre le sénateur dit que le public ne croit pas à cette maladie et il est temps que cette comédie finisse. Revenant à la question du tarif, le sénateur Legris déclare que le peuple et les fermiers sont à bout de patience et ne permettront pas plus longtemps que le gouvernement fasse seulement les affaires des monopoleurs. La province conservatrice de l'Ontario on a donné une preuve en changeant de régime. Le règne des manufacturiers est aussi fini. La conscription a été une grande faute; elle n'était pas nécessaire. Elle n'a rien donné. Lorsque les soldats conscrits sont arrivés de l'autre côté, il n'y avait plus de guerre cependant la conscription a coûté dix millions de dollars au pays. Le but véritable était de soulever les préjugés de race, de religion et de gagner les élections. Jamais Laurier n'aurait agi de cette manière.

Il dénonce l'enregistrement national comme étant un enfantillage qui a coûté $800,000 au pays. Le gouvernement a fait des fautes impardonnables; les ministres sont incompétents à diminuer le coût de la vie; à faire diminuer le malaise qui existe dans le pays. Ce sont pour ces raisons que les Canadiens-français voteront contre le gouvernement. Aussi à cause de la dette énorme; de la situation financière du pays résultant de l'absence du premier ministre. Sir Thomas White n'a pas montré le mérite qu'on lui attribuait comme ministre des finances. Il a été surtout un emprunteur. Sir Henry Drayton ait la même chose. Au lieu de conscrire la population, pourquoi n'a-t-il pas conscrit la richesse pour subvenir aux besoins de la guerre au lieu d'emprunter? Le sénateur Legris fait une comparaison entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. Ce dernier pays avec un huitième seulement de notre population a obtenu des revenus spéciaux pour la guerre beaucoup plus considérables à cause de sa bonne administration. En quatre ans, la Nouvelle-Zélande a obtenu plus de $84,000,000 et le Canada seulement 33 millions. Le sénateur parle de la loyauté et de la droiture des habitants de Québec qui ne demandent qu'à vivre en paix et en harmonie avec la population des autres provinces.

Ladresse en réponse au discours tu trône est ensuite adoptée.

Le sénateur Boyer corrige sa déclaration qu'un milliard et demi de peaux de fourrure avaient été vendues à l'enchère à St-Louis. Il avait lu cela, mais en a découvert que le nombre était un million et demi.

Un bill amendant le Code criminel est lu pour la deuxième fois, sur motion du sénateur McKeans. Il dit que le Sénat avait déjà adopté cette mesure deux fois, mais chaque fois il n'avait pu atteindre les Communes avant la prorogation. L'objet du bill est de donner une chance d'en appeler des sentences criminelles trop sévères ou insuffisamment sévères. Le Canada est le seul pays britannique où pareil appel n'existe pas. Il pourrait citer plusieurs cas pour prouver que cet appel est nécessaire, mais il n'en citera qu'un seul. C'est le cas d'un soldat à Pembroke accusé d'avoir volé une caisse de whiskey et que le magistrat avait condamné à cinq ans de pénitencier

Sir James Lougheed informe le sénateur David que la Conférence Industriele Nationale à Ottawa en septembre dernier n'avait adopté aucune résolution excluant les Unions Nationales de Québec; le ministre n'avait pas conseillé aux ouvriers d'appartenir à des Unions internationales plutôt qu'à des Unions Canadiennes et Nationales, le ministre du Travail n'est pas au fait qu'à Montréal les unions internationales s'efforcaient d'organiser une grève afin d'exclure les membres des unions nationales.

Le Sénat s'ajourne à jeudi après-midi.

LE BIBERON ET LE BÉBÉ

25 pour cent des bébés nourris à la bouteille meurent dans la première année après la naissance.

6 pour cent seulement des bébés allaités par la mère meurent dans la première année de la vie.

Lorsque le médecin a décidé q'une mère ne peut allaiter son enfant, le lait de vache est de tous les aliments celui qui remplace le mieux le lait maternel. Le meilleur lait—ce qui ne veut pas dire le lait le plus riche—n'est jamais trop bon. Procurez-vous le lait certifié, c'est-à-dire le lait pour lequel le vendeur est en état de fournir une garantie d'absolue pureté. Si vous ne pouvez vous procurer ce lait, tâchez d'obtenir le meilleur lait embouteillé qui se vend, de préférence le lait pasteurisé. Le lait vendu au bidon, ou mis en bouteille au magasin ou à la voiture de livraison du laitier sera souvent vieux et contaminé; il n'est plus l'aliment qui convient à l'enfant, même s'il a bon goût et bonne apparence.

Les aliments artificiels pour nourrissons et les laits concentrés remplacent mal le lait de vache et causent souvent des troubles à l'enfant.

LE LAIT DOIT ETRE PASTEURISE

Le lait brut peut contenir les germes de la tuberculose, de la fièvre typhoïde, de la fièvre scarlatine, des amygdalites, de la diphtérie et de quelques autres maladies communicables. Si l'on ne peut avoir le lait certifié, on achètera le lait pasteurisé, ou on le pasteurisera soi-même à la maison.

Pasteuriser, c'est porter le lait à une température d'a peu près 50 degrés pendant une demi-heure, puis de le refroidir rapidement. Le lait du bébé doit toujours être pasteurisé dans la bouteille qu'on lui sert. Voici comment on procède: Le lait bien mélangé est d'abord versé dans les bouteilles stérilisées qui sont bouchées d'un tampon de ouate non-hydrophyle. Tout est alors prêt pour la pasteusisation. Il y a plusieurs bon pasteurisateurs à vendre dans les magasins, mais on peut facilement en fabriquer un.

Prenez un panier en fil métallique, capable de contenir les six ou sept bouteilles nécessaires à la ration de vingt-quatre heures, et placez de panier dans un vase rempli d'eau froide dont le niveau ne dépassera que légèrement celui du lait dans les bouteilles. Chauffez l'eau et laissez bouillir pendant cinq minutes. Retirez du feu et laissez reposer pendant dix minutes, puis versez de l'eau froide dans le vase jusqu'à ce que la température du lait passe à celle de l'eau froide. Le lait est alors placé dans la glacière, dont la température ne sera pas au delà de 50 degrés F.

Si au lait, on ajoute d'autres aliments, comme le gruau d'avoine, l'eau d'orge ou de riz, du sucre, etc., ces articles seront mêlés au lait avant la pasteurisation. Lorsque le lait est ainsi préparé, la bouteille ne s'ouvrira qu'au moment du repas de l'enfant.

LE LAIT DOIT ETRE MAINTENU FROID

Il est très important que le lait pasteurisé refroidi reste à la même température jusqu'à l'heure du repas. On le tiendra donc à la glacière. Voici comment on peut en confectionner une, ou quelque chose qui en tiendra lieu pour le but particulier qui nous occupe.

Prenez une boîte en bois chez l'épicier, une boîte de savon vide, de quinze pouces de haut. Achetez un pot de grès qui peut contenir une bouteille de lait d'une pinte. Procurez-vous un morceau de toile huilée ou de linoléum d'a peu près un pied de large et de trois pieds de long. Cousez les bouts ensemble de manière à former un cylindre dans lequel entrera aisément le pot de grès. Placez ensuite le pot revêtu de son cylindre au centre de la boîte de bois. Entourez-le de sciure de bois pour empêcher la chaleur extérieure de l'atteindre. Clouez au couvercle intérieur de la boîte du papier à journaux, puis fixez-le pour garder le froid dans le pot de grès.

COMMENT S'EN SERVIR

Le matin, dès que le lait arrive, déposez-le dans le pot de grès; mettez autour de la bouteille pour 5 à 10 sous de glace concassée. Recouvrez le pot et la boîte de leur couvercle respectif. Quelle qu'ait été la chaleur du jour, vous trouverez de la glace non fondue le matin suivant. Videz le pot tous les matins de sa glace fondue.

LA PROPRETE EST IMPORTANTE

Tout ce qui vient en contact avec la nourriture du bébé doit être d'une extrême propreté. La personne qui prépare cette nourriture doit avoir les mains très propres. Elle se les lavera avec grand soin surtout après avoir manipulé les couches souillées. Les mains doivent être lavées au savon et à l'eau chaude, brossées et essuyées avec un essuie-mains net, avant de toucher quoi que ce soit qui va à la bouche de l'enfant. La vaisselle qui sert au bébé sera bouillie et séchée à la chaleur et non essuyée avec une serviette.

LES BOUTEILLES

Dès que le bébé a bu, s'il reste du lait, jetez-le, rincez la bouteille et remplissez-la d'eau froide. Lorsque le temps est arrivé de préparer le lait pour les vingt-quatre heures, videz les bouteilles, lavez-les bien à l'eau chaude et au savon, servez-vous de la brosse à cette fin, rincez, puis faites bouillir pendant quinze minutes. Les bouteilles sont alors prêtes à être remplies.

LES SUCETTES

On ne se servira que de celles qui peuvent être nettoyées facilement, qu'il est facile de retourner à l'envers, de frotter et de bouillir. Après qu'elles ont été soumises à l'ébullition, on les déposera avec celles qui sont déjà nettes. Ne vous servez jamais de sucettes connectées à un long tube de verre ou de caoutchouc.

COMMENT NOURRIR LE BEBE

On ne peut donner en un court article toutes les instructions qui se rapportent à l'alimentation de l'enfant au biberon. Les bébés, artificiellement nourris, doivent être sous la surveillance du médecin qui les visitera à des intervalles réguliers. Les très jeunes ou ceux qui se développent mal devraient être vus par le médecin toutes les semaines, et les plus robustes, au moins tous les mois, qu'ils soient malades ou non. Les règles et suggestions suivantes s'appliquent à tous les bébés alimentés à la bouteille.

Avant le repas, réchauffez le lait à la température du sang en mettant la bouteille dans un vase rempli d'eau chaude. Ne vous assurez pas de la température du lait en portant la sucette à votre bouche, mais bien en en faisant jaillir quelques gouttes sur la surface dorsale de votre main. Faites attention que le lait ne soit pas trop chaud, et dans les temps froids voyez à ce que le lait ne se refroidisse pas trop vite pendant que le bébé le prend. On obviera à cet inconvénient en enveloppant la bouteille d'une flanelle.

Tenez la bouteille dans votre main pendant que le bébé boit. Ne le forcez pas à prendre plus qu'il ne veut, ne le laissez pas boire plus de vingt minutes. S'il lui faut plus de temps, c'est que la sucette ou que lui-même a quelque cause à laquelle il faut remédier. S'il reste du lait dans la bouteille jetez-le; ne le servez jamais plus tard.

HEURES DES REPAS

Elles sont comme suit:

1o Sept repas par 24 heures:—6, 9 heures du matin, midi, 3, 6, 9 ou 10 heures de l'après-midi, et une fois durant la nuit.

2o Six repas par 24 heures:—6, 9 et midi; 3, 6 et lorsque la mère se met au lit; ou à 6, 10 heures du matin, 2, 6 et 10 heures de l'après-midi et une fois durant la nuit.

3o Cinq repas par 24 heures:—6, 10 heures du matin; 2, 6, 10 ou plus tard dans l'après-midi.

On offrira au bébé de l'eau bouillie refroidie entre les repas, dans les temps chauds surtout.

BONS CONSEILS

Lorsque le bébé a la diarrhée avec ou sans vomissements, supprimez immédiatement toute alimentation et mandez le médecin. En atendant qu'il vienne faites boire à l'enfant beaucoup d'eau bouillie. Gardez, dans un receptacle couvert, les couches souillées pour que le médein les examine. Ne donnez pas de remèdes sans son avis.

Si le bébé ne veut boire ni eau sucrée, ni eau bouillie, donnez-lui de l'eau d'orge ou d'avoine.

Faites bouillir pendant quinze minutes toutes les couchés souillées pour détruire les germes dangereux qui peuvent répandre la diarrhée parmi les autres membres de la famille.

Si le bébé n'augmente pas en poids, s'il est agité ou pleure beaucoup, portez-le au médecin et suivez les avis qu'il vous donne.

Dr H. PALARDY.

LE DROIT

Le journal est distribué dans toutes les parties de la ville de Hull. Avis aux personnes qui désirent le recevoir ou qui ne peuvent pas l'obtenir soit par difficulté avec les petits porteurs ou autres raisons sont priés de m'en avertir.

P. A. LAROCQUE.

NOS DEPOSITAIRES

OTTAWA

M. Desjardins, 239 rue Rideau.
M. Larose, 167 rue Rideau..
Mlle Godin, 261 rue Dalhousie.
Mme Beauchamp, 254 rue Dalhousie.
M. Guttadauria, 172 rue Dalhousie.
M. Hudon, angle Friel et Clarence.
M. Bellemare, 55 rue Augusta.
M. Gravelle, 239 rue St-André.
M. Dion, 95 rue Elgin.
M. Séguin, 787½ rue Somerset.
M. Ferland, 427 rue Sussex.
M. O'Brien, 141 rue Nicolas.
M. Perras, 144 rue Nicolas.
M. Jolicoeur, rue Beechwood, St-Charles.
M. Legault, Chemin Marier, St-Charles.
M. Beattie, 978a rue Wellington.
M. Gazim, angle Sparks et Elgin.
Garg Centrale, rue Sparks.
M. Freeman, angle O'Connor et Sparks.
Château Laurier

HULL

P. A. Larocque, 139 rue Maisonneuve.
M. E. Séguin, 237 avenue Champlain.
Mlle H. Lapierre, 169 avenue Champlain.
M. J. W. Bourgouin, 71 ave. Champlain.
Librairie Jeanne d'Arc, rue Dupont.
Mlle Séguin, angle Wellington et Dupont.
Mlle Cousineau, angle Dupont et Frontenac.
M. Ganeurs, angle St Laurent et Laval.
Mme Gagnon, 150 St-Rédempteur.
L. Châtillon, 143 Boulevard St-Joseph.

Wrightville.

Mme Legris, 99 Boulevard St-Joseph.

Wrightville.

M. Levert, rue Montcalm, Wrightville.
M. Fauteux, Boulevard St-Joseph.

Wrightville.

TORONTO

Savoin, angle Adélaide et Yonge.
Litchman, angle Queen et Bay.
Griesman, angle Yonge et Adélaide.

QUEBEC

J. A. Grondin, rue de Buade.

GRACEFIELD

Mlle Mayrand.

FORT COULONGE

M. Art. Desrochers.

STURGEON FALLS

M. J. Vanier

EDMONTON

United Tobacco, 10820 avenue Jasper.

NORTH BAY

Pharmacie Aubin.

SERVICE DE TABAC

Le Département d'Agriculture d'Ottawa vient d'envoyer M. F. Charlan, chef du service du tabac à Ottawa, en voyage de recherches en France et en Angleterre poru découvrir les possibilités de l'écoulement du tabac canadien dans ces pays. M. Charlan y visitera les principaux manufacturiers afin de découvrir quelles variétés leur conviendraient mieux et quelles quantités ils pourraient absorber.

L'industrie du tabac qui est déjà établie sur des bases solides dans plusieurs régions du pays devra prendre un esort nouveau, si le département d'Agriculture du Canada réussit à créer un mouvement d'exportation avantageux.

Il est donc à souhaiter que l'activité qui règne plus particulièrement dans la vallée de la rivière Yamaska, se propage dans toutes les parties de la province où le sol et le climat se prêtent à cette culture.

Le tabac constitue une excellente récolte que l'on peut vendre en nature pour recueillir le prix des engrais alimentaires, par exemple: il s'adapte bien à la culture intensive qu'il faut pratiquer pour pouvoir obtenir les récoltes que l'on doit échanger contre les engrais alimentaires concentrés que l'on importe sur la ferme.

SERVICE OTTAWA-MONTREAL

Un service commode est fourni par le Chemin de fer National du Canada, entre Ottawa et Montréal. Les trains quittent Ottawa à 8.45 A. M., tous les jours excepté dimanche et 6.00 P. M., tous les jours. Les trains de retour quittent Montréal à 10.20 A. M., tous les jours excepté dimanche et 6.05 P. M. tous les jours. Tous les trains sont pourvus de wagons-salon et wagons-buffet.

Mars, 11-18-25-30

CODEX IURIS CANONICI
Nouvelle Edition
Relié à $3.50 franco.
Droits et Devoirs des Curés et des Vicaires (d'après le Nouveau Droit Canon) par le Chanoine Bargéliat, Nouvelle Edition, broché, à **$2.25** franco.
Serré, Grenier & Cie
176, Rue Rideau, OTTAWA.

Dr J. L. LAMY
169, RUE ST-PATRICE
Diplômé de L'HOPITAL INTERNATIONAL DE PARIS.
Spécialités: Chirurgie, Maladies des Femmes.
Consultations:— 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
Téléphone: Rideau 3666.

Dr DEHAITRE
Des Hôpitaux de France et d'Angleterre
Cabinets de consultations du Dr Lambert, angle des **Rues Stewart et King Edward**
Consultations:
2 à 5 hrs et 7 à 9 hrs
et sur rendez-vous.
Tél. Bureau, R 63. Rés. R 143.

AVIS DE L'EDITEUR

Le "Droit" est imprimé et publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales Ltée à Ottawa, immeuble "Le Droit", angle des rues Georges et Dalhousie.
Adresse postale: Case 554.
Tél. Echange: Rideau 514-515 516.
EDITIONS:
Quotidienne "Le Droit" publiée tous les soirs excepté le dimanche.
Hebdomadaire "La Voix du Sol" publiée tous les jeudis matins.
SERVICE DE NOUVELLES
Presse Canadienne. Presse Associée et Correspondants spéciaux
CIRCULATION VERIFIEE
Audit Bureau of Circulation.
HEURES DE BUREAU:
Rédacteurs: 8.00 a.m. à 12.00 p.m., et 1.30 à 5.30 p.m
Nouvellistes: 7.00 a.m. à 3.30 p.m.
Administration: 8.30 a.m. à 6.00 p.m.
ABONNEMENTS:
Edition quotidienne:
Ville et banlieue, 2 sous le numéro.
Poste, $3.00 par année.
Etranger, $6.00 par année.
Edition hebdomadaire:
Poste, $1.50 par année.
Etranger $2.00 par année.
ANNONCES CLASSIFIEES
CLASSE A. — On demande à louer, à vendre, perdu, trouvé, emplois demandés, à échanger, divers, plombiers coiffeurs, électriciens, tailleurs, mécaniens, ingénieurs, architectes avocats, médecins, etc. Minimum 12 mots.
Comptant:—1 sou par mot chaque fois, 10% d'escompte pour 6 insertions consécutives.
Débité:—3 sous par mot chaque fois, 50% d'escompte pour paiement dans les 6 jours.
Un mois comptant:—20 sous par mot.
Un mois débité:—45 sous par mot, 50% d'escompte pour paiement dans les six jours.
CLASSE B.—Avis d'assemblées ou d'événements prochains.
Comptant:—2 sous par mot chaque fois.
Débité:—5 sous par mot chaque fois, 50% d'escompte pour paiement dans les six jours.
CLASSE C.—Décès, naissances, mariages, remerciements, services anniversaires, bouquets spirituels, maximum 30 mots.
Comptant:—60 sous l'insertion ,3 sous par mot additionel.
Débité:—$1.80 l'insertion, 9 sous le mot additionel, 50% d'escompte pour paiement dans les six jours.
N. B.—L'insertion d'annonces classifiées à époque intermittentes n'est pas permise.
Les annonces classifiées ne sont débitées que dans le cas des clients qui ont déjà des comptes ouverts.
ANNONCES COMMERCIALES
Tarif fourni sur demande a nos bureaux aux représentants spéciaux ci-dessous ou aux agences de publicité reconnues par l'Association de la Presse Canadienne.
REPRESENTANTS SPECIAUX
H. G. SMALLPIECE. 32 rue Church. Toronto.
A. R. KEATOR. 1411 Immeuble Hartford. Chicago.
GEO. B. DAVID. 171 avenue Madison. New-York.
F. M. MACINTOSH. Cromwell House. High Holborn, Londres, Angl.

DECOUPEZ CECI

Une vieille recette anglaise contre le catarrhe, la surdité catarrhale et les bruits dans la tête.

Si vous connaissez quelqu'un qui souffre de Surdité Catarrhale, de bruits dans la tête ou de catarrhe ordinaire, découpez cette formule et remettez-la-leur et vous contribuerez peut-être en ce faisant à empêcher quelque patient de devenir sourd complètement. En Angleterre des savants depuis longtemps ont admis que le catarrhe est une maladie constitutionnelle et qui requiert nécessairement un traitement constitutionnel.

Les vaporisateurs, les aspireurs et les douches de nez sont passibles d'irriter les passages délicats de l'air et forcer la maladie dans l'oreille noyenne, ce qui signifie souvent la surdité complète, ou la maladie peut être poussée dans les passages d'air vers les poumons, ce qui est aussi dangereux. La formule suivante, dont on fait un grand usage dans le climat humide de l'Angleterre est un traitement constitutionnel et devrait être d'une grande efficacité pour les patients ici qui vivent en des conditions climatériques beaucoup plus favorables.

Procurez-vous chez un pharmacien 1 once de Parmint (Double Force). Apportez cela à la maison et ajoutez-y 1-4 de chopine d'eau chaude et un peu de sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution. Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour. Ceeci effectuera souvent un prompt soulagement des bruits dans la tête. Les narines obstruées devraient se déboucher, la respiration se faire plus facilement et l'entendement s'améliorer à mesure que les trompes d'eustache reviendront à l'état normal. En se servant de la Parmint de cette façon, elle agira directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système et aura un action tonique qui aidera à obtenir les résultats voulus. La préparation est facile à faire, coûte peu et est agréable à prendre. Toute personne qui souffre du catarrhe ou de bruits dans la tête ou qui entend difficilement devrait faire l'essai de ce traitement.

Plus on se relâche, plus on veut se relâcher.—Fénélon.

Dr. A. DesRosiers
Des Hôpitaux de Paris.
Consultations: **2 à 4 hrs. p.m.**
MEDECIN-CHIRURGIEN
7 à 8.30 p.m.
164, CHEMIN MONTREAL
TEL.: R. 1720.

VOTRE THEIERE!
N'est-ce pas le meilleur juge?
—Le verdict sera impartial.
"SALADA"
par sa qualité s'élève bien haut au-dessus de centaines de thés "supposés" être ses rivaux.

VOYAGEZ CONFORTABLEMENT

Le public voyageur a montré son appréciation de l'excellent service fourni par le Chemin de fer National du Canada entre Ottawa et Toronto. Les nouveaux wagons-lits sont dans le genre tout en acier, avec plusieurs améliorations uniques. Les voyageurs peuvent jouir en route de tous les confords du club. Les nouveaux wagons-club à compartiments offrent une grande chambre de repos contenant seize chaises, qui est libre pour tous les voyageurs de wagons-lits Cette amélioration permet au voyageurs de se reposer confortablement au lieu d'attendre dans des compartiments remplis de fumée et de toilette, ou dans les wagons-lits réguliers alors que l'on prépare les cabines. En plus, des rafraîchissements sont servis et en peut se procurer les plus récents périodiques et magazines. A votre prochain voyage à Toronto ou à tout point à l'ouest, faites usage du Service National du Canada, et jugez vous-même. Les trains quittent la Gare Centrale à Ottawa à 10.30 P. M., tous les jours et 12.30 du midi, tous les jours excepté le dimanche. Les trains arrivent à la Gare Union à Toronto. Des billets sont émis pour tous les points au Canada et aux Etats-Unis. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau des Voyageurs de la Ville, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou à la Gare Centrale.

Mars, 10-17-24-31

GARE DE LA RUE YONGE DE TORONTO

Le chemin de fer du Pacifique Canadien a actuellement en circulation un service de wagons-dortoir direct entre la gare Centrale et la gare de la rue Yonge de Toronto. Ce nouveau et commode service est quotidien excepté le dimanche en chaque direction. Quittant Ottawa à 10.32 p.m., arrivant à Toronto, rue Yonge, à 8.30 a.m., le déjeuner peut être pris à bord. Retour, quittant Toronto, rue Yonge, à 9.30 p.m., ou Toronto, gare Union à 11.00 p.m., arrivant à Ottawa à 7.45 a.m. Service de trains complet entre Ottawa et Toronto via le Pacifique Canadien comme suit: Départ d'Ottawa à 8.30 a.m., tous les jours excepté dimanche, à 9.50 a.m. tous les jours, 1.00 p.m., tous les jours excepté dimanche et 10.32 p.m. tous les jours. Equipement moderne sur tous les trains.

Achetez vos billets au Bureau des billets de la ville, 83, rue Sparks.

AUX ABONNES D'OTTAWA

Nous prions instamment nos abonnés de la ville de vouloir bien, comme par le passé, payer leur journal au petit porteur en attendant qu'ils aient reçu le petit livret de coupons auquel leur abonnement leur donne droit.

..Ces coupons seront quand même valables et ils ne perdront rien.

D'autre part, en refusant de payer le porteur en coupons ou en argent comme plusieurs l'ont fait, ils le frustrent de son salaire et, en tout cas compliquent inutilement notre service déjà si difficile de distribution.

Donc, que l'on veuille bien payer toujours le porteur soit en coupons soit, si on n'a pas encore de coupons, en argent.

Réponses non réclamées

Des lettres sont encore à la disposition des personnes qui nous ont chargés de recevoir les réponses à leurs petites annonces et pour qui les casiers suivants ont été retenus à cette fin. Prière de réclamer immédiatement à nos bureaux: —

1—2—5—12

Le Fer Electrique Economise du Temps, de l'Argent et des Ennuis

Le fer électrique moderne évite beaucoup de pas inutiles entre le poêle et la planche à repasser. Fixez-le à une douille ordinaire—tournez le commutateur—et il se chauffera rapidement de l'intérieur—et restera uniformément chaud jusqu'au bout tout le temps du repassage. Venez vous le faire expliquer.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

Autrefois dénommée le Service Electrique Municipal d'Ottawa.

108, RUE BANK. Angle rue Albert.

Téléphone: 1901 Queen.

"Oui—le Cacao de FRY rendra ce gâteau simplement délicieux!"



Préparez le glaçage de vos Gâteaux avec le

Cacao en Poudre de FRY

Facile à faire et vite fait de la manière suivante: Mélangez le quart d'une tasse de CACAO EN POUDRE DE FRY, avec deux tasses de sucre en poudre, ajoutez deux cuillerées à soupe de crême ou d'eau bouillante. Essayez cela une seule fois et vous voudrez faire vos glaçages de cette manière SOUVENT.

Rappellez-vous: "Rien ne peut remplacer le FRY"

COMMERCE - FINANCE - AGRICULTURE

LA GALE COMMUNE DES POMMES DE TERRE

par E. BARIBEAU, B. S. A., Inspecteur

Du "Bulletin des Agriculteurs"

Cette maladie est d'une importance économique considérable, car elle rend une grande quantité de tubercules impropres au marché. Elle est aussi la plus répandue et la plus connue par les producteurs de pommes de terre.

Cette maladie est causée par un organisme minuscule—Actinomyces scabies "Thax & Guss"—qui s'attaque à la peau des tubercules, qui prend une couleur brune, se durcit, se crevasse et laisse se détacher des fragments. Les plaies ou lésions sont ordinairement saillantes. Dans les cas les plus graves, elles forment une masse couvrant toute la surface, de manière que l'on ne peut voir de séparation entre elles.

Dans quelques parties du Canada et dans certaines conditions du sol et de traitement du sol, la gale de la pomme de terre a été très fréquente, et a empêché le développement normal des tubercules. Il n'est pas besoin de dire que les tubercules défigurés par l'aspect chancreux qui caractérise cette maladie perdent toute valeur commerciale.

L'organisme qui cause la gale de la pomme de terre peut aussi attaquer les betteraves fourragères, betteraves à sucre, navets, carottes. Il faudra éviter de planter des betteraves, carottes et navets dans un champ ayant porté une récolte de pommes de terre galeuses. L'on sait aussi que l'organisme de la gale peut vivre dans le sol quatre ou cinq ans et plus, et ensuite donner la maladie.

La gravité de la maladie dépend beaucoup des conditions du sol. Les terres alcalines contenant beaucoup d'humidité, tendent à augmenter la gale; les éléments suivant sont de nature à rendre le sol alcalin:

Cendres de bois,
Chaux,
Fumiers de ferme.

Cendres de bois:— Elles diffèrent beaucoup dans la qualité de potasse qu'elles contiennent. Les cendres de bois francs en contiennent plus que celles de bois tendres.

Outre la potasse, les cendres contiennent une grande quantité de carbonate de chaux, et il n'y a aucun doute qu'elles augmentent le développement de la gale à un degré très marqué. Je me souviens avoir vu des pommes de terre récoltées dans un champ où l'on avait appliquée une forte quantité de cendres; je crois pouvoir dire sans me tromper qu'il y avait 75 à 90 pour cent de pommes de terre galeuses.

Chaux:— Elle tend à favoriser le développement de la maladie en rendant le sol alcalin; par conséquent les applications de chaux ne sont pas à recommander pour la culture de la pomme de terre. Je ne veux pas dire que la chaux est inutile à cette culture; mais le meilleur temps pour appliquer la chaux dans une rotation de pommes de terre, est immédiatement après l'arrachage des tubercules.

La chaux sous différentes formes est aujourd'hui d'un usage très commun sur la plupart des fermes; l'on fera en sorte de ne pas l'appliquer directement à la culture de la pomme de terre.

Fumier de ferme:— Beaucoup d'expériences démontrent que l'application directe du fumier à la culture de la pomme de terre, tend à augmenter le développement de la gale. Le fumier frais est ordinairement plus préjudiciable que le fumier décomposé. En général, plus la dose de fumier frais est forte, plus élevé est le pourcentage de gale.

Il n'y a pas de doute que l'application du fumier de ferme doit être faite aux autres récoltes ou cultures dans la rotation, plutôt qu'immédiatement avant une culture de pommes de terre: "D'après Monsieur Macoun." On recommande d'appliquer une quantité modérée de fumier sur le trèfle à l'automne.

REMEDES

Quand le sol se trouve contaminé par les spores de la gale de la pomme de terre, l'on doit inaugurer un système de rotation des récoltes. De plus, l'enfouissement de récoltes vertes: trèfles, pois ou avoine, vesce ou lentille, lesquelles rendent le sol plus acide, apporte une diminution de la gale.

Les pommes de terre viennent bien après le trèfle. Au cours d'un essai de trois ans à la ferme centrale d'Ottawa, une plantation mise sur une culture de trèfle a rapporté 7 minots de plus à l'acre qu'une plantation faite sur un autre champ. De plus, comme je le disais plus haut, l'enfouissement d'une récolte verte ou de trèfle, apporte non seulement une diminution de gale, mais en plus une augmentation dans le rendement.

Les cultivateurs de pommes de terre doivent porter leur attention sur la question des sols sains afin de prévenir la gale. Ils doivent éviter de se servir de germes galeux ou de fumiers contaminés par l'emploi de tubercules malades et non cuits dans l'alimentation — faites bouillir les tubercules avant de les servir aux animaux.

Ne plantez pas de pommes de terre dans un champ ayant porté une récolte galeuse.

N'appliquez pas de chaux, cendres et fumier frais directement à cette culture. Ne plantez que des pommes de terre à peau propre et désinfectez-les à la formaline ou au sublimé corrosif (bichlorure de mercure).

Pour détruire les spores sur les tubercules destinés à servir de semence on peut avoir recours à deux remèdes qui paraissent également bons: le premier est une solution de formaline, 1 chopine dans 30 gallons d'eau; on y fait tremper les tubercules pendant deux heures. On peut employer la solution de formaline à plusieurs reprises le jour même où on la fait, mais pas après, car la formaline s'évapore.

La formaline n'est pas un poison et les pommes de terre traitées peuvent servir à l'alimentation. Elle se vend généralement 50 à 60 centins la chopine.

Le second remède est une solution de sublimé corrosif (bichlorure de mercure) dans la proportion de 2 onces dans 15 gallons d'eau, dans laquelle on fait tremper les tubercules pendant 1 heure et demie. Lorsque les tubercules sont secs on peut les couper pour les planter. Ce traitement fait, on est sûr de planter des tubercules sans spores; mais s'il y a déjà des spores dans le champ elles infecteront de nouveau les tubercules. La solution de sublimé corrosif (bichlorure de mercure) est un poison mortel; on devra apporter le plus grand soin à sa manipulation. On ne doit jamais employer ces pommes de terre pour l'alimentation de l'homme ou du bétail, et on doit laver soigneusement les bases avant de s'en servir pour tout autre usage.

L'on désinfectera aussi les sacs qui auront servi à transporter des tubercules galeux. Les caves doivent être nettoyées ou lavées avec une solution de lait de chaux.

Il vaut mieux prévenir que de guérir, sinon on ne sait jamais quelle maladie sérieuse peut s'établir sur la ferme.

LE MARCHÉ À MONTRÉAL

Montréal, 10. — Arrivages de bestiaux: 156. Une charge de bestiaux de Winnipeg, en vente ce matin. Le reste du bétail était de qualité commune. Les prix étaient les mêmes que ceux d'hier.

Cotes: Bouvillons de boucherie, communs $9.50 à $11.00; génisses de boucherie, passables $9.50 à $11.00; communes, $7.50 à $9.00; vaches de boucherie, passables, $7 à $9.50; Canners, $5.50; cutters, $6.50; taureaux de boucherie communs, $8.00 à $9.50.

Arrivages de veaux: 284. La mise en vigueur de certaines lois sur les jeunes veaux, cause quelque difficulté, dans la vente des veaux. Plusieurs lots se sont vendus à $18 le cent livres. Cotes: Veaux, bons, $17.00 à $18.50; passables, $15.00 à $17.00; à l'engrais à l'herbe $8.00 à $9.00.

Arrivages de moutons: 44. Aucun changement dans les prix.

Cotes: Agnelles, $11.00 à $12.50 agneaux bons, $18.00; communs, $16.00 à $17.00.

Arrivages de porcs, 399. Une forte demande pour le porc. Le marché est fort de $20.50 à $21.00, pour les porcs de choix, et pour des quantités mêlées en wagon.

Cotes: En wagon, de choix, $20.50 à $21.00; légers, $19.00; truies, $16.50 à $17.00.

LE MARCHÉ D'OTTAWA

Le temps s'adoucit sensiblement. Le marché devient par conséquent plus fort, et surtout en viandes. Les prix restent cependant les mêmes. Les ventes sont rares et par conséquent le marché est calme.

La ponte du printemps occasionne une légère baisse dans les prix des oeufs. Mais plusieurs cultivateurs se hasardent encore à demander les anciens prix.

Le marché à foin était aussi passablement fort. Le marché à bois était faible.

Les volailles mortes commencent à réapparaitre, se vendant à 45 sous la livre.

Le prix des pommes de terre reste le même. On s'attend à une hausse d'ici quelque temps à cause du mauvais état des routes de campagne.

Porc (pesant) la lb.	17 à 19c
Porc (léger) la lb.	25c
Agneau quartiers d'arrière	27 à 30c
Agneau, quar. de devant.	25c
Veau, carcasse, la lb.	20 à 22c
Veau, quartier d'arrière,	22 à 25c
Veau, quartier de devant,	18 à 20c
Pigeons, le couple	30c
Mouton (carcasse)	24 à 25c
Boeuf, devant	12 à 14c
Boeuf, d'arrière	15 à 18c
Volailles, la lb.	45c
Volailie, vivante. la coup.	$2 à $2.50

PRODUITS LAITIERS

Beurre, la lb.	60c à 65c.
Oeufs	60 à 70c

LES FRUITS

Oranges, la douz.	30c à $1.00
Citrons, la douz.	50c
Raisins, le baril	$7.50 à $8.00
Raisins la lb. 35c, 3lbs pour	$1.00
Bananes	40 à 50c
Ananas, gros, chacun.	40c à 50c

PEAUX

Peaux de boeuf, la lb. pesantes	19c.
légères.	25c à 26c
Peaux de mouton	$3.00
Peau de veau	55c

FOIN ET AVOINE

Foin, la tonne	$22.00 à $29.00
Paille, la tonne	$13.00 à $15.00
Avoine, le minot	$1.10 à $1.15
Blé, le minot	$2.25 à $2.50
Sarrasin, le minot	$1.25

PRODUITS POTAGERS

Pommes de terre, le sac,	$3.60 à $4.00
Patates, le gallon	38c
Patates sucrées 2 lbs. pour	25c
Panais, le sac	$2.50
Carottes, le gallon	20c
Carottes, le sac	$1.75
Choux, la douz. gros.	$2.75 à $3.50
Fèves, le boisseau	$5.50 à $6.00
Fèves, la livre	12 1-2c
Oignons, le gallon	75c
Oignons, le sac	$7.50
Pommes, le baril	$6.00 à $10.00
Pommes, le gallon	40c à 60c
Céleri de Californie, la caisse	$7.00
Radis, la douz.	90c
Persil, la douz.	50c
Laitue de Boston, le pied	15c
Laitue locale, le pied, 8c 2 pr.	15c
Miel, la livre	30 à 35c
Sirop d'érable, la bouteille	75c
Echalottes, le paquet	5c
Champignons, la livre	$1.50
Tomates, la livre	50c
Choux-fleur, chacun	25c à 50c
Navets, le sac	$1.40 à $1.50
Epinard, le gallon	50c
Salsifis, le paquet	10c
Poireaux, le paquet	5c à 7c
Poireaux, la douzaine	75c
Betteraves, paquets, 3 pour	25c

MARCHE A BOIS

Bois franc, la corde,	$10 à $12.00
Bois mou, la corde	$9.00
Bois mou, petit voyage	$5.00
Pruche mêlée, la corde	$9.00

LE MARCHE DE BUFFALO

Buffalo-Est, N. Y., 10. — Peu d'arrivages de bestiaux, le marché en ferme. Arrivages de veaux, 200; le commerce est ferme de $6.00 à $21.00. Arrivages de porcs, $1,600; les prix augmentent de 52 à 40 sous. Cotes: pesant, $14.50 à $16; mêlés, $16.25 à $16.60; yorkers, $16.50 à $16.75; yorkers légers, $15.50 à $16.50; cochons de qualité commune, $13.00 à $13.50; cerfs $8.00 à $10.00.

Arrivages de moutons et d'agneaux, 2,800; les agneaux baissent de 50 sous. Les agneaux de $13.00 à $20.00; antenois, $12.00 à $18.00; moutons, $15.50 à $16; agnelles, $6.00 à $14.50; mêlés, $14.50 à $15.00.

LES VIANDES À TORONTO

Toronto 10 mars— Arrivages des bestiaux 1997. Le marché est actif et ferme aux prix d'hier. Les vaches grasses de choix sont fort en demande surtout pour le commerce chez les juifs. Les meilleures ventes de ce matin comprenaient une charge de bouvillons de 1110 livres qui s'est vendue à $13.90 le cent. Une autre charge de même poids, à $13.75. Les vaches de choix se vendaient à $12.50.

Cotes: Bouvillons de choix pesants, aucune vente; bouvillons de boucherie de choix, $13.25 à $13.90; bons, $12.50 à $13.00; passables, $10.50 à $11.50 communs, $8.00 à $10.00. Génisses de boucherie de choix, $12.25 à $13.25; passables $11.50 à $11.75; communes, $8. à $9.50 ,'Canners" et "Cutters" $5.25 à $6.50. Bouvillons de boucherie, bons $10.00 à $11.50; communs $8.00 à $9.50; bouvillons à l'engrais, bons, $10.50 à $11 50; passables, 10.00 à $10.50; Stockers bons, $9.50 à $10.00; passables, $8.50 à $9.50.

Arrivages de veaux: 221. Le marché est ferme dans les veaux de bonne qualité. Les meilleurs veaux se vendaient à $23.00. Les plus hauts prix $18.00 à $21.00.

Cotes: veaux de choix, $20.00 à $23.00; passables $16.00 à $18.50; communs, $11.00 à $15.00. Vaches laitières, $125 à $165. Springers de choix, $100 à $140.

Arrivages de moutons: 57. Le marché est calme. $10.00 à $14.00. Agneaux $17.00 à $21.00.

Cotes: agnelles, $10.00 à $14.00.

Arrivages de porcs: 1574. Le marché est ferme. $19.50 pour les porcs à l'engrais.

Cotes: Engraissés de choix $19.50; légers, $17.50; pesant,, $18.50; à $21.00; truies, $16.50 à $17.00.

TARIF FERROVIAIRE SUR LA GATINEAU A L'ETUDE MARDI

La Commission des Chemins de Fer a fixé la journée de mardi, le 16 mars, pour éétudier la question de l'augmentation du prix des billets spéciaux pour la vallée de la Gatineau, augmentation qui viendrait en force sous peu.

CONFORMEMENT aux directions de la Capital Trust Corporation Limited, comme gardienne ou tuttrice de Rose Langevin, une personne jugée incapable par la Cour, par suite de son grand âge, de gérer ses affaires, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à l'entrepôt de T. Landry, 315 rue Rideau, Ottawa, le mardi, seize mars, 1920, à 2.30 heures P. M., et en lots séparés, une quantité d'effets de ménage et de meubles, comprenant un piano, des ustensiles de cuisine, des tapis, etc. Conditions, argent comptant.

Charles LAPIERRE,
Encanteur,
Immeuble Banque Nationale.
Par Labelle & Guertin,
Ses procureurs.

NE DITES PAS D'INJURES

à votre voisin parce que l'Echange est contre vous. Montrez votre confiance au Canada en achetant de bonnes valeurs canadiennes.

C. MALCOLM WIGGINS &Co.
Courtiers de change et d'obligations
IMMEUBLE BIRKS
Ottawa, Ont.
Téléphones: Queen 5517-5518.



WILFRID LAFRANCE
Imprimeur, Relieur et Régleur
Fabricant de livres blancs et autre papeterie.
349, rue Dalhousie, Ottawa.
Tél. R. 3418.

LE MARCHÉ DES VALEURS

VALEURS CANADIENNES

11 mars

Ames Com. 136 offre.

Atlantic Sugar Com. 91 1-2, 91 3-5.

Brazilians, 48, 48 1-2.
Brompton, 80, 80 1-8.
Bell Tel., 106 1-4 offre.
Can. Cotton Ltd. Com. 88 offre.
Can. Gen. Elec. 108 offre.
Can. Fdy. & Fgs. 241 dem.
Can. S. S. Com. 74 1-4, 74 1-2.
Can .S. S. Pfd, 84 3-4, 85.
Car Com. 56 offre.
Cement Com. 68, 68 1-4.
Cement Pfd. 93 1-2, 94.
Con. M. & Smelt 29, 29 1-2.
Detroit, 105 3-4, 106.
Dom. Bridge 105 offre.
Dom. Steel Corp. 70 1-2, 70 3-4.
Dom. Glas, 64 1-2 offre.
Laurentide Com. 93 1-2, 93 5-8.
Loco Com. 98 1-2 offre.
MacDonald Com. 37, 37 1-2.
Mont. L. H. & Power 87 3-4, 88.
Ogilvie Com. 237, 237 1-2.
Ont. Steel, 50, 50 1-2.
Penmans, 115 1-2, 116.
Peter Lyall, 86 1-2, 88.
Québec, 28 3-8, 28 1-2.
Riordon, 184 1-2 offre.
Scotia Com. 80 offre.
Shawinagan 114 7-8, 115.
Steel of Canada 80 7-8, 81.
Spanish River, 87 1-2, 88.
Spanish River Pfd. 129, 129 1-4.
Textile 127 518, 127 3-4.
Wayagamack, 78 1-2, 79.

VALEURS AMERICAINES.

Anaconda, 60 1-8.
Am. Inter. Corp. 98 1-8.
Atchison, 85 1-2.
Americain Steel Fdy, 46.
Baltimore, 37 1-2.
Baldwin Loco, 121 1-2.
Bethelem Steel. 92 3-8.
Can. Com. 46 7-8.
Cent. Leather, 86.
Car Foundry, 140 1-2.
Can. Pac. 126 1-8.
Crucible. 229.
Erie, 15.
Gen. Motors. 326.
Gt. Nor. Pfd. 81.
Industrial Alcohol. 89 1-2.
Inter Nickle. 22 5-8.
Inspiration Copper. 56 1-2.
Kennecott Copper, 31 1-2.
Lehigh, 47 1-2.
Locomotive. 101 1-2.
Marine Com. 37 1-2.
Maxwell Motors, 30 3-4.
Marine Pfd. 93.
Mexican Pet. 190.
Midvale, 48 1-4.
N. Y. Central, 76 1-2.
Northern Pac. 83.
Pennsylvania. 43 1-2.
Pressed Steel. 98.
Republic I. et S. 96 3-4.
Retail Stores, 75 3-4.
Reading. 84 1-2.
Royal Dutch 102 7-8.
So. Pacific. 100 3-4.
Sinclair Oil, 42 3-8.
St. Paul, 42 1-2.
Studebaker, 98 1-8.
Smelters Com. 66 3-4.
Steel Com. 100 3-8.
Union Pacific, 124 3-4.
Utah Copper, 76 1-4.
Westinghouse, 53 1-4.
Woolens. 129 7-8.
United Food prod. 68 3-8.

LES MINES

11 mars 1920

Atlas 1500 à 25
Adanac 500 à 3.1-4
Beaver 1800 à 61; 600 à 51.1-2
Dome Extension 500 à 27.1-4; 1500 à 27; 1000 à 27.3-4
Gold Reef 2300 à 4.3-8
Keora 500 à 23; 5000 à 23.1-2
Kirkland Lake 1000 à 71
Mining Corporation 100 à 2.30
McIntyre 200 à 2.08
McKinley 100 à 69; 500 à 70
Porc. Crown 2500 à 35; 500 à 35.1-2; 500 à 36; 500 à 35.3-4
Tisdale 1000 à 1.1-2
Temiskaming 500 à 3.1-2
Trethewey 1000 à 45
Vipond 1500 à 21.1-2
West Dome 2000 à 10.1-4; 1500 à 10.1-2
Wasapika 100 à 25; 1000 à 22
West Tree 1500 à 6; 400 à 7
Wettlaufer 1000 à 3.1-
Ventes, 30,455 parts.

ANNONCES CLASSIFIEES

ON DEMANDE

AVANTAGE particulier pour les apprentis, 50 filles demandées, opératrices pour machines à coudre, pour couture à la main, aussi ouvrage pour des filles intelligentes comme apprenties. Ouvrage permanent garanti. 256 J. N. O.
GRANT HOLDEN et GRAHAM.

DES FILLES expérimentées pour la confection des tentes. Bons gages, s'adresser Grant Holden et Graham. 54-62

UNE SERVANTE 20 rue Amherst, Wrightville, Hull. 55-60

DES FILLES S'adresser M. Ellis, 147 rue Booth. 55-60

UNE INSTITUTRICE qualifiée pour enseigner le Français et l'anglais dans l'école séparée, section No 3. Township de Rochester province d'Ontario pour commencer le 12 Avril 1920. Dire le salaire et s'adresser à Eugène Levasseur. Secrétaire-Trésorier. 56-67

FILLE d'expérience pour finir l'ouvrage dans les pantalons. Ouvrage permanent, bons gages. S'adresser 75 George. 57-59

UN BARBIER d'expérience, plus haut salaire payé. S'adresser Jos. Tessier, 94 Ave Laurier, Hull. 57-59

UNE FAMILLE de trois personnes désire un logis à louer. Informations s'adresser Tél. Sh. 88. 57-59

UNE SERVANTE s'adresser 77 St-Bernard, Hull. 57-59

UNE FEMME DE CHAMBRE, s'adresser à Mme S. N. Parent, 483 King Edward. 57-62

UNE JEUNE FILLE de 12 à 15 ans pour aider au ménage. S'adresser de 6 à 9 heures du soir, 21 rue, St-Joseph. 57-59

VENDEUSES de vêtements expérimentés demandés immédiatement. Salaires élevés. Mentionnez l'expérience antérieure. S'adresser à Casier 6 Le Droit. 57-62

FILLE ou femme pour ouvrage de maison. Gages $30. 134 Chapel. 57-62

UN BON FROMAGER, pour plus amples détails s'adresser à J. E. Lalonde Clarence Creek, R. R. No I. Tél. No 12 R. 1. 57-62

COMPTABLE d'expérience âgé de 30 à 40 ans, parlant les deux langues. S'adresser par lettre seulement, à Boîte B. M. Le Droit. 58 J. N. O.

COMMIS-VENDEUR demandé devra être expérimenté dans la ligne de plomberie-chauffage J. Alph. Langelier, 312 rue Wellington, 58-60

SERVANTE générale, pas de lavages, pas d'enfants. 574 St-Patrice. 58-60

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser Edouard Desjardins, 21 St-Jacques, Hull. 58-60

UN BON COUPLE qui désire adopter un bébé de 3 mois, garçon. S'adresser à 83 rue Ottawa. 57-59

UNE SERVANTE pas de lavage. Bons gages, 306 Somerset Est. 58-63

UNE FILLE pour aider à la cuisine. Victoria Hotel, 34 Murray. 58-62

UNE CUISINIERE, Osgoode Hôtel, 28 rue Nicholas, angle Besserer. 58-60

UNE SERVANTE immédiatement. Bons gages. S'adresser 119 rue Principale, Hull. 59-61

UNE SERVANTE générale. S'adresser au Théâtre Laurier, 118 rue Principale, Hull. 59-61

ON DESIRE LOUER un cottage d'été meublé, pour la saison, près de Lakeview Aylmer. S'adresser P. O. Boite 336, Hull. 59-61

UNE JEUNE FILLE pour travailler dans un magasin de confiseur. S'adresser à 115 Queen Ouest. 59-61

UNE STENOGRAPHE et dactylographe capable d'écrire le français et l'anglais. Faire application par lettre seulement donnant l'expérience et salaire demandée chez Carruthers Sect. Board of Trade Central Chambers. 59-60

UNE SERVANTE s'adresser 30 Friel. 59-61

EMPLOI DEMANDE

VOUS TROUVEREZ une excellente laveuse à 174 St-Rédempteur, Hull. 58-59

VETERINAIRE

Dr J. H. LAFRAMBOISE, médecin vétérinaire 31 rue William. Résidence 692 St-Patrice. Tél. Res. R. 159. Bureau R. 3189 51 J. N. O.

DENTISTE

Dr R. L. DESROSIERS, 91 rue Rideau. Tél. Bureau 4071. Edifice Mathews. Heures du bureau 9 a. m. à 6 p. m. 281-1 ms.

PERDUS

UN CHAPELET violet, monté en or, avec initiales A. M. sur la croix. Perdu à Hull entre l'église St-Rédempteur et les rues St Etienne et St-Henri, vendredi soir. Retourner à 84 St-Henri, Hull. Récompense. 57-60

A LOUER

MAGASIN avec logement au dessus, 75 rue Du Pont, Hull, Qué., S'adresser par Tél. Sh. 2737. 58-60

MAISON dans une cour S'adresser 40 St-Joseph. 58-60

DIVERS

NE JETEZ pas votre vieille argenterie nous la remettrons à neuf. Dominion Electric Plating Co. 246 Albert, Queen 4628. 42-68

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter condition faciles, terre, maisons commerciales, magasins, Hôtels, etc à vendre ou à échanger, propriétés de ville considérées en échange. E. J. Menard, Embrun, Ont. 35-60

INSTITUTEURS DEMANDES

UN INSTITUTEUR ou institutrice possédant brevet de 2ème classe pour enseigner le français et l'anglais dans l'école séparée du village de Bonfield. Salaire $700. par année, pour autres informations s'adresser à M. Dupuis sec trés. Bonfield, Ont. 56-61

UNE INSTITUTRICE pour Vars, à 19 milles de la ville. S'adresser M. Napoléon Chartrand, Vars, Ont. 57-59

AVOCATS

BELCOURT RITCHIE CHERVIER & LEDUC avocats pour Québec et Ontario 18 rue Rideau 30 4-20

SEGUIN & ST-JACQUES avocats, notaires, Etude: 18 Rideau, Ottawa. Edifice de la Banque Nationale, argent à prêter. 270 1 an

SAUVE & SAUVE avocats et notaires 38 Rideau, Ottawa. Tél Queen 7603 Osias Sauvé, M. A. L. Ph. Joachim Sauvé B. A. L. Ph. Argent à prêter. 281-1 ms.

AUGUSTE LEMIEUX C. R. avocat, Ontario et Québec. 30 rue Rideau, Ottawa. 39 1 mois.

MEDECINS

Dr DION (hôpitaux de Paris) successeur du Dr Morin spécialiste chirurgien, yeux, oreilles, nez, gorge, 105, Rideau. Tél. R. 376 Consultations: 11-12, 1-4, 7-8. Hull: lun 7755 15 4-20

PERRUQUIER

FELIX CHEVALIER, angle Charlevoix et St-Rédempteur, Hull. Tresses faites avec peignures de cheveux, $2.00. Perruques sur commande Tél. Sherwood, 2324. 189 1 an

NOUS ACHETONS OBLIGATIONS CANADIENNES

aux échéances de 1921 à 1925; payables capital et intérêts à New-York. Si le porteur le désire, donneronsen échange valeurs de premier ordre d'un rendement plus élevé. Par ces échanges l'épargnant peut augmenter sensiblement son revenu.

PLACEMENTS DE TOUT REPOS

à 6 et 6½%

Sur demande; tous renseignements financiers et envoi gratuit de la RENTE.

Versailles Vidricaire Boulais
Immeuble Versailles — BANQUIERS — MONTREAL
OTTAWA
Imm. Banque Nationale
QUEBEC Rue S.-Jean, 198
BOSTON 60 State St.

N. B. — La grande maison Versailles-Vidricaire-Boulais est représentée à Ottawa par M. le notaire Hercule Merizzi, qui a ses bureaux dans l'immeuble de la Banque Nationale. Ses conseillers juridiques pour l'Ontario sont MM. Belcourt, Chevrier, Leduc et Laurier.

INVENTIONS

protégées, marques de commerce et dessins de fabrique enrégistrés en tous pays. Renseignements gratis.
VICTOR BELANGER & CIE
128 RUE OSGOODE
Téléphone, Rideau 20. Ottawa.

FEDERAL INDUSTRIAL CORPORATION

LIMITED
Courtiers Industriels
Appartement 20, Immeuble Butterworth
197, rue Sparks, Ottawa. Téléphone particulier: Queen 7030.
MONTREAL, TORONTO, BOSTON, DETROIT.

Votre chance aujourd'hui d'acheter des actions vendues à $135.00, de la

COMPAGNIE NATIONALE DE PAIN LIMITEE.

Hâtez-vous avant la hausse.

A VENDRE

CINQUANTE ARPENTS de terre, 45 culture, donnant de très bons r ments, à trois milles de Rockland, O 5 milles du village de Clarence Cree à 24 milles d'Ottawa, avec tous les truments agricoles aussi deux che deux vaches, bon logement neuf. G étable, hangar, en parfait état. Te cloturé et labouré. Chance exceptior pour prompt acheteur. A cause de lesse et mauvais état de santé. S'adr Isidore Plouffe, 121 rue Principale, Tél. Sh. 2159. 41 J. I

LIVRES CANADIENS: Biographies, r graphie, voyages, Histoire du Canada langes, chroniques, légendes, roma nouvelles revues et bulletins. Catalog dressé sur demande. T. Giroux 72, a Lamontagne, Domaine Lairet, Québec, 49 55 6

UN CHEVAL, 55 rue St-Antoine, Pte tineau.

MAISONS terrains de différents prix $950 à $8000, dans Wrightville à c tions faciles. Dalpé Frères 215 rue calm, Hull. 55 J.

BOULANGERIE à Vars, Ont. S'adr à Mr. Armadose Savage.

UNE VITRINE (show case) et un avec miroir pour deux chaises de bier. S'adresser 49 rue Wright, Hull.

COTTAGE, angle Parent et Botelier, fini, planches bois franc, huit pièce améliorations modernes. Garage, mag que parterre. Place centrale. S'adress J. G. Grant et Cie, 41 rue Sussex.

UN PIANO, s'adresser 110 Water.

UNE BONNE MAISON avec terrain, dresser 32 rue Guertin, Hull.

TROIS COQS, Wyandott blancs, trois Wyandott dorés trois coqs Leghorn b S'adresser 58 Courcelette, Hull. Tél. 906.

PROPRIETE 78-80-84 Avenue Hin Conditions faciles. S'adresser Joseph té, et fils, 120 Clarence, R. 1350.

PROPRIETE, située angle des rues V ria et avenue Champlain, Hull. Ancie tablissement de M. Basil Carrière, une propriété, maison privée sur demie située 152 rue Maisonneuve Hull. S'ad ser personnellement J. D. Chéné, 163 Dame, Hull. Prière de ne pas comm quer par téléphone.

MAISON à vendre, coin de commerc logis privé. S'adresser 67 St-Flo Hull.

PORTEMONNAIE à partir du bureau Poste de Hull au Château Laurier. re de retourner à 62 Vaudreuil, Hull. compense.

UNE MAISON située 21 rue Nic S'adresser 21 rue Nicolet, Wright Hull.

GRAND MAGASIN de commerce d'épries, grains et farines, établi depuis ans. Situé à 201 Lebreton. S'adre 24 rue Louisa.

MAISON de brique dans Eastview No rue Hannah. Bonne chance pour pro acheteur.

UN COQ Rhode Island, rouge, 11 n poule couveuse, oeufs pour incubat S'adresser à E. Levesque 58 St-André R. 599.

UN BON POELE avec réchaud, une gra couchette émaillé blanc avec somm matelas, et autres meubles, aussi dix lons l'huile, très bon marché. S'adre à 19 Cobourg.

AVIS

LA PERSONNE qui a pris la sacoche Basilique, mercredi à 11 heures, p rait envoyer les contenus à Boîte 63 C mings Bridge, pas de questions.

PLOMBIERS

LOUIS GENDRON, entrepreneur plomb chauffage, prix spéciaux aux commun tés religieuses, 89 rue Du Pont, Hull. Sh 2215. 160-3-5

ERNEST CLAUDE, plombier, 67 Par Résidence 68 St-André. Tél. R. 1831. J. N.

ACCORDEUR DE PIANO

POUR ACCORDAGE et réparage de pi ou pianos automatiques. S'adresser Arthur Durocher, 47 1-2 St-Jacques, H Tél. Sh. 2549. 45

PARLEZ-VOUS L'ANGLAIS ?

Excellente occasion d'apprendre l'glais avec rapidité chez soi, cours prép pour gens de langue française. Ecrire p détails complets.
THE UNIVERSAL INSTITUTE
(Dépt. 160) 235 W. 108 St., New-Y City.

ELECTIONS MUNICIPALES

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des électeurs du Quartier W lington, dans la Ville d'Ottawa, sera te au Poste des Pompiers No 2, rue Alb à midi le lundi, 15me jour de Mars cour dans le but de recevoir les nominations candidats pour remplir la vacance au C seil de Ville causée par la démission de chevin Denny.

Si plus d'un candidat est mis en nomi tion, les procédures seront ajournées qu'à lundi, le 22me jour de Mars coura alors qu'une élection aura lieu, à moins par suite du retrait d'un ou de plus d des candidats mis en nomination une él tion par acclamation soit déclarée.

Daté à Ottawa, ce 8me jour de Ma 1920.

NORMAN H. H. LETT,
Greffier de la Vi

Les secrets sont comme les ar mes, il n'en reste plus rien quan ils sont anciens.

"LE MAITRE DU SILENCE"

Le Secret du Kou-kou-noor

PAR DELLY — VOLUME II

No. 60

Luigi se félicita d'être là pour lui adoucir l'épreuve. Personnellement, il éprouvait un regret réel de cette [illegible] une estime réelle, et même de l'affection, depuis que ses sentiments d'époux et de père le ramenaient peu à peu à la profonde sensibilité, à la bonté généreuse qui se trouvaient en germe dans l'âme du petit Luigi d'autrefois.

La veille de son départ, en rangeant des papiers dans son bureau, deux feuillets retinrent un instant son attention. L'un et l'autre contenaient le texte d'une citation:

"Aloys, sergent au....e étranger. Bon sous-officier, très zélé. Blessé en sauvant un de ses camarades....'

'Aloys, lieutenant au...e étranger. Tué en tête de sa compagnie, qu'il conduisait à l'assaut."

Luigi demeura pendant un moment songeur...Il revoyait le jeune Autrichien, un mince garçon blond distingué, qui ressemblait à Adda. Tous deux, le frère et la soeur, tenaient de leur mère, la pauvre et douce Wilhelmine que Martold avait fait mourir de chagrin. Aloys était intelligent, mais peu travailleur et d'esprit assez aventureux. Le comte Mancelli, qu'il considérait comme son protecteur, car il avait toujours ignoré son origine, lui avait fait contracter cet engagement dans la Légion, et plus d'une fois, en lui écrivant, le jeune homme l'avait remercié, en disant que cette existence était bien celle qui lui convenait.

Luifi murmura:

—Le fils a expié pour le père, qui haïssait tant la France et lui aurait fait tout le mal possible, si je ne l'avais démasqué.

Une autre vision passa devant ses yeux: celle de l'homme captif là-bas, dans la caverne souterraine, ne face des étincelantes richesses convoitées par lui....de l'homme sans parole, dont les bras n'avaient plus de vie, dont les yeux, jusqu'à la mort, ne verraient jamais rien autre chose que cet amoncellement d'or, d'argent, de pierres précieuses.

Il était devenu fou, comme autrefois don Fobrizzio. Mais lui était furieux, et les Mongols avaient dû lui attacher les jambes avec une chaîne, pour l'empêcher de se briser le crâne contre le roc.

Le massager qui rapportait ces renseignements au Maître ru silence avait ajouté que ces crises frénétiques étaient produites par la vue du trésor, et que le dément se calmait un peu seulement quand il s'étendait le dos tourné à la vasque renfermant les fabuleuses richesses.

Mais pour celui-là, Luigi restait implacable, et aucun scrupule ne venait effleurer son âme, au sujet de cette condamnation.

. . . . . .

Le comte Mancelli, une fois de plus, quitta Orietta, courageuse et frémissante. Lui allait à son devoir avec l'énergie, la puissante volonté qui faisait le fond de sa nature, et cet ardent amour de la patrie hérité de Gaëtano Mancelli et de Fabienne de Varsac...Des jours, des mois passèrent Mancelli ne se comptaient plus et Orietta au milieu de ses anxiétés, remerciat le Seigneur de l'avoir unie à un être de cette trempe magnifique.

Puis, un jour, elle fut avertie qu'il venait d'être blessé....Laissant la petite Flavia aux soins d'Agnese, elle partit sur l'heure pour la ville où il avait été transporté.

Au cours d'un combat aérien, une balle l'avait farppé à la tête. Quand elle fut extraite, les médecins pronostiqu(rent un prompt rétablissement. Un seul d'entre eux émit l'opinion que, peut-être, les yeux....

Celui-là voyait juste. Au bout de quelque temps, il fallut reconnaitre que le nerf optique était atteint, et que le blessé ne recouvrerait jamais la vue.

Tandis qu'à ce verdict, Orietta sentait son coeur tressaillir de douleur, Luigi parut l'accueillir avec calme.. Et un peu après, il dit à sa femme:

—Vois-tu, ma bien chère, je crois que cela vaut mieux pour moi... que c'est un grand bonheur entends-tu, Orietta ? z

—O



(De la Presse Canadienne)
Toronto, 11. — Une perturbation osphérique modérée qui est r centre ce matin le sud-ouest ble causer des variations dans température depuis les grands jusqu'à l'est tandis qu'une va- de froid se répand du nord sur Manitoba.
Pronostics: Nuageux et doux au- d'hui, pluie ce soir et vendredi.
Température: Max. hier, 42; . durant la nuit, 28; à 8 heures matin, 32.

CALENDRIER

71e jour de l'année.

Lever du soleil à 6 h. 15 m.
Coucher du soleil à 5 h. 48 m.
Lever de la lune à " h. 11 m. M.
Coucher de la lune à 9 h. 14 m. M.

21e jour de la lune.

Les jours croissent de 1 h. 4 m. le matin et de 48 m. le soir.

SAINTS DU JOUR

SAINT-EULOGE

Naquit en 800 et fit de grands ages à travers l'Espagne, pour ropager la foi. Elu archevêque Tolédo, en 859, il eut la tête chée avant même la cérémonie son sacre, par ordre du tyran léram II, roi de Cordoue, à qui vait osé résister.

SAINTE - CHINESWHILDE

Fille de Panda, roi des Merciers, usa, malgré l'avis de sa famille, liance royale du chef des Saxons.

MI-CAREME

NAISSANCE

MAINVILLE — M. et Mme Edd Mainville née Alphéda Dus font part a leurs parents et is de la naissance d'une fille tisée sous les noms de Marieophée-Cécile. Parrain M. André uis, grand-père. Marraine Mme eph Rouleau grand'tante de fant. Porteues Mme François llette. 59

DECES

BARIL—Décédée le 9 mars Mme W. Baril, née Colombe Desjars à l'âge de 30 ans. Funérailles dredi matin à 8 heures de 506 rence à l'église Ste-Anne. Pats et amis sont priés d'y assister s autre invitation. 59

CARON — Ce matin est décédé Thomas Caron à l'âge de 74 ans. nérailles samedi matin à 8.45 h. église Notre-Dame de Hull. Dét de la demeure mortuaire, 30 val, Hull, à 8.30. Parents et amis t priés d'y assister sans autre itation. 59

LEBRUN — Hier matin est décéMme Olivier Lebrun, née Marrite Lavigne à l'âge de 53 ans. nérailles vendredi matin à 8 hrs. église Notre-Dame, Hull. Départ la demeure mortuaire 83 Chamin, Hull à 7.45. Parents et amis t priés d'y assister sans autre itation. 59

COUSINEAU — Décédée ce male 11 mars Claire-Ida Cousineau e de M. Félix Cousineau à l'âge 47 ans. Elle laisse pour la pleuson père, une soeur religieuse ez les Soeurs du Bon Pasteur, ntréal, nom en religion Sr. Made Ste-Delphine; aussi cinq frè, Odilon, Odias, Joseph, Amédée Trefflé. Les funérailles auront u samedi matin à 8 heures à l'ése Notre-Dame de Hull. Départ la demeure mortuaire, angle des s Dupont et Frontenac, Hull à 5. Parents et amis sont priés assister sans autre invitation. 49-50

AMASSE BLESSE SUR LA RUE MURRAY

M. Fred Baron, d'Hawkesbury, é de 37 ans est actuellement à opital Général dans un état très rmant. Il fut trouvé tard dans soirée hier en face de la maison rtant le numéro 35 sur la rue rray. Il était blessé à la tempe. a trouvé dans sa poche une boulle qui contenait de l'alcool de is. Ce matin il prend un peu de eux. Son état est cependant enre critique.

MONUMENTS ET CARTES MORTUAIRES
Choix facile aux ateliers de
J. P. LAURIN
95, rue George - Ottawa.
Dessins envoyés sur demande

Dr J.C. Woods, B.A.
283, RUE SUSSEX
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: 1 h. à 2 h. et 6 h. à 8 h. p.m.
Téléphone: Rideau 523.

ON DEMANDE
Vendeurs de vêtements expérimentés demandés, immédiatement, salaires élevés. Mentionnez expérience antérieure. S'adresser à Casier No 6, "Le Droit".

SERVICE D'AUTOMOBILE
Voitures de Luxe
Tél. Rideau 3262

LE RAPPORT JELLICOE FAIT JASER

La conversation des corridors du Parlement, ce matin, portait presque exclusivement sur le caucus qui devait avoir lieu dans le courant de la matinée et sur le rapport Jellicoe sur le programme naval du Canada.

L'opinion semble passablement divisée au sujet du rapport naval, bien que plusieurs membres de la Chambre refusent de le commenter sur les simples dépêches du service de la presse, et disent ne vouloir donner leur opinion qu'après avoir reçu le texte complet du rapport. Du côté du gouvernement, les membres sont loin de s'entendre à l'unanimité sur la ligne de conduite à prendre. Plusieurs députés de l'Ouest semblent un peu timides sur la question, bien qu'ils admettent que nos côtes demanden tplus de protection, comme l'a démontré la dernière guerre.

Les libéraux paraissent croire que le rapport est la justification de leur politique tant blâmée de 1912-13. Ils attendent cependant de connaître les intentions du gouvernement, avant de se prononcer. Les Fermiers sont aussi dans une attitude d'attente inquiète.

M. Crerar a refusé de discuter le problème avant d'avoir pris connaissance du texte complet. Bien que bon nombre de fermiers ne soient pas en faveur d'aucune forte dépense dans un but militaire ou naval, ils réalisent que le Canada est rendu à une période de son histoire où il doit protéger plus efficacement son commerce, et l'attitude de leurs représentants à la Chambre sera probablement déterminée par ce sentiment. La politique du gouvernement sur la question navale reste toujours un secret, mais on ne croit pas, quand la chose viendra sur le tapis, que le fameux débat sur la marine Laurier recommence.

L'ELLITHORP SERAIT DEMAIN À HALIFAX

(De la Presse Associée)

Halifax, 11.— Le vaisseau américain **Lake Ellithorp** est toujours à la remorque du **Maplemore**, et on les attend l'un et l'autre ici, demain.

Un message reçu ce matin dit le **Digby**, parti d'Halifax pour Liverpool, a pu fournir au **Maplemore** des cables et appareils nécessaires pour touer le vaisseau désemparé. Le message dit aussi que l'équipage de **l'Ellithorp** a reçu les soins du médecin du **Digby**.

A LA CHAMBRE

M. C. A. Gauvreau, Témiscouata, soulèvera demain, la question de la reclassification des employés du Service Civil.

—M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, la question de l'augmentation de tarif sur les chemins de fer pour le transport des postes.

—L'hon. W. S. Fielding, le coût de la session supplémentaire de l'an dernier, incluant le coût de l'indemnité et des voyages des sénateurs et des membres de la Chambre.

—Le député H. A. Mackie, d'Edmonton, demandera à la Chambre, si les veuves et les enfants de soldats ont reçu leur part des $40,000,000, votés à la dernière session.

—M. A. R. McMaster, de Brôme, soulèvera la question du coût de la Mission Canadienne à Londres, du Jour de son institution jusqu'à son rappel. L'orateur demandera aussi les détails, la liste des salaires et les dépenses générales de l'organisation.

LA RE-ORGANISATION DE NOTRE MILICE

La réorganisation de la milice canadienne prévoit au maintien des régiments qui ont fait du service actif outre-mer. On réorganisera la milice dans trois districts du Canada: le district No 3; avec Kingston comme quartiers-généraux; le districts No 10 avec Winnipeg comme quartiers-généraux et le district No 11 avec Vancouver comme quartiers-généraux. Plusieurs régiments qui ont fait du service outre-mer ont été amalgamés avec les régiments de l'armée permanente.

L'OUVERTURE DES CHAMBRES

Il y aura certainement assistance nombreuse à l'ouverture des chambre, vue que tous le monde peut se procurer de cette fameuse, bonne **Tosquette Rouge Quesnel** et les produits **"Puritas" s'il le désire**, et les **Parfum Rogeat.**

La Cie Jodouin Macdonald,
7 à 39 rue Vaughan, Ottawa.
Demandez des Catalogues de Primes

DROIT DE PÊCHE DANS LE QUÉBEC $5 PAR ANNÉE

TOUTE PERSONNE QUI PECHE DANS LES EAUX DE LA PROVINCE DESVRA OBTENIR UN PERMIS.—MEME REGLEMENT POUR LES CHASSEURS.

Il en cotûera $5 par année pour avoir le droit de pêcher dans les lacs de la Gatineau cet été. La législature de la province de Québec vient de passer un acte exigeant de toute personne qui pêche dans les eaux de la province un droit annuel de $5. La loi cependant souffre une exception en faveur des résidents riverains où une license sera valide pour tous les membres de la famille.

Et les chasseurs... L'acte exige que tout individu qui porte des armes à feu dans le bois ait obtenu auparavant un permis qui lui sera donné gratuitement. Ces nouveaux règlements de chasse et de pêche affecte les citadins d'Ottawa qui passent les mois d'été en villégiature dans la vallée de la Gatineau. On ne devra pas oublier d'obtenir une license si l'on tient à prendre le poisson l'été prochain...

ENLEVONS LES GLAÇONS DE NOS TOITS

Le printemps a aussi ses désagréments quoi qu'en dise le poète. Et c'est le pauvre locataire, le bouc émissaire des tares de notre temps, qui en subit tout le poids. Après avoir eu toutes les misères du monde à se trouver au cours de l'hiver du charbon pour se chauffer et juste au moment où on lui annonce que les loyers augmenteront considérablement la police avertit le locataire qu'il a enlever les glaçons qui pendent de son toit hospitalier.

Le public est averti de tenir compte qu'un règlement municipal exige de tout locataire d'une maison qui est éloignée du trottoir de moins de 10 pieds d'avoir à enlever sans retard les glaçons qui se forment sur les toits. On exige de plus du locataire qu'il monte sur son toit pour y enlever régulièrement la neige qui s'y accumule.

Il faudra ne s'en prendre qu'à soi-même si un bon matin de printemps un constable s'amène pour nous traîner en cour de police pour avoir négligé cette partie de notre code municipal.

Intelligenti pauca.

AMÉLIORATIONS AU MARCHÉ BY

DIVERSES RECOMMANDATIONS DU COMITE CIVIQUE. — LA SALLE PUBLIQUE.

Le comité civique qui s'est chargé d'améliorer le marché By et de réduire le coût de la vie a tenu une autre réunion, sous la présidence de M. Grace, hier, et après une discussion plus ou moins mouvementée on a décidé de faire certaines recommandations au Conseil. Vraiment, le comité fait des erreurs louables et s'ils obtient d'aussi heureux résultats que l'an dernier, il aura fait un grand pas vers l'amélioration du genre humain.

On recommande donc que le marché de foin soit enlevé de la rue York et installé à un autre endroit qui n'a pas été fixé: M. Plant aurait acheté une étendue de terrain, mais comme M. Ford s'objectait à cette dépense, M. Bordeleau proposa que le comité organise une excursion au marché pour examiner la situation de près. M. Desjardins dit que les rues ne devraient pas servir de places de marché, qu'il était du devoir des autorités de fournir l'espace nécessaire et M. Balharrie d'ajouter que le marché de foin pourrait être changé en été au moins. Tout le monde fut d'accord là-dessus.

VERITABLES AMELIORATIONS

On recommande encore que les vendeurs soient relégués à l'arrière plan et qu'on leur assigne l'espace entre les rues York et Clarence avec un signe de "malédiction" portant en caractères gras les mots "Section des Vendeurs", il a encore été décidé de louer les espaces au lieu de les vendre à l'encan; car on calcule que le nouveau système contribuera à réduire le coût des produits Ceci inclut une recommandation à l'effet que les bâtisses en ciment entre les rues York et George soient démolies et que l'espace soit loué aux cultivateurs.

Finalement le comité recommande d'améliorer la salle du marché, d'y installer une salle d'attente et un restaurant et d'avoir au rez-de-chaussée un système central de livraison.

Ces recommandations seront poussées énergiquement.

UNE BOUTEILLE QU'IL VEND SIX DOLLARS LUI COUTE $418

L'inspecteur Enwright a fait hier une saisie importante. Il arrêta deux individus du nom de Alcide Goulet et Alfred Avon sur accusation d'avoir vendu illicitement de la boisson. Ils ont camparu devant son Honneur ce matin. Alfred Avon s'est reconnu coupable et fut condamné à $418 d'amende. L'accusation contre M. Alcide Goulet retirée. M. Avon paya. Il avait vendu une bouteille de Goodherram pour $6 et il avait chez lui deux caisses de boisson qui furent saisies par la police.

REFERENDUM MALGRÉ LA D. ALLIANCE

LE COMITE DU REFERENDUM EN ONTARIO NE SE PREOCCUPE PAS DU VOTE CONTRAIRE DE LA DOMINION ALLIANCE.

(Presse Canadienne)

Toronto, 11. — Le Rév. A. S. Grant, du comité du Referendum, a déclaré, hier soir, que le comité travaillerait à avoir un referendum dans la province d'Ontario pour empêcher l'importation de la boisson. Il a ajouté que le gouvernement Drury était en faveur de ce referendum. Nous allons prendre le vote. Nous ne nous occupons pas de la Dominion Alliance, dit M. Grant.

Cette dernière association a voté contre le referendum pour le présent.

L'ASSOCIATION DES ACHETEURS

LEUR CONVENTION S'OUVRIRA SAMEDI MATIN AU CHATEAU LAURIER.

La première convention annuelle de l'Association des Acheteurs du Canada aura lieu ici, dans la journée de samedi; des délégués viendront de Montréal, Toronto et Hamilton. Cette Association fut fondée il y a un an dans la ville d'Ottawa. De cette ville, l'idée se répandit à Montréal et à Toronto, où furent fondées des associations semblables, qui surpassèrent bientôt l'Association-mère par le nombre de leurs membres. Hamilton a maintenant l'intention d'entrer dans le mouvement et des délégués viendront ici samedi pour obtenir des informations sur le sujet. Parmi les orateurs qui parleront à la convention se trouvent M. Gordon C. Edwards, d'Ottawa, et M. D. B. Dowling.

EMPRUNTS ALLIÉS AU CANADA

A M. A. L. Desaulniers, de Champlain, qui demandait quelles étaient les avances de crédit faites par le Canada le 11 novembre 1918, il fut répondu hier comme suit:

A l'Italie, avance totale de $6,-003,301.20. Le capital doit être remboursé le 31 décembre 1923. L'intérêt est payable tous les six mois à 5 1-2 pour 100.

A la France, avance de $25,000-000 pour achat en Canada de produits canadiens, pour la période allant du 15 mai 1919 au 31 décembre 1919. Intérêt de 5 1-2 pour cent, capital remboursable le 31 décembre 1925.

A la Grèce avance de $25,000,-000 pour achat en Canada. Intérêt de 5 1-22 pour cent et débentures remboursables le 30 juin 1920.

A la Belgique, avance de $25,000,000 à 5 1-2 pour cent.

A la Roumanie, avance de $25,-000,000 pour achats en Canada.

LA POLICE ESPÈRE AVOIR ARRÊTÉ LES COUPABLES

DEUX ETRANGERS SONT ARRETES— ON TROUVE DANS LEUR CHAMBRE PLUSIEURS OUTILS DE CAMBRIOLEURS.

Le 9 dernier disparaissait de chez lui un paletot brun. M. Arthur Goyette en informa aussitôt la police qui fit d'actives recherches. Peu après le détective Tissot retrouva le paletot dans un magasin de seconde-main sur la rue Wellington.

Vendredi dernier un Chinois de la rue Clarence, Hong Lee, informa la police que deux individus étaient entrés dans sa boutique à la pointe du revolver et qu'ils y avaient volé la somme de $10 dans la caisse.

Le détective Ouimet chargé de cette affaire retraça les individus qu'il trouva sur la rue Nelson. Dans leurs chambres il trouva des outils de cambrioleurs, tourne-clefs, poinçon et marteau. Ce matin les deux prisonniers ont comparu devant le magistrat de police. Ils ont donné leur nom comme étant Alfred Young et Mozart Lumberg. Ce dernier serait un Suédois. Ils sont accusés d'avoir volé le paletot disparu de chez M. Goyette. Lumberg déclara ne rien connaître de l'affaire et ne voulut pas se reconnaître coupable. Young s'avoua innocent du vol du paletot mais se reconnut coupable d'avoir porté un revolver sur sa personne sans avoir un permis.

La poursuite demanda à son honneur le magistrat Askwith de retarder le procès des accusés. La cause fut remise à une semaine.

On laisse entendre que dans cette affaire il y aurait toute une histoire que l'on cherche à éclaircir. Les accusés seraient coupables de plusieurs autres méfaits. Depuis quelque temps la police a fait plusieurs enquêtes sans résultat et l'on espère avoir mis la main sur les coupables. Le procès de jeudi prochain aura probablement d'intéressants dénouements. A la cour on déclare ne pas connaître les accusés qui seraient des complets étrangers à la ville. L'un serait un Suédois et l'autre est étranger à la ville.

AU CLUB LIBÉRAL CANADIEN

L'INAUGURATION EN A EU LIEU HIER SOIR PAR UN DISCOURS DE M. A. McMASTER.

L'inauguration du nouveau Club Libéral Canadien s'est faite hier soir dans les appartements de l'Association des Marchands Détaillants avec le discours de M. A. R. McMaster, de Brome, Qué.; l'orateur exposa les principes libéraux. Parlant des questions de races, M. McMaster a déclaré que la seule solution était de former un puissant esprit national; il s'est aussi dit partisan de la représentation proportionnelle. L'orateur attribue le haut coût de la vie à la baisse de la monnaie courante, cela dû à la trop faible réserve d'or, et aussi aux extravagances des individus. Le tarif, dit-il, devra se maintenir tel qu'il est, tant qu'on n'aura pas trouvé d'autres moyens de revenu.

A la fin de l'assemblée, comme on était à la veille de chanter l'hymne national, M. R. P. Sparks, président du club, suggéra que chaque membre apprenne l'hymne "O Canada!", qui devrait être le chant national par excellence.

EN RÉCOMPENSE DE LEURS SERVICES

LE PACIFIQUE CANADIEN ACCORDERA DES PASSES ANNUELLES A SES EMPLOYES.

Dans le but de stimuler la loyauté de ses employés et de les récompenser pour la longueur de leurs services, le Pacifique Canadien vient d'annoncer par l'intermédiaire de son président, M. E. W. Beatty, l'adoption d'une mesure qui ne manquera pas d'être vue d'un très bon oeil par tous ceux qui sont à l'emploi de la grande organisation de transport. Il s'agit en l'occurence de la distribution de passes annuelles à ceux des employés qui ont à leur crédit un certain nombre d'années de service; ces passes leur permettront de voyager gratuitement, ainsi que leurs épouses, sur certaines sections du réseau de la compagnie.

Les femmes à l'emploi du Pacifique Canadien jouiront des mêmes prérogatives que les hommes à ce sujet et pourront tout aussi bien que ces derniers, revendiquer la possession d'une de ces passes, si elles restent au services du chemin de fer, le nombre d'années requis.

À LA COMMISSION SCOLAIRE

POSTE CONFIE A M. H. H. DOSTALER, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.—LA QUESTION DES IMPRIMEURS CONGEDIES.

La Commission des Ecoles Séparées a eu hier soir son assemblée mensuelle, à l'école Guigues, de la rue Murray. L'assemblée par elle-même n'a rien eu de très important, se limitant au travail routinier ordinaire, approuvant des rapports et motions discutés précédemment, à huis clos, par les comités français et anglais. Parmi les commissaires présents étaient, outre le président, M. Samuel Genest, MM. Beaudry, Bélanger, Bingham, Donovan, Lacasse, Glaude, Laframboise, Leclerc, O'Farrel, Rattez et Schryburt.

L'un des sujets discutés fut la nomination de M. H. H. Dostaler au poste d'inspecteur de l'assistance scolaire, M. Dostaler a pris charge de ses fonctions le 1er mars. Le nouvel inspecteur est un ancien employé de l'Imprimerie Nationale qui a été remercié dernièrement de ses services.

Relativement aux mesures prises vis-à-vis les employes de l'Imprimerie par le gouvernement, il est trop évident que les Canadiens français semblent surtout éprouvés, et sont congédiés en grand nombre. M. Samuel Genest déclarait à notre correspondant, à ce sujet, que la Commission Scolaire, de même que la Société St-Jean-Baptiste, était prête à faire tout en son possible pour porter secours aux malheureux employés. La nomination de M. Dostaler est le premier geste dans ce sens de la Commission, mais elle se propose, chaque fois que l'occasion se présentera, d'accorder tout secours et toute protection possibles aux congédiés.

(De la Presse Associée)

Paris, 11 — Le conseil de la Ligue des Nations se réunira pour la troisième fois en cette ville samedi prochain. Ceux qui prendront part à cette réunion, sont les suivants: Léon Bourgeois, représentant de la France; Arthur J. Balfour, représentant de la Grange Bretagne; Tomasso Tittoni, de l'Italie; le baron Matsui, du Japon; le comte Quinones de Léon, de l'Espagne; le docteur Gastoa de Cunha, du Brésil; Paul Hymans, de la Belgique, et Athos Romanos de la Grèce M. Romanos remplace M. Veniselos, premier ministre de la Grèce.

Le but de cette réunio, sera la discussion de la récente communication des alliés demandant que le conseil de la Ligue des Nations étudie la possibilité de nommer une commission qui aura charge de recueillir des informations impériales et autorisées concernant la situation actuelle en Russie.

Cette demande a été formulée le 24 février par le premier ministre anglais, David Lloyd George comme président du conseil suprême. Elle a été formulée à sir James Eric Drummond, secrétaire générale de la Ligue des Nations.

L'INAUGURATION OFFICIELLE DE LA MAISON DALY

ELLE A EU LIEU MARDI SOIR— DES MILLIERS DE GENS VISITERENT L'ETABLISSEMENT.

L'inauguration officielle du splendide établissement qu'est la maison Daly, de la rue Sparks, a eu lieu mardi soir, dans le décor le plus luxueux. De huit à dix heures du soir, les portes ont été toutes grandes ouvertes aux visiteurs, qui défilèrent par milliers dans les différents départements du magasin, admirant les nouveaux étalages du printemps, la beauté et la richesse des mille choses offertes à la vue du public.

Le Capitaine W. P. Grant, qui a en main les destinées de la maison Daly, doit être félicité de la bonne idée qu'il a eu en invitant la population d'Ottawa et des alentours à se rendre en foule, mardi soir. Depuis l'ouverture du nouveau magasin, le 1er mai dernier, il y avait toujours un ouvrier ou un peintre à faire ici ou là une nouvelle réparation, de sorte que les visiteurs ne pouvaient pas jouir complètement ni se rendre compte de toute la beauté du lieu. Le dernier coup de main a enfin été donné, lundi dernier.

La Maison Daly est sans contredit le plus grand établissement du genre dans la ville d'Ottawa. Il n'est pas dans toute la ville de salon de modes plus vaste, plus riche et plus luxueux. Tout ce qui peut se désirer dans tous les genres, surtout dans les départements pour dames, se trouve là, marqué au coin de la mode et du dernier goût. Il n'est pas une partie où ne reluise l'élégance et la somptuosité.

M. J. Jolicoeur, le distingué gérant du département de publicité mérite des éloges pour la part qu'il a prise dans chaque section de l'établissement. Et c'est dans l'étonnement et l'admiration la plus sincère que des milliers de citoyens, ou plutôt de citoyennes, passèrent la veillée de mardi. Au cours de la soirée, l'orchestre, sous la direction de M. Emile Rochon, rendit un programme musical délicat, qui ne manqua pas d'être délicieusement goûté.

Les sections réservées aux dames furent pendant ces deux heures données par M. Grant, achalandées d'une façon toute particulière. Les nouveaux costumes et manteaux de printemps, venus en grand nombre de Paris directement, de toutes les couleurs, des étoffes les plus dispendieuses et des coupes les plus chic, furent un éblouissement. Le rayon des chapeaux avait un nombre prodigieux d'admiratrices. Les derniers modèles sont exposés et certains genres sont fortement en demande. Les chapeaux de paille sont déjà mis en vente et partent le temps de le dire. Un des coins qui a été des plus justement admirés est celui de la lingerie et des blouses, où le linge le plus fin, les dentelles, point d'Irlande, Malines, ou point d'Angleterre, le crêpe, le tulle, la mousseline fragile, la soie chatoyante et le "georgette", fascinèrent tour à tour celles qui se risquèrent au milieu de ces mille choses aussi ravissantes qu'indescriptibles.

Nous ne dirons qu'un mot des articles de toilette, parfums, objets de manicure, etc., des rayons de verre taillé, de porcelaine fine, et de ces multiples choses de fantaisie qui semblent comme indispensables à la vie.

Du haut en bas, le magasin Daly est sûr de faire l'émerveillement du public et ceux qui ne s'y sont pas encore rendus ne devraient pas tarder de le faire, et voir ce qui est, en quelque sorte l'un des points attrayants de notre ville.

LES OPINIONS DE L'EX-KAISER VIVENT ENCORE

(Dépêche de la Presse Canadienne.)

Berlin, 11 mars.— Le Deutsche Zeitung rapporte que lorsque les Allemands Nationalistes ont offert à Hindenburg la condidature à la présidence d'Allemagne, le feld-maréchal demanda un instant de répit, afin de consulter l'ex-empereur, a qui il avait prêté serment d'allégéance. La dépêche ajoute: "Comme von Hindenburg a accepté la candidature depuis, il est clair que les opinions de l'ex-kaiser sont encore solidement ancrées dans les opinions politiques du Reischtag.

LE CHEVAL LUI PASSE SUR LE CORPS

Le jeune Lawrence Lemaire, 424 Preston, alors qu'il était en bicycle hier après-midi fit une chute près du viaduc de la rue Bank. Avant qu'il eût pu se relever un cheval passa et le jeune homme fut piétiné.

Il a été blessé à la figure et aux bras. On l'a transporté à la résidence de M. Wullaims Hynes, 194 Isabella où le docteur Gardner lui donna les premiers soins. Il fut peu après transporté à l'hopital St-Luc. Son état n'est pas grave.

Bagues à Diamants



Les nouvelles enchâssures des diamants sont des plus artistiques — et en plus elles font paraître les diamants plus gros qu'ils le sont en réalité. On peut différer d'avis à ce sujet. Toutefois, nous les avons et ils sont ici pour votre examen et votre approbation.

Il y a des diamants, tous de haute qualité, se chiffrant dans les prix de $15.00 à $1,250.

Bilsky Limitée
Le Magasin des Cadeaux
20-24, rue Rideau.
Téléphone: 107 Queen.

Voyez nos montres pour prendre connaissance des nouveaux articles arrivant tous les jours.

LE MAIRE D'EASTVIEW DEVRA BON GRÉ MAL GRÉ DÉMISSIONNER

Le juge Gunn annule définitivement son élection. — Les conseillers municipaux sont maintenus.

Le Juge Gunn a entendu la cause des quatre conseillers qui ont été mis en cause lors de la dernière audition de la cause de l'élection d'Eastview. Les avocats de la poursuite n'ont pas insisté auprès de Son Honneur pour que le procès des quatre conseillers soit entendu. Le Juge a consenti à ne pas entendre la cause. Il a rendu son jugement formel. Le maire White est définitivement et absolument déqualifié comme maire de la municipalité d'Eastview. On devra tenir une autre élection pour le maire.

Son Honneur a de plus décidé que les frais devaient être payés par les quatre officiers rapporteurs mis en cause et le maire White. Par ce jugement la municipalité d'Eastview se trouve privée de son premier magistrat. Le maire White persiste cependant à rester à son poste. Pour ce qui est des conseillers le juge a déclaré qu'il ne pouvait pas entendre leur cause car on n'avait apporté contre eux aucun chef d'accusation.

DECLARATION DE M. GLADU

Interviwé par notre représentant ce matin M. Gladu a fait la déclaration suivante:

"Le succès que je viens de remporter à la cour est un bon point pour la municipalité d'Eastview. J'ai tenu à poursuivre le maire White parce que j'étais convaincu que l'opinion publique ne s'était pas affirmée à la dernière élection. Je regrettais pour le bon nom de la municipalité que les élections aient été faites aussi frauduleusement qu'elles l'ont été. J'ai défendu ma cause avec d'autant plus de conviction et de courage que je savais que je travaillais dans l'intérêt d'Eastview. Le maire White malgré son entêtement devra démissionner. Je ne sais pas s'il doit se présenter de nouveau, mais pour ma part mes partisans me prient de briguer de nouveau les suffrages afin de refaire le bon nom de la ville.

Je tiens cependant à rappeler que je n'ai pris aucune procédure contre les conseillers. Le juge a insisté pour qu'ils soient mis en cause. Vous pouvez être assuré que si la volonté publique honnêtement exprimée et librement manifestée aux bureaux de votation m'appelle à la charge de maire, la municipalité d'Eastview aura une direction honnête et droite. Car ce dont nous avons maintenant le plus besoin c'est de refaire notre bon nom que des gens peu scrupuleux ont souillé."

LE CONSEIL S'OBSTINE

Ce n'est pas au conseil muinicapl d'Eastview où les démissions sont les plus nombreuses. L'assemblée d'hier promettait d'intéressants développements et la foule avait envahi l'hôtel de ville pour assister à une scène mémorable dans l'histoire de la municipalité. Tout se passa sans qu'aucune allusion fût faite au sujet du jugement du juge Gunn. Mais il est évident que les conseillers municipaux n'ont nullement l'intention de démissionner à moins d'y être contraints. En somme l'assemblée d'hier n'ajoute rien dans l'affaire. Le jugement que rendra le juge Gunn aujourd'hui aura certainement une portée décisive.

LE BARREAU REÇOIT SIR JAMES AIKINS

DINER, HIER SOIR, AU CLUB DE LA GARNISON.—DISCOURS DE BIENVENUE DE M. FERDINAND ROY.—LA MAGISTRATURE ET LE BARREAU.

Québec, 10.—Le Barreau de Québec a donné un dîner, hier soir, au club de la Garnison, à Sir James Aikins, président de l'Association du Barreau Canadien.

Le banquet était présidé par M. Ferdinand Roy, bâtonnier, aux côtés duquel on remarquait les Honorables Juges Sir F.-X. Lemieux, Martin, Greenshields et Surneyer, de Montréal, L. P. Pelletier, Gibsone et C. E. Dorion, l'Hon. L.-A. Taschereau, M. Chs Lanctot, l'Hon. M. Baxter, Procureur général du Nouveau-Brunswick, M. Patrick, de Yorktown, Sask., E. H. Coleman et autres.

Après la santé du roi, M. Roy proposa celle de l'hôte d'honneur. Dans son discours de bienvenue, le bâtonnier exprima à Sir Jas. Aikins la joie qu'éprouvait le barreau de Québec de le recevoir, et déclara que le barreau de cette province est opposé aux projets d'unification des lois canadiennes parce qu'il signifierait le sacrifice des droits et des privilèges provinciaux au principe d'unification.

Sir James Aikins, dans sa réponse déclara que l'association a pour but l'avancement de la Législation, des juges et des avocats, d'unir davantage les membres des barreaux de Québec uni aux autres parce qu'il possède des lois spéciales dont les éléments pourraient être d'un grand avantage à ceux des autres provinces.

L'Hon. L.-A. Taschereau a proposé la santé de la magistrature à laquelle Sir F. X. Lemieux, répondit. M. le juge Gibsone proposa la santé du barreau et MM. L. St-Laurent, M. Patrick et Baxter y répondirent.

DEUX FOIS PLUS DE DÉCÈS À MONTRÉAL

Montréal, 11. — L'influenza a fait des progrès sensibles dans le cours de la journée d'hier. On a rapporté 25 cas, soit 21 de plus que la veille, et 16 décès, soit 8 de plus que mardi. Il y a eu 3 décès par influenza, 8 par pneumonie, et 5 par broncho-pneumonie. Un seul médecin a rapporté dix cas, hier.

Le docteur Boucher n'est aucunement surpris de l'augmentation, car il faut s'attendre, dit-il, à la fluctuation de jour en jour du nombre des cas et des décès, pendant quelque temps encore. La maladie ne peut pas disparaitr esubitement, et s'est pourquoi, ajoute le directeur du Service de Santé, la population doit continuer à prendre les précautions recommandées et à user d'une extrême prudence.

Il y a encore 281 patients souffrant de la grippe ou de complications pulmonaires, dans les divers hôpitaux de la ville.

PROCEDURES CRIMINELLES

A la suite des illégalités commises lors de l'élection municipale on intenterait des procédures criminelles contre certains individus qui ont été impliqués dans cette affaire. On parle dans certains milieux de plusieurs personnes comme étant déjà sous le coup d'une accusation formelle.

ACTIVITE, PERSEVERANCE, CONVICTION.

Ces trois mots devraient être la devise de tous les candidats au GRAND CONCOURS DE CIRCULATION DU "DROIT".

L'ACTIVITE est cette qualité indispensable qui fait que l'on travaille constamment, que l'on ne perd pas une occasion de rechercher et de prendre un abonnement possible, qu'on utilise tous les moyens et toutes les circonstances pour acquérir de nouvelles chances.

La PERSEVERANCE est indispensable aussi. Elle consiste à ne pas se lasser, à ne pas se décourager, à ne pas se laisser abattre par aucun refus, rebuter par aucune difficulté, déconcerter par aucun revers, décourager par aucun insuccès.

La CONVICTION enfin est aussi indispensable que les autres qualités. Elle donne au candidat qui la possède beaucoup plus de ressort et de puissance de persuasion. Il faut, en effet, pour bien parler d'une chose, être pénétré de sa vérité, car on ne persuade bien les autres que de ce dont on est persuadé soi-même.

Ayez ces trois qualités et vous serez assuré d'un succès brillant.